This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

6000288562

75

Indian Institute, Oxford.

THE MALAN LIBRARY

PRESENTED

BY THE REV. S. C. MALAN, D.D.,

VICAR OF BROADWINDSOR,

January, 1885.

30905 d. 29

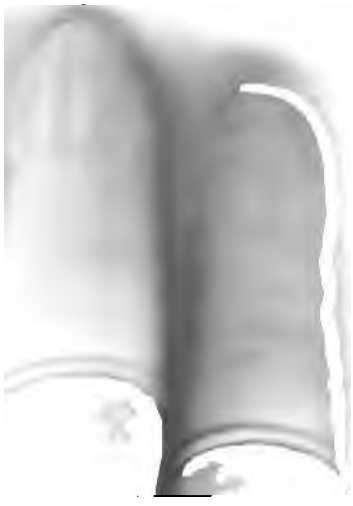

Dissertations

sur

L'Histoire de Liège.

—

IX.

ÉTUDES

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR LE

WALLON

PAR

Ferd. Henaux.

Quand mes idées seraient mauvaises, si j'en fais naître de bonnes, je n'aurai pas tout à fait perdu mon temps.

J. J. Rousseau.

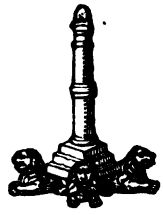

LIÈGE.

IMPRIMERIE DE FÉLIX OUDART,

RUE DU CRUCIFIX, 10.

1843

BODLEIAN
12 JUN 1928
LIBRARY

A Jacob Grimm.

Bah ! exclamera certainement le Christophe Colomb qui découvrira ce mirifique opuscule : *Etudes historiques et littéraires sur le Wallon !!!* Moi qui ne savais pas que le wallon avait une histoire et encore moins une littérature ! Voici cependant un ouvrage qui examine l'une et l'autre...

BODLEIAN
12 JUN 1928
LIBRARY

A Jacob Grimm.

verbe qui courait les rues du temps de Salomon. Aussi, avouons-nous ingénuement que *nous avons faict nostre trame de la fillace d'autruy*, tout comme notre historien Melart. Nous ne sommes parvenu à tisser cette élucubration qu'avec le secours de *livres vielz, nouveaulx et antiques*, mots charmants d'Etienne Dolet, et que chérit le savant Bibliophile. Que l'on prenne donc bien garde de nous critiquer : nous pouvons dire avec Montaigne : « Que je prens de plaisir à voir donner des nazardes à Sèneque et à Plutarque sur mon nez ! » — Toutefois, nous ne redoutons nullement notre pèlerinage à la vallée de Josaphat : nous n'y serons pas complétement dépouillé.

Puisque nous sommes en aveu, ajoutons que notre intention n'a pas été d'approfondir la matière, mais de mettre sur la voie de recherches ou de combinaisons plus heureuses. Nous ne nous sommes jamais frotté de polyglottes, et par

conséquent nous sommes un pauvre homme en fait d'étymologies miraculeuses et de philologie transcendante : nous ne prétendons pas prouver qu'*alfana* vient d'*equus*. On ne doit donc point ici compter sur une savante analyse philosophique du langage liégeois, si riche et si varié. Nous n'avons pu qu'effleurer ses origines.

Enfin, nous prévenons d'avance le lecteur, qui s'en apercevra bientôt du reste, que ces recherches nous ont fort ennuyé, d'abord, par les contradictions que l'on rencontre dans les historiens, ensuite, par la discussion grammaticale, genre d'études fort peu attrayant. Nous ne demandons qu'une chose : c'est qu'on soit indulgent, et qu'on essaie de comprendre ce que parfois nous avons essayé de faire entendre.

On remarquera que dans cette dissertation nous avons toujours suivi le dialecte de Liège :

la raison, c'est qu'il est pour notre wallon ce qu'Athènes était pour le grec, Rome pour le latin et ce qu'est Paris pour le français. La comparaison n'est peut-être pas modeste, mais elle est juste : Liège, en effet, n'est-elle pas le centre de la famille wallonne ?

Un mot encore. Nous supplions le lecteur de nous pardonner les erreurs ou les conjectures qu'un peu plus de recherches ou de soins nous auraient fait facilement éviter. Nous avouerons humblement que l'origine de cette dissertation est entachée d'un grand vice : c'est qu'elle était destinée au *feuilleton*, et l'on sait ce que sont les œuvres qui doivent passer par cette méchante filière. Ce travail, fait à la légère, n'avait qu'un but, celui de provoquer des discussions ou la publication d'ouvrages wallons. Cette intention est louable : qu'elle soit notre excuse. Elle sera, nous n'en doutons point, reçue avec bienveillance. Le

public ne peut pas faire moins que l'illustre professeur de Berlin, M. Jacob Grimm, qui a daigné sourire à nos recherches en voulant bien s'en déclarer le parrain.

ÉTUDES

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR

LE WALLON.

L'éloquent adversaire de Petit-Jean, défendant l'intéressant Citron, croyait nécessaire d'aller chercher des exemples de vol avant la création du monde. C'était aussi l'habitude des annalistes du moyen âge de commencer leurs chroniques par un résumé succinct, et parfois brodé, du premier chapitre de la Genèse. Il n'était pas rare de les voir débuter par un monologue du Père Éternel ou une conversation entre Adam et Ève. Nous ne suivrons pas cette méthode, quoiqu'elle ait pour elle la sanction des siècles et qu'elle soit conforme aux règles de la rhétorique. Ne serait-ce pas cependant le cas ici de toucher en passant la grande controverse, à savoir, si c'était le basque ou le breton qu'on parlait dans le paradis terrestre? Mais ce sont là des questions qui dépassent notre érudition; et si nous nous permettons de les poser, nous nous gardons bien de les résoudre. Toutefois, lecteur, soyez certain que c'est notre modestie seule qui nous empêche de les aborder. Nous croyons notre opinion de si peu de

poids, notre ignorance si grande, que nous n'osons pas même nous aventurer à la recherche approfondie des idiomes en usage parmi les maçons et les manœuvres élevant la tour de Babel. Nous sauterons, avec la permission du lecteur, à pieds joints sur le déluge, partiel ou universel, pour arriver à une époque qui ne soit pas tout à fait si sujette à faire raisonner à perte de vue, attendu la distance, c'est-à-dire que nous nous bornerons à rechercher purement et simplement quelle était la langue que pouvaient parler nos pères il y a environ deux mille ans. Nous ne voulons pas, comme on voit, passer le Rubicon. Certes, il suffit d'un peu de tact pour raccourcir ainsi très-adroitement, sans en avoir l'air, un travail difficile. On nous dira que c'est tourner l'écueil. Erreur complète! C'est l'escamoter, ce qui est bien différent et qui suppose qu'il n'y en a pas.

On est généralement d'accord pour soupçonner que, environ un siècle avant la naissance du Christ, dans notre région, appelée, dit-on, Éburonie, il n'y avait pas de villes, mais seulement des bourgs et des villages, ce qui n'est peut-être qu'une dispute de mots. Leurs habitants vivaient sous un régime que l'on pourrait avec raison appeler municipal. Leur principale industrie était l'exploitation des mines, et ils sacrifiaient souvent au Dieu du feu, auquel ils avaient élevé des autels. Ils nourrissaient de nombreux troupeaux, et leurs vastes champs étaient couverts de riches moissons. Cela ne dura pas. Les Romains se firent une gloire de détruire ces éléments de prospérité.

Les Éburons formaient un des quatre grands peuples de la Belgique; ils habitaient les deux rives de la Meuse, mais ils s'étendaient plus particulièrement sur la rive

droite, par conséquent, comme borne saillante, vers le Rhin (1). Différentes conjectures ont été formées sur l'étymologie du mot *Éburonie.* Comme cela devait être, on n'en a trouvé aucune bonne pour ce mot forgé ou estropié par les Romains. Quelques-uns veulent qu'il désigne un peuple cultivateur, d'autres qu'il tire son nom de sa situation sur les bords de l'Ourthe (2). Quoi qu'il en soit, ce nom n'eut pas une longue existence depuis l'ère vulgaire, car sous le règne d'Auguste on lui substitua celui de *Tongrie.* Les savants ajoutent que ce nouvel État sortit des ruines de l'ancien, attendu que, s'il faut les en croire, les Éburons furent tous détruits dans leur lutte contre Rome (3).

Cette dernière remarque est le seul obstacle qui nous empêche d'admettre cette judicieuse opinion, quoiqu'elle

(1) *Eburones quorum pars maxima est inter Mosam et Rhenum.* Cæsar, *Lib.* V, *Cap.* 34.

(2) *Cf.* Hubert Thomas : *De Tungris et Eburonibus*, p. 27;— Henschenius : *De Episcopatu Trajectensi*, p. 3. — Les auteurs des *Acta S. S. Belgii*, t. 1, p. 295, rejettent l'étymologie, *ab Urte amne*, de Henschenius, dont ils sont cependant ordinairement les admirateurs outrés. — Quand est-ce qu'on dotera le pays d'une *histoire des Éburons*, pour faire oublier le méchant ouvrage de Hubert Thomas, publié en 1541?

(3) Desroches : *Hist. ancienne des Pays-Bas*, t. 1, p. 100, t. 11, p. 127. — Schayes : *Les Pays-Bas avant les Romains*, t. I, p. 386. Les savants français croient aussi aveuglément à cette chimérique dépopulation. *Les* Éburones *furent absolument détruits par César*, dit Fréret, dans ses *Observ. sur la position de quelques peuples de la Belgique*, au tome XLVII, p. 438, des *Mém. de l'Académie des Inscriptions.* — L'opinion de Walckenaer est tout aussi absolue : « César fit disparaître du nombre des peuples de la Gaule les *Eburones.* » Voy. sa *Géogr. ancienne des Gaules;* Paris, 1839, t. 1, p. 504.

ait pour elle les *Commentaires* de César et les mille sept traducteurs ou commentateurs des *Commentaires*, lesquels ont l'air de ressembler un peu trop aux bulletins de la grande armée. Sur tous ces points, nous nous retranchons dans notre sentiment historique individuel, et nous nous sommes fait un passé à notre usage : d'abord, parce qu'il est définitivement reconnu que les hommes ne croissent pas précisément en une nuit comme les champignons, et enfin parce que c'est une supposition toute gratuite de croire que la population éburonne fut complétement exterminée ou forcée de se réfugier dans les marais de la Hollande. Ceci n'exige qu'une simple réflexion et la connaissance de l'histoire du monde. Nous le demandons, jamais une nation fut-elle réduite à de pareilles extrémités? Dans de semblables désastres, — la perte d'une bataille, — quelques personnages puissants ou distingués, attachés au gouvernement renversé, se tuent ou s'expatrient, mais c'est tout; la masse de la population, ce qui constitue le peuple, n'ayant pas beaucoup à perdre, reçoit le vainqueur comme s'il ne l'était pas, le souffre, lui obéit, avec répugnance, ce qui est naturel, jusqu'à ce qu'il le subjugue à son tour, ce qui n'est pas rare, ce qui est l'ordinaire même, mais sans aller chercher la liberté dans d'autres parages. Il ne faut être rien moins que Virgile pour faire voyager tout un peuple selon sa fantaisie, et cela ne se voit que dans son poème.

Pourquoi donc ce qui est arrivé partout ne serait-il pas arrivé dans l'Éburonie? Quand on aura appris que les Romains s'avançaient victorieux, les familles puissantes ou riches se seront enfuies à leur approche pour sauver ou leurs têtes ou leur fortune. Le peuple n'a pas les mêmes

craintes, et se soumet. César, dira-t-on, prouve le contraire (1), et assure que la destruction totale des Éburons fut poursuivie et exécutée à la façon romaine, c'est-à-dire à la lettre? Par Éburons on ne doit sans nul doute entendre que les débris des troupes commandées par des chefs que l'on nomme Ambiorix et Cativulx, ou leurs partisans ; mais dire que le peuple, — c'est-à-dire les femmes, les vieillards, les enfants, la souche naturelle des nations, — fut enveloppé dans la haine du général vainqueur, ce n'est guère croyable, parce que c'eût été une barbarie, et, ce qui est plus concluant, d'une politique peu romaine et sans exemple. On est d'autant plus fondé à se fier en cela à son simple bon sens, qu'après cette expédition on voit les habitants de notre contrée conserver leurs mœurs, leurs coutumes, leur langue.

Oui, leur langue. Les peuples des Gaules avaient cha-

(1) D. Martin, dans son *Histoire de la religion des Gaulois*, t. 1, p. 332, soutient que César, en le comparant aux touristes les plus consciencieux, ne mérite pas une confiance aveugle, étant l'historien de ses faits. Malgré cette remarque judicieuse, aujourd'hui encore, chroniques, traditions, monuments, tout est sacrifié à la lettre du général romain ; si on s'avise de s'attacher à l'esprit, aussitôt de prétendus savants plissent leurs lèvres d'un rire moqueur, et parfois haussent les épaules. C'est intolérable. Les Éburons furent vaincus, et, sans être Romains, nous avons encore la lâcheté de crier : *væ victis !* Il est triste de voir que la postérité n'est pas plus juste pour eux que ne l'ont été les contemporains. La philosophie du succès est encore la philosophie de l'histoire ; la calomnie ou le silence poursuit les vaincus dans l'avenir et s'assied sur leur tombe. Et l'on dit pourtant que les historiens sont impartiaux ! Quand ils ne sont pas courtisans, ils sont comme les moutons de Panurge. Ils méprisent, pour la plupart, la méthode des Niebuhr et des Michelet.

eun en effet leur idiome particulier, de même que leurs institutions, leurs lois, leur habillement, leur armure (1). C'est donc une seconde erreur non moins grave que d'avancer, avec la plupart des savants, que dans les Gaules on ne parlait qu'une seule langue, que cette langue était le celtique, qui ne se parle plus dans sa pureté primitive, comme on sait, qu'à Quimper-Corentin, et que c'est au maire de ce bienheureux chef-lieu qu'il faut s'adresser pour obtenir des échantillons authentiques de la souche de toutes les langues de l'ancienne Gaule, et par conséquent de notre wallon.

Nous vous le demandons! s'écrient ces savants à l'appui de leur système, comment donc, sans cette identité du langage, auraient pu se tenir ces assemblées générales où l'on se rendait de tous les points des Gaules?

Nous ne sommes pas plus étourdi de ces clameurs que le soleil de Le Franc de Pompignan devant ses obscurs blasphémateurs : nous citons d'abord César, qui, cette fois, n'avait nul intérêt à mentir; et ensuite l'exemple de nos chambres législatives, où les députés arrivent avec leur idiome particulier, lequel s'efface devant la langue officielle.

L'opinion généralement admise veut que la dépopulation de l'Éburonie une fois achevée, Rome y ait envoyé des colonies italiennes comme des arbres de pépinière; que c'est à cette greffe de la race sur le sol qu'il faut attribuer l'origine du wallon, lequel serait né du latin, et

(1) C'est ce que dit César : *Hi omnes* (Galli) *linguâ, institutis, legibus, inter se differunt;.... quam variæ linguis, habitu tam vestis et armis.*

enfin que ce dernier idiome aurait fini par devenir d'un usage universel (1).

Procédons avec ordre. De ces deux témérités historiques, la première est inadmissible vu l'inutilité des motifs qu'elle avance, comme nous l'avons vu; et quant à la seconde, nous ne croirons jamais à cette fusion complète des habitudes, du langage, des lois des Éburons avec les mœurs, la civilisation et les institutions romaines. Rome a eu quelque influence, nous l'avouons; mais cette influence n'a été ni assez forte ni assez profonde pour pouvoir détruire, comme on le veut, les idiomes et les institutions des peuples vaincus.

Mais, nous direz-vous, qu'est-ce donc que votre wallon? Le wallon, cher lecteur, comme dirait Jules Janin, ce n'est rien de tout cela et c'est tout cela; mais d'abord, c'est avant tout du wallon. Et, en effet, il est constant que les Éburons avaient une langue à eux. Dès lors, pourquoi refuser d'admettre que la nôtre est une continuation de la leur? pourquoi vouloir en rechercher exclusivement les origines dans le mélange du tudesque et du latin, et se créer, en faussant le bon sens et l'histoire, un système qui rend inexplicable une foule de mots qui, comme

(1) C'est Dom Rivet : *Hist. littéraire de la France*, tome VII, *introd.*, qui a prétendu que le latin avait été le langage populaire de nos contrées jusqu'au XII^e^ siècle. Cette opinion a été savamment réfutée, et le système contraire largement établi, par Duclos, Lebeuf, Levesque de la Ravalière, Bonamy, etc. *V.* les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tomes XV, p. 565; XVII, p. 171 et 709; XXIII, p. 244; t. XXIV, p. 582-657. — Les recherches de ces savants sont arriérées, il est vrai : Roquefort, Raynouard, Ch. Nodier, Fauriel, Ampère, etc., ont fait mieux; mais sans contredit c'est avec leur secours.

nous le verrons, ne se trouvent dans aucune de ces deux langues? Qu'y a-t-il de si extraordinaire dans le fait d'une langue modifiée, altérée, presque perdue, mais dont le noyau primitif, et reconnaissable encore, se révèle parfois à l'observateur tenace? Que répondraient nos adversaires en face d'une loi ou d'une institution wallonne qui n'a d'analogue nulle part? Iraient-ils encore, bon gré mal gré, compulser les Novelles et le Code pour en retrouver le germe, et par suite d'un engouement dont on a fait justice (1), nier le moyen âge et conclure à l'influence de Rome sans Rome? Pour nous, qui croyons que les barbares, nos ancêtres, n'ont pas été tout à fait exclus du privilége d'avoir des idées créatrices, nous sommes convaincu que cette loi et cette institution, comme le langage, ne doivent s'expliquer que par le peuple qui les a vus naître; que Rome n'a pas le mot de l'histoire du monde et particulièrement de la nôtre; qu'enfin, le wallon est bien un reste de cette nation éburonne que César a pu vaincre mais non détruire, et qui a pu tout perdre, hors ses bardes. D'ailleurs, d'autres considérations viennent à l'appui de cette idée; comme nous l'a dit fort bien M. Jacob Grimm, toute langue primitive est nécessairement peu riche; le nom-

(1) On va peut-être aujourd'hui un peu trop loin, témoin ce savant de Berlin, Ernest Jœker, qui a publié un ouvrage traitant *De l'origine germanique de la langue latine et du peuple romain;* Breslau, 1830, in-8°. Par les mots qu'il cite et qui attestent une affinité surprenante entre l'allemand et le latin, on peut supposer que ces deux langues dérivent d'une souche commune, ou que le latin a donné naissance à l'allemand et réciproquement. M. Jœker rejette la première supposition comme inadmissible, et son opinion a quelque fondement.

bre de ses tours et de ses expressions qui sont véritablement siens, est essentiellement restreint; certaines idées seules ont le monopole immémorial de s'exprimer sans le concours étranger. Or, quel est celui d'entre nous qui ne sent pas tous les jours l'impossibilité de traduire et même de rendre certaines phrases du vocabulaire wallon, soit en français, soit en allemand, phrases qui se donnent à sentir et non pas à entendre? D'où leur viennent cette concision et cette énergie, qui ne trouvent d'équivalent nulle part, si ce n'est en elles-mêmes?

Nous avons dit que le wallon ne se ressentit que peu ou point de la domination romaine; mais à Dieu ne plaise que nous entendions par là repousser l'influence du latin sur notre idiome. Il y a une distinction à faire: c'est que les atteintes qu'il reçut ne vinrent pas de Rome guerrière, mais de Rome chrétienne et morte. C'est le latin des cloîtres qui a constamment battu en brèche le wallon. Des couvents commencèrent à s'élever dans notre contrée dès la fin du VII^e^ siècle. On n'y rompait le silence que pour faire entendre quelques phrases latines. C'était du latin barbare, si l'on veut, mais enfin c'était du latin. Le contact habituel et journalier du clergé avec le peuple dut considérablement affecter le langage de l'un et de l'autre; et cela est si vrai, que le latin du moyen âge n'est pas, des deux langues, celle qui, peut-être, en fut le moins atteinte. L'action ou mieux la corruption fut réciproque. Mais, et c'est là que nous voulions en venir, elle ne fut pourtant pas tellement profonde, malgré ses mille ans de durée, qu'elle ait fait disparaître le wallon dans la lutte. Celui-ci ne fut pas supplanté; ses formes et ses idées furent altérées, mais non perdues; il y eut, si nous pouvons nous exprimer ainsi, adjonction d'idiome,

superposition du latin sur le wallon, mais non pas substitution de l'un à l'autre ; en un mot, le wallon est toujours l'élément primitif ; le wallon ce n'est pas du latin corrompu ; c'est du wallon mélangé de latin et rien de plus. Il s'est si peu formé à la suite de la domination romaine, que, nonobstant cette domination, la langue gauloise n'a jamais été parlée que chez les Gaulois.

Il est donc incontestable, selon nous, que les Éburons avaient leurs motifs, autres probablement que ceux des savants, d'avoir une langue qui leur fût propre ; et qu'il n'est nullement besoin de recourir au celtique de Quimper-Corentin pour expliquer ce fait d'une langue *sui generis* à côté d'idiomes étrangers et différents, puisque ce fait, aujourd'hui comme alors, se prouve par son existence même. Le breton, loin d'être une langue mère, n'a été et ne sera jamais qu'un idiome barbare, en prenant cette épithète toutefois dans le sens si fin et si peu charitable que lui donnaient les anciens (1).

Nous ne savons s'il est une langue au monde dont on ait plus parlé sans la connaître que le wallon : c'est une justice à lui rendre : on a beaucoup déraisonné à propos de lui. On a dit tour à tour que c'était du celtique, du

(1) Nous sommes ici du même sentiment que Roquefort, et cependant nous confessons ne pas l'avoir consulté en rédigeant nos recherches. Voici ses paroles : « Enfin, si je me suis prononcé ouvertement contre la prétendue langue celtique et le sentiment de tous les Bas-Bretons, c'est que la raison et l'histoire se refusent également à croire que ce soit du jargon de Quimper-Corentin que toutes les langues tirent leur origine ; ce système faux et bizarre, qu'on a tenté de ressusciter de nos jours, péchera toujours par ses fondements. » *Glossaire de la langue romane*, t. 1, p. V.

germain et du latin; le coup de pied suprême ne lui a même pas manqué, et beaucoup de gens, voulant lui faire injure, l'ont pris pour du flamand.

Oui, après avoir démontré que le breton et le néo-latin ou tout autre jargon né ou à naître n'ont jamais été le langage populaire de nos contrées, il nous reste maintenant à réfuter une autre thèse, celle qui établit que les Liégeois parlaient jadis *Flamand*, et cela, voilà l'incroyable, non pas dans des temps antiques, mais à une époque très-rapprochée de nous. Cette opinion, *sauf respect*, n'a pour elle que son côté ridicule; et c'est peut-être pour cela qu'elle a trouvé tant de complaisants échos, et que tant d'écrivains, maniant avec dextérité les armes de l'érudition, ont brisé maintes lances en son honneur. De nos jours, Walter Scott l'a remise en avant et n'a pas peu servi à l'accréditer encore. C'est grâce à lui que dans son beau livre intitulé *Le Rhin*, Victor Hugo, et Alexandre Dumas, dans son ridicule *Voyage*, nous font parler flamand.

Examinons ce point. Pour cela, il faut de nouveau nous reporter en arrière et reprendre une seconde fois la chose *ab ovo*. Le lecteur nous le pardonnera. Il doit, comme nous, éprouver le besoin de voir son pays se laver d'une accusation aussi niaisement reproduite.

Il paraît que les Éburons étaient un peuple autochthone, et nous entendons par là non pas un peuple né du sol même qu'il habite, car il n'y aurait véritablement dans ce cas que celui que Cadmus sema en Béotie; mais celui dont l'origine est si ancienne qu'à vrai dire il a eu le temps de perdre complètement le souvenir de la mère patrie, et qu'il ne se souvient plus d'avoir vu le jour sous un autre ciel. Longtemps avant l'arrivée de Jules-

César, nous étions déjà entourés de peuplades germaniques : et c'est de là sans doute que date notre instinctive antipathie, assez bien fondée comme on voit, pour ceux de nos voisins qui ne parlaient pas le wallon. Cette inimitié, qui a traversé les siècles, n'a d'autre source que la diversité des langues et ne prouve pas peu pour l'ancienneté de la nôtre. Or, avancer que nous ayons jamais parlé le flamand, c'est nous biffer d'un seul coup de la carte des peuples du monde ; c'est nous ôter notre langue, et nous confondre sans motif avec tous les peuples qui se plaisent à parler le tudesque ; en un mot, c'est nous réconcilier avec eux. Nous sommes trop bons fils pour renier ainsi nos ancêtres ; et comme ce César qui nous a fait tant de mal, nous aimons mieux être le premier sans la Germanie que de n'être rien avec elle.

Les Liégeois n'ont jamais parlé flamand, et nous tenons à honneur de prouver que nous sommes tout ce qu'il y a de plus wallon. Pour cela, nous citerons Tacite, qui constate que les Gaulois, dont nous faisions partie, n'ont jamais eu rien de commun avec les Germains ; ensuite, nous défions qui que ce soit de trouver un seul monument, une seule rue, une seule place de la vieille Cité ayant un nom qui sente le flamand ; jamais aucun livre, aucune loi n'y a été publié dans cet idiome. C'est uniquement dans Walter Scott (1) que l'on voit parler nos an-

(1) Dans son roman de *Quentin Durward*. Cette singulière opinion fit naître de longues discussions dans les journaux du temps. M. le baron de Reiffenberg, en homme connaissant l'histoire locale, se prononça contre dans ses *Archives philologiques*, t. III, p. 176 ; et parmi ceux qui se rangèrent du sentiment contraire, on compte les auteurs de *L'Hermite en Belgique*, t. I, p. 289.

cêtres en flamand, et c'est sans contredit la plus grande entorse que l'auteur ait donnée à notre histoire.

Ceux qui ont admis cette hérésie auraient pu alléguer une autorité bien autrement concluante que celle d'un écrivain qui ne nous connaissait que par ouï-dire : c'était le sentiment d'un Liégeois, de l'érudit Paquot, qui avance que anciennement une partie des habitants de Liége parlaient *flamand*, surtout vers le faubourg Ste.-Walburge (1). Cette assertion n'est appuyée d'aucune preuve et en outre tous les monuments lui sont contraires. Sans aller loin, nous opposerons à Paquot un homme qui avait un avantage incontestable sur lui : c'est qu'il était de Liége, c'est qu'il écrivait à Liége, non pas au siècle dernier, mais en 1360 : c'est Hemricourt. Celui-ci raconte qu'au XIII^e^ siècle les seigneurs liégeois plaçaient leurs enfants mâles en qualité de pages dans les châteaux du comté de Looz, pour apprendre, en même temps que les bonnes façons de la courtoisie, la langue flamande (*tiexhe*) (2). Ce témoignage est décisif. Nous nous abstiendrons d'en citer d'autres ; et, dans la suite de cet article, nous aurons soin de noter des faits qui convaincront le lecteur jusqu'à l'évidence.

Résumons-nous. Les plus anciennes notions historiques nous montrent donc notre pays habité par les Éburons, nation qui faisait usage de l'idiome wallon, et qui, pour cela même, était classée dans la grande famille des Gaulois. Nous avouons que cet idiome ne nous est pas arrivé très-pur; soit, mais il nous est arrivé : c'est ce que nous voulons. Diverses articulations et plusieurs règles propres

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire.... du pays de Liége*, t. XIII, p. 281. (Paquot était né à Florennes).

(2) *Miroir des Nobles de Hesbaye*, p. 303.

au wallon, et une foule de dénominations de lieux, étrangères aux langues néo-latines, sont des traces assez apparentes d'une langue primitive. Parmi les objections qu'on pourrait faire contre son existence, c'est que le wallon contient beaucoup de mots qui s'expliquent par des analogues latins et allemands. La raison en est simple, et nous l'avons déjà donnée. D'abord, parce que depuis César la contrée eut quelques camps statifs ; ensuite, parce que plusieurs familles de Franks y élevèrent leurs demeures. La nature hybride de ces mots prouve, en faveur de notre opinion, que la langue latine et la langue germanique se sont mêlées à l'idiome national.

Au reste, si l'on voulait sonder les profondeurs de la science étymologique, on pourrait aller plus loin et trouver de curieuses affinités entre notre idiome et les langues primitives de l'Orient : aucuns en exhument des radicaux hébreux, arabes, japonais, etc. L'origine de ces ressemblances peut être commune à ces différentes nations, et remonter à des temps *antediluviens*, comme disent les géologues. Ce qui est certain, c'est qu'on y rencontre une multitude de grécismes. Les Druides peuvent en avoir rendu l'usage commun. Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que nos chroniqueurs avaient beau jeu pour prouver l'existence de Leodes et de la colonie troyenne qui s'établit à Liége, et qui parlait probablement grec.

Une langue impose ordinairement aux animaux, aux choses, aux lieux des noms qui marquent leur nature, leurs propriétés et leur origine. Ces mots devraient avoir une valeur intrinsèque dans le wallon : mais comme ils lui sont complétement étrangers, ainsi que nos faibles moyens nous permettent de le supposer, et que, dans tous les

cas, aucun dictionnaire de langues vivantes ou mortes n'en peut donner la clef, il faut croire qu'ils font partie de cette classe peu nombreuse d'expressions primitives et intactes, faibles débris de l'idiome éburon.

Nous pourrions aisément former une liste de mots qui ont droit à cette antiquité; mais, de peur de nous égarer dans le labyrinthe des étymologies, et reconnaissant l'impossibilité de constater la date certaine de ces mots, nous préférons laisser au lecteur l'agréable plaisir d'étiqueter ceux qui lui paraîtront avoir été en usage au temps de nos *ratayons*. Quant à nous, nous nous contenterons de dire, sur leur nature plus ou moins antique, avec Jules Scaliger : *Nescio*, ou, ce qui revient au même, avec son confrère en étymologies, Ménage : *Je ne sais pas*.

Cependant, sans recourir aux nomenclatures des arts et des métiers, il est certains noms de lieux que l'étymologiste le plus intrépide ne peut disséquer. D'où viennent, par exemple, ces noms de *Liége*, *Hu*, *Visé*, *Teux*, *Serè*, *Tif*, *Vervi*, *Tonck*, *Hève*, etc? Et ces noms de rivières : *Mouze*, *Oute*, *Vèse*, etc.? Qu'indiquent ces mots avec leur physionomie primitive? Quelles idées représentent-ils? L'explication en est difficile, impossible, peut-être : les profondeurs de l'étymologie, nous le répétons, sont encore plus obscures que les origines des usages et des institutions (1).

(1) « Les hommes les plus instruits n'osent recourir aux étymologies qu'*incognito* pour leurs travaux philologiques, dit Champollion-Figeac; et il n'y a que les moins habiles qui soient moins réservés. » *V.* sa *Dissertation sur l'Étymologie*, en tête du *Dict. Étymol. de la langue Française* de Roquefort, t. I, p. XXIII. Il faut avouer que plusieurs auteurs ont été trop loin en fait d'étymologies. D'un autre côté, l'usage un peu trop exclusif de préten-

C'est principalement dans les noms de lieux que l'on peut retrouver des vestiges certains des idiomes parlés chez nous. Dans les localités situées sur le bord des rivières, ou dans des endroits écartés, le wallon domine : le latin s'aperçoit, mais faiblement, dans les hameaux rapprochés des routes romaines; le germain, dans les endroits le mieux fortifiés, et en terminant le nom par la syllabe *ter*, qui signifie habitation. D'autres noms sont d'une époque plus récente, du temps où l'on fortifiait les hauteurs, comme *Franchimont*, *Montfort*, *Aigremont*, *Chèvremont*. Nous ignorons de quelle époque date la terminaison wallonne *eie*, qui s'unissait toujours au nom du propriétaire ou de l'objet : il signifie habitation ou rue : *Geraidreie ; Féronstreie ; Joupeie ; Hermeie*, etc.

Comme nous le disions tantôt, le wallon est essentiellement gaulois d'origine, et il est incontestable que les habitants de Liége ont continué à faire usage de cet idiome. Aucun document de ces époques reculées n'est

ducs racines celtiques pour décomposer des mots, est propre à faire commettre beaucoup d'erreurs. Par exemple, pour ne pas parler d'autres localités, nous avons à chercher l'étymologie de *Amercœur*, en latin *Amerina Cortis* ou *Curia*. Bullet, dans ses *Mémoires sur la langue Celtique*, t. 1, p. 243, dit qu'il est composé de *Amen*, rivière, et *Court*, village. Au premier abord cette explication plaît; elle semble fort naturelle; mais c'est une mauvaise leçon. Amercœur, en négligeant les étymologies invraisemblables de nos chroniqueurs, vient de la *Cour d'Amauri* (*Amalrici cortis*), comme le disait Paquot, dans ses notes sur l'*Hist. du comté de Namur* de De Marne, t. 1, p. 264. — Le même Bullet, à qui nous ne dénions ni une grande science ni une grande pénétration, fait venir Liége de *Leod*, partage, et *Ic*, rivière, parce que la Meuse se partage dans ces contrées en deux branches; ou de *Lag*, confluent, parce que vers cette ville l'Ourthe se jette dans la Meuse.

parvenu jusqu'à nous. Les annales de ces temps, écrites en latin, sont nulles pour offrir quelques renseignements sur les progrès de la langue. Une remarque qui trouve naturellement sa place ici, c'est que, à propos d'histoire, la science traditionnelle paraît avoir seule dominé chez nous jusque vers le IX^e^ siècle. Comme chez les Éburons, les fastes de la nation consistaient dans un recueil de poésies, que le rhythme mettait à la portée du peuple, et que les générations se transmettaient presque sans altération. C'étaient ces chroniques orales que Charlemagne redemandait à la mémoire des peuples. Environ cent ans après lui, des moines ignorants fixèrent par écrit quelques-unes de ces traditions, mais en les mutilant et en les adaptant à l'esprit tout religieux de leur époque. C'est en partie aussi grâce à leur amour du merveilleux, que le berceau de notre histoire est loin d'être éclairci, parce qu'on n'a pu séparer le vrai du faux.

En l'absence de monuments originaux, nos cartulaires ou nos annales rappellent maintes fois que le wallon était la langue nationale. Comme nous le faisions remarquer ci-dessus, les noms géographiques conduisent à prouver ce que nous avançons. Cependant, la plupart des noms de lieux ou d'hommes sont ordinairement rendus méconnaissables quand la langue latine se permet de les accommoder à sa prononciation (1). Les

(1) Comme de célèbres chroniqueurs étrangers, qui traduisent Liége par *Laodicie*, *Laudociensis*, *Laudovicensis*, etc. *V.* dans Pertz, *Monum. Germaniæ hist.*, t. III, p. 79, 94, 312, etc. — Est-ce que le savant Ernst, dans son *Tableau chronol. des suffragants de Liége*, p. 337, n'a pas rendu *insulella Globi* par *petite île ronde?* Cette *petite île ronde* n'est autre que l'*isleau* Hocsem, sur

plus anciennes compositions historiques étant écrites en latin, ces noms sont donc parvenus extrêmement défigurés. Nous le prouverons par un exemple.

Les plus anciens documents wallons, et le peuple, nomment un bourg près de Franchimont *Theux*. En latin c'est *Tectis*. En 898, Zuentepold, roi de Lotharingie, le donna à l'église de Liége. Ne pouvant sans doute latiniser cet endroit, il décrit sa situation minutieusement : il dit enfin que son nom est *Theux*, ainsi que l'appellent les habitants (1). En 915, Charles-le-Simple ratifie cette donation : Theux n'y apparaît plus que sous le nom de Tectis (2). Ces deux noms sont sans doute une forte preuve de l'existence de l'idiome wallon au IX^e^ siècle.

On est tout à fait persuadé que cette langue était celle du vulgaire, quand on voit Notger s'en servir pour que le peuple puisse entendre la parole évangélique, et ne faire usage du latin qu'en parlant à son clergé. On cite à l'appui ces deux vers d'un auteur qui vivait peu de temps après lui :

> Vulgari plebem, clerum sermone latino
> Erudit et satiat magna dulcedine verbi (3).

lequel s'élève aujourd'hui le palais de l'Université, au milieu de Liége. Combien donc doivent être plus grossières les erreurs des écrivains étrangers, et que pourtant l'on accepte religieusement, comme nous pourrions le démontrer ?

(1) Chapeauville, *Gest. Pontif. Leod. Script.*, t. 1, p. 162;— Miræus, *Opera Diplomatica ;* t. 1, p. 253.

(2) Chapeauville, *Gest. Pontif. Leod. Script.*, t. 1, p. 169.— Miræus, *ibid.* t. 1, p. 254.

(3) Chapeauville, *Gest. Pontif. Leod. Script.*, t. 1, p. 220 ; — Fisen, *Hist. Eccl. Leod.*, t. 1, p. 159. — M. de Reiffenberg a traité doctement des langues parlées en Belgique, dans son *Introd.* à la *Chronique de Philippe Mouskes*, t. 1, p. CXIV.

On voit par ces vers que les clercs, par suite de longues études, faisaient usage de la langue latine, soit dans le cloître, soit dans les hymnes qu'ils adressaient à Dieu, et que le parler vulgaire, celui des chevaliers, des bourgeois et des manants, était le wallon.

Cet idiome a laissé dans tous les âges des vestiges de son passage. Il éclate surtout dans les parades des jongleurs, dans les cantilènes, dans les chansons de gestes, dans les vies de saints, dans les cris de guerre jetés sur le champ de bataille.

C'est du temps de Notger qu'un jongleur paraît à Liége pour la première fois (1) : il était accompagné d'un grand ours, qui émerveilla les Liégeois par ses tours surprenants et ses danses grotesques, exécutées au commandement de son maître, nommé Gonderan. Il fit d'assez fortes recettes avec sa *jonglerie*, comme dit un chroniqueur (2), pour pouvoir fonder un petit hôpital.

(1) Nos chroniques disent que le jongleur Gonderan, originaire de St.-Gilles, ville du Languedoc, arriva à Liége en 968. — La *Gallia Christiana*, t. III, page 1008, fixe son arrivée vers l'an 976. — M. Van Hasselt ne fait apparaître un jongleur à Liége qu'en 1071, et c'est erronément, comme on le voit. Voyez son *Essai sur l'hist. de la poésie française en Belgique*, p. 5.

(2) Hubert Depais, qui compilait en 1490. — Mohy du Rondchamps en parle ainsi dans son *Cabinet historial*, p. 47 : « Gonderan, menestrier-batleur, estoit venu du pays de Provence à Liége, où il amassa des grands moyens par la dextérité de son art. Ayant depuis perdu sa femme, il quitta le monde (*ab arte histrionica reversus*, dit la *Gallia Christiana*), et alla faire pénitence en lieu de Publemont, où il fit dresser un petit oratoire dédié à St.-Giel. L'évesque Alberon ordonna depuis que tous les

En 1071, l'empereur Henri IV étant à Liége, les moines de Stavelot y apportèrent les reliques de St.-Remacle pour capter plus facilement son suffrage dans le procès qu'ils soutenaient contre les religieux de Malmedy. Il est impossible d'énumérer les miracles que l'ancien évêque de Liége fit dans sa métropole. L'empereur, sa cour et un grand nombre de personnes venues à cette occasion de contrées lointaines, en reçurent l'impression la plus vive. Un ménestrel, qui exécutait en même temps des tours de jonglerie (*cantor quidam jocularis*), se croyant inspiré par St.-Remacle, improvisa en vers l'histoire de ce bienheureux, parcourut la ville pour réciter ses chants wallons (*cantilenæ*), et vit longtemps la foule émerveillée se presser sur ses pas (1).

Les chants de gestes, les romans de chevalerie, écrits en wallon, étaient des compositions qui couraient parmi le peuple. Les dames et les chevaliers, le bourgeois et le serf rejetaient la langue des clercs pour l'idiome préféré par les ménestrels et les trouvères. Les jeunes écoliers (*pueri scholarum*) mettaient sur la même ligne les productions nationales et celles des auteurs les plus célèbres de l'antiquité. Pour les jeunes filles même, la lecture des romans de chevalerie formait la partie com-

menestriers de Liége iroyent toujours le mercredy après la feste de St.-Jean-Baptiste en procession à St.-Giel, pour honorer la mémoire dudit menestrier. » Ce récit de Mohy est confirmé par Saumery, *Délices du Pays de Liége*, t. 1, p. 312.

(1) Godefroid, moine de Stavelot, qui accompagna les reliques de St.-Remacle à Liége, dans sa relation intitulée : *Triumphus Sti.-Remacli de Malmundariensi cœnobio, lib.* II, *cap.* XIX, dans Chapeauville, *Gest. Pontif. Leod. Script.*, t. II, p. 561.

plémentaire de toute bonne éducation. C'en était le signe le plus caractéristique. Nos châtelaines étaient élevées presque toutes dans les mêmes principes que ceux qu'on inculquait à la fille du sire de Warfusée (1102). « Ilh faisoit sa filhe Alix, par ses maistresses, » neurir en grant estat, aprendre et enseignier tos esba- » temens que nobles damoiselles doyent savoir, de overeier »d'or et de soie, de lire ses hoires, *romans de batailhes*, »jowier az eskas et az tables, etc. » (1).

Les cris de guerre jetés sur les champs de bataille sont des monuments irréfragables de la langue parlée par les combattants. En 1213, la bataille de Steppes fut gagnée par les Liégeois sur les Brabançons. Dans l'armée liégeoise, il y avait les contingents amenés par les grands vassaux, parmi lesquels on remarquait les comtes de Limbourg, de Namur, de Looz, etc. Les Liégeois, au cri de *hahai*, *hahai*, massacrèrent un grand nombre d'hommes d'armes du comte de Looz, leurs amis, parce que ceux-ci parlant la langue tudesque, furent confondus avec les Brabançons (2).

Ainsi, en 1213, le wallon était l'idiome parlé par les Liégeois, et le tudesque celui des troupes du comte de Looz. Ces deux dialectes étaient alors dans les mêmes limites qu'aujourd'hui. C'est ce que nous croyons avoir suffisamment démontré.

(1) Hemricourt : *Miroir des Nobles de Hesbaye*, p. 6.

(2) Reinier de St.-Jacques, *Chronicon Leod.* dans Martène et Durand, *Amplissima Collectio*, t. V, p. 64. — A propos de cette bataille, nous ferons remarquer que, en jetant un coup d'œil rétrospectif sur les siècles écoulés, on trouve que les Wallons ont toujours eu une haine prononcée pour les personnes qui parlaient le thiois. Aujourd'hui, cette antipathie existe encore, quoique faiblement.

Les sermons qui se firent à Liége dans ces temps reculés, étaient toujours en wallon pour être mieux à la portée du peuple. C'est dans cet idiome qu'on lui expliquait la loi évangélique ou qu'on l'appelait aux Croisades. C'est du moins en wallon que lui adressaient la parole Notger en 972, et, comme cet évêque, St.-Bernard en 1131, Jean d'Alich en 1196, Lambert-le-Bègue en 1173, Olivier et Heriman en 1214, et d'autres prédicateurs célèbres dans les XIV^e^ et XV^e^ siècles (1). C'était si bien la langue vulgaire, que, en 1451, le légat apostolique Nicolas Cusani ayant voulu s'immiscer dans les affaires du clergé, celui-ci refusa d'obéir, en alléguant que la bulle ne lui conférait, à lui légat, aucun pouvoir juridictionnel sur les *Wallons*, mais bien sur les *Allemands* (2).

De plus, c'est en wallon que nobles et roturiers, riches et pauvres, adressaient leurs prières à la Vierge Marie au XIII^e^ siècle. Au tribunal de la pénitence c'était encore le wallon qui était en usage. Enfin, ce qui résumera nos recherches, c'est l'existence de l'oraison dominicale, qui n'a jamais été et n'est encore récitée, dans beaucoup de localités, et surtout à Liége, qu'en wallon; et s'il est un monument avéré de l'ancien idiome de nos pères, c'est assurément une prière aussi populaire, qui a dû conserver une immobilité incontes-

(1) *Cf.* D. Rivet : *Hist. litt. de la France*, t. XV, p. 611. — Gilles d'Orval, dans les *Gest. Pontif. Leod. Script.*, t. II, p. 110. — Rupert, Adrien de Vieux-Bois, Zantfliet, dans Martène et Durand, *Amplissima Collectio*, t. IV, p. 1086, 1220, 1225; t. V, p. 50, etc.

(2) *Quia non essent Alemanici, sicut dicebat Bulla ipsius, sed Gallici.* — Foullon : *Hist. Episc. Leod.*, t. II, p. 30.

table et de forme et d'orthographe, étant calquée sur la version latine. La voici telle que la rapporte, incorrectement toutefois, un auteur du XVII[e] siècle, qui, étranger au wallon, l'a beaucoup francisée (1):

« Nos peer kest â cier, santifié se ti nom. Ti royâme nos avienn. Ta volontei so faite en l'terr com â cier. Diné no nos pein k'tidien ajourdhu : et pardon no pechei com no pardonn no detteu. Et nos indus niu en tentation, mein delivre no de mal. Amen. »

Quoique nous ne tenions pas à recueillir tous les faits qui renforcent notre opinion, nous ne pouvons passer le suivant sous silence; bien qu'il soit des plus singuliers, ce n'est pas pourtant, croyons-nous, une raison pour le révoquer en doute.

On sait qu'aujourd'hui encore la montre des reliques attire à Aix-la-Chapelle, tous les sept ans, une foule de curieux. Au moyen âge, dans ces temps où les pèlerinages lointains étaient à la mode, la ville de Charlemagne voyait se presser dans son enceinte une multitude de pieux voyageurs arrivant des contrées les plus éloignées. Dans la première quinzaine du mois de juillet 1447, sept pèlerins hongrois y arrivèrent, et de là, sur l'invitation de plusieurs Liégeois, se rendirent à Liége. Leur parler wallon, identiquement le même que celui qui était en usage dans la Cité, excita une surprise générale. Le bruit circulait déjà, comme le racontent les mémoriographes contemporains, que c'étaient des Liégeois, commerçant en Allemagne, qui s'étaient fixés jadis en Hongrie, quand ces pèlerins annoncèrent qu'une tra-

(1) Davity : *Description de l'Europe*. Paris, 1660, in-fol. V. le tome I, p. 760.

dition reçue chez eux était qu'une colonie liégeoise s'était établie en 1052 près d'Agra, fuyant leur pays natal ravagé par une lamentable famine. Le roi de Hongrie les avait admis dans ses États avec bonté, et leur avait cédé des terrains incultes, qui se couvrirent bientôt d'habitations que les indigènes nommèrent les *villages wallons* (*gallica loca*). Pour s'assurer du fondement de cette tradition, on feuilleta les chroniques et les histoires anciennes conservées à la cathédrale, et on y lut en effet ce qu'avaient avancé les Hongrois, c'est-à-dire, les détails affligeants de la famine qui força les Liégeois à s'expatrier en 1052. Les bourgmestres et les échevins, forts de ce témoignage, écrivirent et scellèrent du sceau de la Cité une attestation qu'ils remirent à ces Hongrois-Wallons, où ils reconnaissaient que ceux-ci tiraient leur origine du pays de Liége (1).

Ce fait a une grande importance : il ferait croire que le wallon était demeuré stationnaire depuis l'an 1052 jusqu'en 1447. De même, depuis cette dernière époque jusqu'à nos jours, il n'a pas subi de changements notables quant à la prononciation; et si ce n'étaient l'orthographe qui a considérablement varié, ainsi que notre vocabulaire qui s'est beaucoup augmenté, les progrès de cet idiome seraient quasi nuls. Cette immutabilité est encore une preuve en faveur de notre système, et démontre lucidement que l'identité de notre wallon avec la langue vul-

(1) Tout cela est raconté avec force détails par Zantfliet et Adrien de Vieux-Bois, dans Martène et Durand, *Amplissima Collectio*, t. IV, p. 1216, et tome V, p. 455. — *Voyez* aussi Fisen : *Hist. Eccl. Leod.*, t. II, p. 212; Bouille : *Hist. du pays de Liége*, t. II, p. 35.

gaire de 972 et de 898 est un fait désormais acquis à l'histoire de nos origines littéraires. Nous sommes donc bien loin de faire dériver, comme quelques écrivains l'ont fait à tort (1), l'idiome liégeois de la langue française actuelle, dont il ne serait qu'une branche arriérée et corrompue (2). Pour réfuter cette opinion, nous n'avons qu'à répéter pour une dernière fois que le wallon du quinzième siècle est encore celui que l'on parle de nos jours.

Nous aurions mieux fait, peut-être, de remplacer ces recherches historiques par des études sur le développement graduel de la littérature wallonne. Les fragments d'ouvrages écrits dans cet idiome auraient en effet autrement contribué à faire connaître l'individualité qui le différencie des autres dialectes nommés wallons; mais il

(1) « La langue des habitants de Liége et des environs est l'ancienne langue romance », dit d'une manière un peu trop absolue de Paulmy, dans ses *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, tome XLIX, p. 12.

(2) Le wallon est si bien un idiome différent du langage parisien, dit Saumery, que les Français n'en comprennent que peu de mots, encore faut-il qu'ils y prêtent une grande attention. Ils sont parfaitement entendus de ce peuple (Liégeois); mais ils ont le désagrément de ne pas l'entendre. *Délices du pays de Liége*, p. 81 du tome I. (1738). — « L'idiome wallon des Liégeois est inintelligible; les mots même d'origine française y sont tellement dénaturés par la coupure ou le prolongement des terminaisons, que l'étymologiste le plus exercé a besoin de toute sa sagacité pour deviner leur analogie. » Forster et Pougens : *Voyage philosophique et pittoresque sur les rives du Rhin, à Liége*, etc. — Paris, 1795; t. I, p. 166. — La même remarque a été faite par Schnakenburg : *Tableau synoptique des idiomes populaires de la France;* Berlin, 1840, in 8°, p. 36.

y avait impossibilité chez nous de mettre à exécution un pareil plan, quelque excellent que nous le reconnaissions. L'absence de matériaux en a été la cause. Force nous a été de composer plutôt des études historiques que des études littéraires, et, qui plus est, induire de ce qui est écrit ce qui n'est pas écrit, c'est-à-dire, voir dans un fait peu important en apparence, les traces les plus caractéristiques de l'idiome liégeois. Mais mieux que tout cela encore, il eût fallu des connaissances plus vastes et la patience, quand elle est le génie. Heureusement, à l'impossible nul n'est tenu : *nemo impossibili tenetur*. Nous faisons de ce principe de jurisprudence notre devise littéraire.

Remarquons d'abord que chez tous les peuples et à toutes les époques de l'histoire on a chanté : et à preuve, dit Borel (1), c'est que « Homère le *Gregeois* dit dans l'Odyssée que les dieux envoyent de grands accidents aux hommes afin qu'on en puisse faire des *chansons*. » C'est ainsi que se sont traduits d'abord les sentiments et les souvenirs des hommes. Qu'on remonte l'échelle des siècles et l'on verra le peuple toujours manifester sa joie par des couplets, ce qui suppose, quoi qu'on en dise, une certaine civilisation, du rhythme et du nombre dans les paroles.

La chanson ancienne (car le moyen âge est presque un déluge et le monde qui en est sorti est presque un nouveau monde), se divise en deux genres distincts : la chanson en langue vulgaire, destinée au peuple; et la chanson en langue latine, cultivée exclusivement par les

(1) *Trésor de Recherches et Antiquitez Gauloises et Françoises*. Paris, 1655, in-4°. *V*. la *préface*.

clercs. Faire l'histoire à part de ces deux genres nous conduirait trop loin; disons seulement que ce dernier ne manque pas heureusement chez nous et qu'il apparaît antérieurement au XI^e^ siècle. Il nous reste plus d'un chapitre historique avec mesures et rimes, accompagnement qui les rend précieux, mais dont nos historiens des siècles derniers n'ont pas daigné reconnaître l'importance.

En 980, Liége admirait un homme excessivement savant (Hérigère, abbé de Lobbes), et qui écrivait élégamment en vers et en prose: voilà pour le latin (1).

D'un autre côté, un auteur qui compilait en 809 (2) nous raconte qu'en 727 le corps de St.-Hubert ayant été ramené à Liége, on lui fit des obsèques magnifiques. Le peuple chantait en vers (*carmina*) ses vertus et sa vie, dignes des beaux temps de l'apostolat. Voilà pour la chanson vulgaire.

Dans les siècles qui suivirent, il se publia sans doute d'autres chants historiques; ils ne sont pas arrivés jusqu'à nous.

Le premier ouvrage à date certaine écrit en langue vulgaire que mentionne notre histoire, parut en l'an 1060, où Egbert, clerc de Liége, publia un recueil d'*Enigmes populaires*. Ce recueil, qui était en vers, eut du succès. Egbert en donna une nouvelle édition augmentée d'un grand nombre de chapitres (3).

(1) *Carmine excellens et prosa*, dit Trithème, *De script. Eccles. V.* aussi le *Chronicon* d'Alberic de Trois-Fontaines, dans Leibnitz: *Accessiones historicæ*, t. II. p. 45.

(2) Jonas, évêque d'Orléans: *Vie de St.-Hubert*, publiée par Roberti dans son *Hist. Sti. Huberti*, p. 53, 54, 61.

(3) Dans les *Gest. Pontif. Leod. Script.*, t. 11, p. 6.

Aux saturnales qu'on célébrait à Liége plusieurs fois l'an au milieu du XII^e^ siècle, et qu'on nommait *Fêtes de la Reine*, le peuple, comme le clergé, dansait dans les rues et dans les temples, revêtu d'habillements grotesques, en s'accompagnant de chansons obscènes et au son de tambours et d'autres instruments (1).

Au XIII^e^ siècle, la chanson s'acquit chez nous une illustration puissante par le rôle que lui fit jouer la politique, car il y avait de la politique alors. Elle se fit l'expression de l'opinion publique dans les troubles qui eurent lieu après l'an 1250. Une foule de petits poèmes satiriques en wallon circulèrent dans le pays. Nos annales mentionnent surtout une paskeie (*versus romanici*) qui parut en 1259 sur la prise du château de Ste.-Walburge à Liége, composée et chantée par les habitants (2). L'exemple une fois donné, il fut dorénavant suivi et se perpétua dans le peuple. En 1271, dit un manuscrit du XVI^e^ siècle, il fut « faict une chanson touchant le violement que Henry de Gueldre, évesque de Liége, avoit faict à la jeune Berthe Desprez. » Ce prélat fut déposé par le pape Grégoire X, en 1274, au concile de Lyon. Nouveau scandale ; donc, nouvelle source de chansons. On accueillit cet événement, dit un chroniqueur (3), avec des « satyres, vadevilles et chansons diffamantes et bouffones. »

Ces poésies ne nous sont point parvenues. C'est une perte réelle et pour la langue et pour l'histoire. Il est à

(1) Gilles d'Orval, dans les *Gest. Pont. Leod. Script.*, t. II, p. 98. — Fisen : *Hist. Eccl. Leod.*, t. I, p. 237.

(2) Foullon : *Hist. Episc. Leod.*, t. I, p. 357.

(3) Mélart : *Hist. de la ville de Huy*, liv. III, p. 157.

croire que les manuscrits qui les contenaient ont été détruits dans les troubles presque continuels du pays. Pendant un certain espace de temps, il n'en est pas même fait mention, et pour retrouver la poésie, nous sommes obligé de descendre brusquement à la fin du XIV^e^ siècle, afin de pouvoir citer Jean d'Outremeuse. Mais déjà, ce n'est plus là la chanson proprement dite.

D'autres monuments de la langue wallonne, antérieurs à cette époque, sont encore vivants dans la mémoire des habitants de la campagne. Les anciens chants wallons s'y transmettent d'âge en âge, et le petit-fils raconte encore pieusement et avec conviction ce que son aïeul lui a appris. C'est de cette manière que de belles et touchantes wallonades ont passé de génération en génération. Il serait temps qu'on les recueillît pour leur donner la consécration de la presse, laquelle consacre tant de choses qui ne les valent pas.

Au XIII^e^ siècle, les dimanches ou les jours de fête, nos ancêtres avaient l'habitude de se réunir sur les places publiques ou dans les cloîtres, et souvent dans les cimetières; car alors on ne se faisait pas scrupule de convertir l'asyle des morts en lieu de divertissement pour les vivants. Là, on tirait au rond, on jouait à une espèce de quintaine, à la paume, aux dés, aux quilles. Chaque soirée les rassemblait devant des chapelles ou des images de saints qui se trouvaient aux coins des rues, et là, dans le recueillement de la prière, ils chantaient des cantiques. Cette coutume existe encore dans nos faubourgs et à la campagne. Parmi ces légendes rimées, nous avons surtout remarqué des *Noëls* très-curieux sous tous les rapports. Il en est qu'on chante dans nos églises qui portent indubitablement le cachet du XIII^e^ siècle,

sans être pourtant à assonnances. Pour donner une idée de leurs formes et de leur harmonie, nous ferons une citation très-courte et très-connue :

Jan koranz y to dansan ,
Jan koranz y to dansan ,
Veie li mirâk di cist effan
K'est né d'inn pucèle ;
Koranz y J'henn , koranz y J'han ,
Koranz y donc bâcèle.

Sour Maroïe vinez avou ,
Sour Maroïe vinez avou ;
I fait si s'pai ki ja paou
Ki no n'seanz drombeie :
Noz iran amon m'fré Ernou
Ki no moene al valeie, etc.

Le véritable Liégeois est essentiellement ami des contes: c'est une autre source de traditions, et il met dans ses narrations des saillies vives et métaphoriques. Les contes que l'on narrait à la veillée (il n'y a plus de veillées à Liége depuis une vingtaine d'années), les contes, disons-nous, que l'on narrait ainsi en hiver, et dans les belles soirées de l'été sur les seuils des portes, commençaient ordinairement de cette manière : *C'esteu 'n feie....*, tout comme ceux de Perrault, qui, nous en sommes sûr, nous est redevable de cet exorde. La fin en était annoncée par un geste expressif du conteur, accompagné de ces mots dits d'une voix chantante et pourtant sentencieuse : *Mak so l' soû, volà l' Fâve foû !* A Liége, les contes portent le nom de *fâve*. Ils sont un vrai trésor de souvenirs antiques. Esope n'y a que faire.

Si les contes ne se font plus ni en wallon ni dans les rues, en revanche il est une sorte de danse véritablement

wallonne, de nous tous chérie, et qui tend chaque jour à disparaître. Heureux ceux qui l'ont dansée ! C'est le *Crâmignon*. Combien peu la danseront encore ! Hâtons-nous donc de la décrire : dans cette décadence universelle qui nivelle toutes les mœurs et toutes les langues, on ne saurait trop tôt constater que de notre temps cette coutume n'était pas encore abolie.

Au printemps le Crâmignon naît et commence avec les fêtes des paroisses; il se continue tout l'été et se prolonge même jusqu'à l'automne, selon que notre malin Astrologue retarde ou avance l'arrivée des fêtes patronales. Bien souvent l'aurore aperçoit, dansant, les intrépides amateurs qui, la veille, avaient formé la sarabande. Composé tantôt de jeunes filles, tantôt de jeunes hommes, mais plus souvent entremêlé des deux sexes, se tenant par la main, en habit de fêtes, ce branle défile, serpente, se déroule et ondoye à travers les rues, les quais, les places de la vieille cité, répétant de frais et de sonores refrains wallons. Qui n'a tressailli d'aise et de souvenir, quand, de retour d'un voyage, on entend la nuit ces accents maternels, chants du berceau et chants de l'adolescence ?

Pour conduire le branle, il faut réunir certaines qualités physiques : les hautes statures et les larges poumons obtiennent ordinairement la préférence, et pour cause. Cela se nomme *miné l' Crâmignon*, comme l'indique cet ancien refrain :

Prindé voss baston, Simon,
Es miné li Crâmignon.

Cependant, qu'un poétique improvisateur, comme on en trouve dans les ateliers et les écoles, vienne à ré-

clamer le pas, et se mette à chanter les commérages du quartier ou l'indifférence de la beauté qu'il aime, on lui cède à l'instant la place; et l'intelligence, là comme ailleurs, n'a qu'à paraître pour dominer la foule.

Voici une strophe que l'on chantait au milieu du XVII^e^ siècle ; il en est sans doute de plus anciennes, car des édits de nos magistrats ont souvent défendu et défendent grand nombre de chansons qui disent trop souvent de ces vérités qui ne sont pas toujours bonnes à dire :

Nost âgne k'aveu les qwatt pi blan
Et les oreie à l'advinan!....
Oh! n'vindan nin nost âgne,
Nost âgne, nost âgne, nost âgne,
Ni vindan nin nost âgne,
C'est l'profi del mohon.

Ces vers avaient sans doute alors un attrait de circonstance que nous soupçonnons, mais dont on n'a pas conservé la mémoire.

Ainsi, les mœurs et les habitudes du peuple liégeois rendaient le wallon d'un usage journalier. Il serait facile de prouver, si notre cadre le permettait, que la constitution républicaine du pays exerça une grande influence sur cet idiome. A la fin du X^e^ siècle, les Liégeois possédaient déjà une représentation nationale, et chez eux l'insurrection contre un acte arbitraire du pouvoir était érigée en maxime fondamentale de l'État. Une institution qui n'a pas d'analogue ailleurs, atteste de plus que les diverses parties de la constitution étaient heureusement pondérées : c'était le *Tribunal des Vingt-Deux*, censeur rigide des ministres de l'évêque, juge suprême des juges, arbitre du chef de l'État et de la nation, tri-

bunal puissant s'il n'eût été justiciable lui-même d'un autre tribunal.

Une pareille constitution suppose un degré de civilisation avancée, un développement moral actif dans les esprits, l'industrie commerciale portée à un haut point de splendeur, et, surtout, le don et l'exercice fréquent de la parole publique. Nos annales latines traduisent des discours au style énergique, improvisés par des hommes du peuple, et qui ont dû remuer profondément les masses. Ici une harangue suffisait, comme à Athènes, pour soulever la population. On sait ce que c'est qu'une harangue traduite !

Tous les actes, tous les traités étaient aussi écrits en wallon (1); nous en possédons qui datent de 1204 : ce sont les plus anciens qui se soient conservés. Avant cette époque on se servait sans contredit de la même langue. Tout ce qui émanait des cours de justice était écrit dans cet antique idiome. Les autorités civiles étaient aussi très-attachées à la langue vulgaire. Ce n'est que dans des transactions extraordinaires qu'on se sert du latin. Les membres des États discutent et rédigent toujours les lois en wallon. Toutes nos paix sont écrites dans ce parler

(1) C'est ce qu'atteste aussi Saumery : *Délices du pays de Liége*, t. 1, p. 80. — Dans ses *Analectes Belgiques*, pag. 257, M. Gachard cite un acte du 19 avril 1233, auquel pendait *le Saial le Glise de Lige*, comme la plus ancienne charte en langue vulgaire qu'il ait trouvée chez nous. Louvrex, dans son *Recueil des Edits du pays de Liége*, n'a publié, croyons-nous, que deux ou trois documents en wallon du XIII^e^ siècle. Il y avait négligence de sa part, car nous en avons trouvé environ une trentaine, sans beaucoup de recherches, et qui sont tous des plus importants pour notre histoire politique.

populaire. C'est une nouvelle preuve qu'il a toujours été la langue de l'État, que le flamand n'a jamais été parlé par les habitants de la Hesbaye, du Condroz, de Franchimont, et de l'Entre-Sambre et Meuse, et que le latin était une langue exclusivement cultivée par le clergé et quelquefois par nos échevins ou d'autres personnages éclairés.

Même dans la classe aisée des Liégeois, d'où la plupart des fonctionnaires étaient tirés, on rencontrait peu de personnes sachant le latin. Ce fut donc une mesure réellement dictée par la sagesse que celle (renouvelée en 1487) qui proscrivit enfin la langue de Rome des cours ecclésiastiques, pour les interrogatoires et la lecture des instructions (1). Cette mesure bienfaisante était si nécessaire, qu'avant elle les magistrats, forcés d'ajouter foi à des versions plus ou moins ambiguës des priviléges impériaux, toujours rédigés en latin, nommaient des commissions composées de personnes instruites exclusivement chargées de les traduire.

Dans la période la plus splendide du moyen âge, la cour de nos évêques, alors aussi peu protecteurs des lettres et de l'industrie qu'à toute autre époque, cette cour, disons-nous, nonobstant cette coupable indifférence de ses chefs, était remplie de guerriers fameux, de prélats savants, de ménestrels habiles, qui suivaient pas à pas les progrès de la civilisation. Le wallon y était exclusivement parlé. Hugues de Pierrepont l'employait pour rédiger ses *Chroniques des Vavassours;* ses chevaliers, pour raconter leurs prouesses ou leurs aventures galantes;

(1) Louvrex : *Rec. des Edits du pays de Liége*, t. 1, p. 387.

et les poètes, pour exprimer les sentiments de l'enthousiasme de l'amour ou de la gloire. Mais il est probable que ces poëtes « ne s'estoyent point eslevez et évertuez les uns à l'envy des autres, à cause que les évesques n'avoient pas beaucoup d'affection pour la poësie et ne récompensoient pas dignement les poëtes. »

Il paraîtrait que nos pères ont peu écrit, à en juger par les vides nombreux laissés dans notre histoire littéraire. Cette disette de poètes et de prosateurs, si disette il y a — car un seul manuscrit retrouvé peut un jour nous révéler une littérature complète et inconnue ; et ce jour n'est pas loin de nous peut-être ; — a pour elle cette double excuse, que nos ancêtres sentaient trop bien la vie pour songer à l'écrire ; et qu'ils l'aimaient mieux insouciante, guerrière et presque en plein vent, à la manière antique, que réfléchie et reposée. Tels étaient les Liégeois, tels ils sont encore. Cependant, en tous les temps il y a toujours eu des exceptions.

De peur d'ennuyer à force d'être long, nous nous contenterons de citer pour cette fois les auteurs et les écrits anonymes les plus remarquables composés en wallon.

Nous l'avons vu : Notger prêchait en wallon en 972, et Egbert se servit de cet idiome en 1060. Puisque leurs paroles s'adressaient au peuple et durent être l'expression fidèle de la conversation journalière, il est donc vraisemblable que notre dialecte déployait alors une clarté et une faculté d'analyse qui le rendaient propre à communiquer à la foule les pensées de l'orateur et de l'écrivain.

Conformément à ce qui a lieu chez les autres nations, c'est dans la littérature purement historique qu'il faut aller chercher les plus anciens monuments du wallon.

Le premier ouvrage que nous possédons est une *Vie de Ste.-Bathilde*, princesse saxonne que des pirates vendirent en France, et qui d'esclave devint la femme de Clovis II, et puis de reine devint sainte. Cette biographie a été écrite par Lambert-le-Bègue en 1173. On en trouve des fragments dans plusieurs recueils (1).

Luc de Tongres composa en 1070 une *Histoire des Liégeois ;* Enguerran de Bar, chanoine de la Cathédrale, publia en 1203 sa *Chronique des Liégeois ;* en 1216, Radulphe, aussi chanoine à la même église, et, qui plus est, *grand poète*, rédigea un volumineux ouvrage également intitulé *Chronique des Liégeois ;* en 1225, l'évêque Hugues de Pierrepont en fit paraître une autre sous le titre de *Chronique des Vavassours ;* et nos annales mentionnent aussi, en 1330 Guillaume de Petersem, chanoine de l'église de St.-Barthélemy à Liège ; en 1346, Jean-le-Bel ; en 1370, Jean Dupin ; et en 1390 le fameux Jean d'Outremeuse (2), tous poètes et historiens du peuple,

(1) « Cheste dame fu née de Sessoingne et estraite de royal lignie ; et fu en sa jonece ravie des mescréans ; et fu par le porveanche nostre Seigneur amenée en cest païs et vendue à un haut home qui avait nom Erchenoalx, et estoit à chest tans mareschaux de France.....» Les diverses expressions de ce fragment portent l'abbé Lebeuf à dire que cette traduction a été faite dans les Pays-Bas, et certainement à Liège. Ce qui est probable, c'est que ce fragment est tout modernisé. — *V.* les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVII, p. 727, et t. XXIII, p. 258. *V.* aussi Dom Brial : *Hist. littéraire de la France*, t. XIV, p. 403.

(2) Dans ses *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jean d'Outremeuse*, p. 10, M. Polain a oublié de nous dire que ce célèbre chroniqueur fut enterré à St.-Michel, où l'on voyait son écu, portant losangé d'argent et d'azur au canton d'argent à deux fierces en sautoir.

tous faisant usage du parler vulgaire pour lui plaire. On ne peut douter qu'ils n'aient été précédés par des auteurs moins importants, qui leur servirent de modèles. De la plupart de ces écrivains, inconnus ou non, rien ne nous est parvenu, ou peut-être leurs ouvrages sont-ils enterrés dans quelque recoin poudreux d'une vaste bibliothèque. Ce que nous savons, c'est que tous ils se sont distingués, soit en prose, soit en vers, et que tous ils doivent avoir écrit dans la nuance de l'idiome qui se parle à Liège.

Il n'y a que deux ouvrages composés dans ces siècles un peu reculés, qui soient arrivés jusqu'à nous. Le premier a été écrit vers la fin du XIII[e] siècle. C'est une *Histoire de Robertmont*, monastère de filles de l'ordre de Citeaux. L'auteur est inconnu ; ce qui est vraisemblable, c'est qu'il était clerc fort instruit (1).

Nous trouvons le second presque un siècle après; c'est en 1360 qu'apparaît messire Jacques de Hemricourt, auteur du *Miroir des Nobles de Hesbaye*, du *Traitiez des Werres d'Awans et de Waroux*, qui ont été imprimés, et du *Patron del Temporaliteit*, qui est encore inédit (2).

(1) Entre autres légendes, il raconte celle-ci. Il s'agissait de savoir dans quel emplacement on éleverait de nouveaux bâtiments : « Li dite Abeest, en bone foy, prendit leis clief ke eal portoet et leas jeta et l'aire, et diha Die te konduse ; la ouse ke te tombriet on y freit li grand altet ; men ki fut choise admirab ! Li boyray di clef fut portiet par desour leas plus grand chesne, et fut tombier el meisme liu où qui asteur est li grand atiet assi. » — Cet ouvrage est inséré dans le *Manifeste des droits de la révérende abbesse de Robertmont*, etc., Liège, 1635, in-4°. *V.* pag. 29 et suiv.

(2) Dans notre *Notice biographique sur Jacques de Hemricourt*,

Quoique Hemricourt, ou plutôt ses éditeurs, ait voulu franciser son rude langage, ses ouvrages sont écrits en pur et franc wallon.

Après Hemricourt, silence cent fois plus profond et plus triste que jamais, car cette fois on en connaît les causes. Pendant un siècle, la muse wallonne se taira, effrayée et mise en fuite par cent ans de guerre, guerres continuelles, guerres féroces, guerres de religion, c'est tout dire. Les lettres seront foulées aux pieds avec le Péron; elles s'engourdiront si bien qu'elles resteront muettes même à l'appel de l'Imprimerie, qu'on découvre. Liège perdra toutes les institutions littéraires et scientifiques qui faisaient jadis sa renommée, et Guicchardin, en la voyant, s'écriera avec amertume : *Ceste Cité flourissoit plus jadis qu'elle ne fait à présent, à cause que les Lettres et toutes Sciences y estoient en grand honneur* (1)! Pour la voir renaître, il faut attendre le XVII^e^ siècle, qui lui ramène le calme. Mais le wallon, hélas! a reçu le coup mortel, et il ira toujours en dépérissant : il va s'éteindre désormais comme langue originale et propre d'un peuple qui ne ressemblait à aucun autre : il va disparaître comme langue qui se parle et s'écrit : il va enfin subir cette décadence qui punit tout ce qui reste stationnaire. Or, le jour où une langue n'avance plus, c'est le jour où elle meurt, c'est-à-dire, où elle devient patois. Et à cette époque déjà, ce n'est plus autre chose. Nous en faisons aujourd'hui l'histoire.

p. 26, nous avons donné un extrait de la préface du *Patron* mais il contient de mauvaises leçons. Nous publierons incessamment en entier le *Patron del Temporaliteit.*

(1) *Description de touts les Pays-Bas*, etc. Amsterdam, 1609, in-fol. — *V.* pag. 469.

En effet, le wallon ne donne pas signe de vie durant tout le XVI^e^ siècle; il ne reparaît que dans le XVII^e^. Quelques sonnets, des épigrammes et des paskeies voient le jour. Du temps de Mansfeld, ses déprédations deviennent le sujet de toutes les conversations :

On copenne ensi à Montnaie
Ent les botress et les hoyeu (1).

Vers 1638, parut la *Novelle chanson* (en dix-sept couplets) *di danse de predican forquity qui volè dârè leu narenn so lèpurlog del catholik cité di Lîg*. On y trouve un vers qui donnerait une autre date à cette pièce que la nôtre, qui n'est qu'approximative :

Mey si cens ans vos esté catholike, etc.

Li Salazar Ligeois fut probablement imprimé vers 1640; cette pièce a trait à la tyrannie de Ferdinand de Bavière (2).

Mais c'est surtout le XVIII^e^ siècle qu'on peut considérer

(1) *Entrejeux de paysans sur les discours de Jamin Brocquege..., et un soldat françois;* d'au moins trois cents vers. — Deux autres pièces de poésie, en forme de réponse, contenant à peu près trois cent cinquante vers, parurent à la même époque (1629?).

(2) Ja l'cour crevé, si fonge et lame
Quan gy pense à se pove cz âme,
Se payson di nos pay
Qui Salazar a fay mory.
Qui a jamae veou es vie
Fé in osi grond tyranie?
O dou binamé seigneur Diet,
Et vo amor di Saint Lambiet, etc.

Cette pièce contient environ cent quatre-vingts vers, orthographiés sans goût et dans la nuance de la commune d'Ans.

comme l'ère brillante du wallon, et cela, peut-être, parce qu'il nous est moins inconnu. Jamais cet idiome ne fut exploité avec tant de succès. Opéras, comédies, poèmes, hymnes, chants patriotiques, cantates, vers érotiques et badins, tous ces genres furent traités et souvent d'une manière heureuse. A peine le siècle s'ouvrait, que Lambert de Rickman lançait contre les eaux thermales et minérales du pays, son poème satirique intitulé *Les aiw di Tonk*. Parut ensuite la *Pasquée critique et calotène so les affaires del Médicène* (1), longue, amusante et élégante composition d'un anonyme. Vers 1757, on vit se suivre de près les pièces dramatiques intitulées : *Li Ligeoi egagi* (2), par J.-J. Fabry; les *Ypocontes* (3), par S. de Harlez; *Li Voëgge di Chofontaine* (4), par de Cartier; *Li Fiesse di Hoûte-si-Plou* (5), par H.-G. de Vivario, etc. Le wallon monta alors sur la scène, et une grande vogue s'attacha à ces poèmes, dont un savant artiste, Jean Hamal, maître de chapelle de la cathédrale, composa les partitions, qui étaient d'un pittoresque certainement

(1) *A Visé, amon Mathi et Jâcques Bourgeoi, à l'enseigne dè Pèron Ligeois.* In-8°. (1725 ?)

(2) Li Ligeoi egagi, *operâ burless es deu pârteie, mettou ès musik par M. Hamâl.* Liège, (1768) in-8°. Une nouvelle édition porte pour souscription : *à Lîge, à mo l'veff S. Borgignon, enprimeur de Prence et delle Veie.* (1777?) in-8°.

(3) Les Ypocontes, *operâ burless ès treuz act, avou des gran kœur, mettou ès musik par M. Hamâl.* Liège (1768), in-8°.

(4) Li Voiegge di Chofontaine, *ès treuz act.* Liège, (1768), in-8°.

(5) Li Fiesse di Houte-si-plou, *operâ comique ès treuz pârteie, mettou ès musik par M. Hamâl.* Liège, (1768), in-8°.

Hoûte-si-Plou est un hameau près d'Esneux.

remarquable, puisqu'elles ont mérité mainte fois les éloges de Grétry.

La presse reproduisit à l'envi la plupart de ces ouvrages (1), et un plus grand nombre encore se conservent manuscrits. Notre intention n'est pas d'en dresser aujourd'hui le catalogue.

L'impulsion était donnée; le wallon régnait en despote; on lui sacrifiait le français. Dieu sait où il pouvait aller : l'amour filial que l'on portait à ce dialecte aurait peut-être fait crier *hahay* contre la langue des Quarante, tout comme font aujourd'hui les Flamands; mais heureusement cet état de choses changea subitement par l'établissement de la Société d'Émulation, en avril 1779. Le pays commença alors à avoir un plus grand nombre d'écrivains nationaux (2); le parler usité dans les relations

(1) Si nous en croyons Villenfagne, *Mélanges sur l'histoire de Liége*, t. I, p. 161, les divers opéras que nous venons de citer ont été recueillis à Liège un peu avant l'année 1787. En 1810, une nouvelle réimpression eut lieu; ils ont encore reparu en 1827 et en 1830 sous le titre de *Theâte Ligeoi*, etc., in-32.

Lors de la représentation de ces opéras, il en parut des comptes rendus dans les recueils périodiques; nous ne nous rappelons plus les titres de ces revues.

(2) « Si le peuple liégeois n'a pas enrichi la littérature, j'ai toujours cru et je promets de prouver avec la plus grande évidence qu'il faut surtout en accuser le jargon grossier et barbare qui naguères était encore le seul langage de toutes les classes de citoyens. » Certes, ce n'est pas un paradoxe que cette opinion de Malherbe, quoique formulée avec un peu d'aigreur. *V.* sa *Galerie de portraits d'Auteurs et d'Artistes Liégeois*; Liège, 1802, in-8°. p. 6. — « La nation belge a toujours montré peu de penchant pour les agréments de l'esprit et pour les grâces du style », écrivaient en 1811 les éditeurs de l'ouvrage intitulé *Flandricismes et*

sociales fut totalement mis de côté : le bon goût réclamait l'emploi d'une langue polie, douce, élégante, riche, pour avoir des lecteurs. On ne mit pas d'entêtement à vouloir posséder une langue aussi indépendante que l'était le pays : on voulait être lu, et on fit usage du français.

Quand cette réforme arriva, on éprouva de nombreuses difficultés à trouver dans cet idiome des équivalents du wallon (1). Quelques personnes voulurent aplanir ces difficultés et faciliter la connaissance du langage à la mode. J. Cambresier, prêtre de Liège (seul renseignement biographique qu'on ait sur cet écrivain utile), crut rendre un service important à ses concitoyens, qui, comme lui, dit-il, font plus généralement usage du wallon que du français, en publiant un *Dictionnaire Wallon-Français* (3). Ce vocabulaire n'est pas très-complet. Le dialecte préféré est celui de Liège. L'auteur ne suit d'autre orthographe que celle que lui suggère l'oreille. Il est très-intéressant pour la prononciation ; les proverbes qu'il cite pour exemples sont bien choisis : somme toute, c'est un ouvrage fort recommandable.

Nous ignorons quels auraient été les résultats de cette publication sur le wallon et de l'activité intellectuelle

Wallonismes. « Toutefois dans les Belges, ajoutent-ils, nous ne comprenons pas ici les Liégeois, qui ont toujours beaucoup aimé la littérature française et possédé, dans tous les temps, des écrivains élégants et corrects. »

(1) « Le Liégeois qui voulait écrire, était donc réduit à emprunter une langue qu'il ne parlait pas, et qui par conséquent ne lui était pas familière. » Malherbe : *Galerie de portraits*, etc., p. 7.

(2) Liége, 1787, in-8°, à deux coll.

qui commençait à régner dans le pays de Liège : l'orage révolutionnaire et l'invasion républicaine firent déposer la lyre wallonne comme la lyre française. Sous le règne des envahisseurs, la langue de nos ancêtres fut regardée comme indigne de toute étude ; seulement, en 1812, une circulaire du ministre de l'intérieur ordonna aux savants de lui consacrer quelques veilles. Cet ordre prescrivait en outre à tous les préfets de recueillir les monuments écrits en patois de leurs départements, et d'envoyer, comme échantillon, la parabole de l'*Enfant prodigue*. Les événements politiques empêchèrent de donner toute l'attention nécessaire au programme : le département de l'Ourthe ne fut représenté que par une version de Liège et de Malmedy. Ce fragment de notre idiome (1) n'est guère satisfaisant : le français dominait le traducteur : il ne rend pas mot à mot l'original.

Avec la paix, les savants reparurent. En 1823 « la mode ayant proscrit l'idiome wallon », un littérateur liégeois, L. Remacle, augmenta le travail de Cambresier et le publia sous le titre de *Dictionnaire Wallon-Français* (2). Il le fit précéder d'une *Grammaire Wallonne*,

(1) La version en dialecte de Liège fut communiquée par M. D'Omalius d'Halloy ; elle est insérée dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, (1824), t. VI, p. 463.

(2) Liège, 1823, in-8° ; l'*Abrégé de Grammaire Wallonne* a quarante-huit pages. — L'auteur publie maintenant une seconde édition du Dictionnaire, in-8°, à deux colonnes. Le tome 1er vient de paraître : il finit avec la lettrine F et comporte xxxv et 687 pages. A propos de cet ouvrage, nous dirons que ce n'est pas faire un dictionnaire wallon que de *walloniser* tous les mots français, etc., etc., anciens et modernes. Les *glossaires* de patois devraient être façonnés sur les lexiques de Roquefort et de Raynouard.

où, le premier, il cherche à astreindre notre dialecte à des règles fixes. Nous avouons qu'en général elles sont fort arbitraires et souvent très-malencontreuses. Un défaut capital chez cet auteur, c'est qu'il s'inquiète fort peu d'en rechercher l'origine dans les étymologies; d'un autre côté, sa prononciation s'éloigne totalement de celle qui est suivie dans la plupart des ouvrages écrits en wallon, et que l'on considère comme *classiques*. Ce reproche est si fondé, que l'on ne peut presque plus lire couramment nos écrivains quand on a étudié l'ouvrage de ce lexicographe.

Mais cette dernière crainte est un peu chimérique, car notre siècle accueille froidement notre pauvre idiome, et celui-ci se trouve aujourd'hui descendu à l'état de vrai patois. Quelques rares amateurs seulement en font usage dans de petites satires, souvent politiques et toujours de circonstances. L'*Almanach* du fameux Mathieu Laensberg, célébrité que bien des biographies nous envient, contient chaque année certain nombre de pièces de vers sur des sujets assez heureux, mais qu'une orthographe vicieuse rend illisibles(1). Peu avant 1830, Simonis, chansonnier populaire et souvent trivial, se servit habilement du wallon pour jeter du ridicule sur les actes du gouvernement hollandais. Après les avoir composées, Simonis chantait lui-même ses *paskeies* dans les carrefours et sur les places publiques. Une foule nombreuse applaudissait à ses chants, qui étaient le plus souvent

(1) Du moins depuis 1834; car avant cette année, et à dater de 1801, on ne trouve dans cet annuaire que de petites phrases proverbiales wallonnes, le plus souvent niaises, malgré leur laconisme.

l'expression des griefs du peuple. Simonis paya diverses fois les écarts de sa muse hardie par la prison.

C'est ainsi que le wallon est arrivé jusqu'à nous depuis 1794, méconnu, marchant dans l'ombre, tout honteux. Qu'on ne croie pas qu'il soit tout à fait proscrit cependant; non; il est seul en usage dans la classe populaire, qui ne le reniera jamais. On le parle aussi dans un grand nombre de maisons bourgeoises, mais on l'abandonne aussitôt que paraît un étranger. Dans les classes un peu relevées, pour mettre du pittoresque dans la conversation, on fait souvent, mais en rougissant, marcher de front et la langue liégeoise et la langue française, soit qu'on aime à son insu à parler l'idiome national, soit que le français ne puisse offrir des équivalents de ce qui frappe subitement les sens. L'aristocratie, comme on doit le penser, ne veut pas se compromettre en faisant entendre par mégarde l'accent maternel : la recette la plus simple et la plus sûre, c'est de faire semblant de ne pas le connaître.

Au siècle dernier, l'antique wallon n'était pas exclusivement relégué chez les classes bourgeoises et ouvrières : il se montrait au grand jour, et le tréfoncier comme l'avocat, le gentilhomme comme la petite-maîtresse se servaient sans rougir de ce langage simple et naïf, qui joint souvent à la vivacité de l'expression le pittoresque de l'image (1).

(1) « Je conviens qu'il y a partout des patois, mais il faut également convenir que c'est une monnaie qui n'a cours nulle part que chez le bas peuple, et qu'il n'y a qu'à Liège qu'on ait vu parler à tout le monde indistinctement le trivial langage des Halles. » Trois pages plus loin, Malherbe entre dans un bien

Mais depuis l'invasion française et l'incorporation de notre pays à la France, nous le répétons, la langue parisienne devenant d'un usage journalier, le wallon en reçut des atteintes qui lui ont fait perdre de son originalité. Aujourd'hui, il est presque impossible d'écrire dans cet idiome sans être plus ou moins dominé par la langue de nos voisins du midi, qui vous suggère subtilement ses paroles et ses tournures. On éperonne vainement l'imagination; peu meublée de lectures *classiques*, elle se retourne, étonnée, en s'écriant :

Ki dirège?
Allon, ça, dihém ès Françai
Souk i fâ ki j'deie ès Ligeoi (1).

On n'écrit plus alors que du français *wallonisé*, c'est-

autre accès de colère contre le wallon : c'est les cheveux dressés sur la tête, les yeux sortant de leur orbite sans doute, que cet original écrivain s'écrie : « Que notre abject et insignifiant jargon cesse donc tout à fait d'être l'interprète de nos idées; rougissons de l'avoir trouvé beau et d'avoir pris si longtemps sa dureté pour de l'énergie, et sa grossièreté pour de la naïveté; changeons en mépris, changeons même en haine et en horreur l'attachement aveugle et extravagant que nous avons eu jusqu'à cette heure pour lui; mettons, etc. » — *Galerie de portraits d'Auteurs et d'Artistes Liégeois*, p. 11. — Un autre Liégeois avance avec plus de vérité que la proscription du wallon porta une grave atteinte à notre nationalité « Plus de wallon, partant plus de bonacité, mais fredonnement d'airs lubriques, insultes en mauvais français à la religion de nos pères, etc. L'établissement d'une société d'Émulation pour les belles-lettres et les arts fut le dernier coup, etc. » De Trappé: *OEuvres diverses*, etc.; Paris, 1803, in-8°, p. 89.

(1) *Prologue po ravisé on complimen chanté ell sâll d'Assemblaie sol Plesse des Jesuittes li nouf fevrîr* 1762. Liège, in-8°. *V.* page 3.

à-dire, qui a quelques désinences et quelques inflexions patoises. Aussi, en général, le wallon se parle mais ne s'écrit plus.

Cette réforme n'est pas d'hier seulement; elle remonte déjà à une époque passablement éloignée. L'origine en sera vite recherchée : elle gît dans l'invention de l'Imprimerie, qui, en répandant les ouvrages des meilleurs écrivains, multiplia et facilita les moyens d'instruction. La nation dont les presses vomirent le plus d'ouvrages, devait inévitablement acquérir une vraie supériorité intellectuelle. Cette condition fut bientôt remplie à Paris : le dialecte de cette capitale se distingua par sa richesse, son harmonie et sa flexibilité. Pour résister à la magie des avantages de cette langue, qui, tout de suite, représenta exclusivement les dialectes de la France (quoique alors la centralisation politique fût presque nulle), il aurait fallu rivaliser avec elle : c'est ce qui ne se fit point. Le patois parisien n'ayant à lutter contre aucun de ses frères, eut dans toute l'Europe un succès glorieux. Fier de sa renommée, paré de tous ses avantages, il fit invasion dans le pays de Liège : l'âpreté du langage de nos pères ne put longtemps jouter contre des accents plus doux et plus polis. On n'étudia bientôt plus que dans des livres français, et c'est de là que datent ces atteintes portées à la langue wallonne.

Maintenant que nous avons esquissé rapidement l'historique du wallon, il serait, peut-être, nécessaire de parler de son matériel. Notre portefeuille est gonflé de notes grammaticales qui se pressent à chaque moment sous notre plume ; mais comme nous n'aimons pas ce genre d'érudition, et que nous finirions d'ailleurs par ennuyer le bénévole lecteur, cet objet ne nous arrêtera pas longtemps.

Quoique le wallon soit loin encore d'être assujetti à des règles certaines, il a cependant un fonds grammatical dont on a cherehé à fixer les points principaux. Nous ne ferons pas ici usage de ces travaux; nous nous livrerons pour notre propre compte à de nouvelles recherches philologiques, qui se rapporteront, pour la plupart, au dialecte de Liège, qui est le seul dont nos bons auteurs aient fait usage. Une observation générale, et qui est ici à sa place, c'est que pour bien apprécier les mots et les formes grammaticales du wallon actuel, il faut avant tout remonter aux origines, qu'on ne trouve que dans les langues parlées par les écrivains du moyen âge, comme, entre autres, Hemricourt; car, il faut l'avouer, on ne peut aujourd'hui écrire le wallon d'une manière régulière qu'en recourant à l'orthographe ancienne, c'est-à-dire, qu'en recomposant la grammaire en usage chez nous au XIII^{e} siècle, ou, pour le moins, au XIV^{e}. On comprendra aisément qu'il ne peut être ici question de cette manière d'envisager notre idiome. Nous y reviendrons un jour. Contentons-nous, pour aujourd'hui, d'émettre quelques réflexions pratiques sur une matière qu'on a trop négligée, nous voulons dire, sur la valeur prosodique de certaines lettres de notre wallon.

Dans l'alphabet de cet idiome, certaines lettres, en effet, ont une prononciation étrangère à la langue française, langue que nous prendrons pour faire ressortir nos remarques et nos comparaisons, sans vouloir cependant laisser supposer que ces mots wallons lui aient été empruntés. Nous les passerons en revue au galop.

A.

Surmonté d'un accent circonflexe, il prend le son aigu de la syllabe française *au*, qui doit se prononcer comme *o* dans *or* : *ârmâ*, armoire, qu'on lit *ormo*.

Li pôve Bay, à foisse de printe
Ci chin d'brôwet po d'hiergi si vinte ;
Purjif si foir, del nute, dè jou ;
Ki hita l'âme po l'trô di s'cou (1).

On doit particulièrement faire attention à l'accent dont l'*a* peut être surmonté, car il en pourrait naître de plaisantes erreurs : *âweie*, *aweie* : le premier signifie anguille, le second aiguille.

La plupart des mots terminés en *al* en français et qui ont leurs analogues en wallon, se changent en *â* : cheval, *chivâ;* aval, *avâ;* ceux en *âge* prennent la terminaison brève et rapide *èg* : *messège*, *corrège*, *visège*, *ovrège;* et ceux terminés en *eau* prennent le son clair de *ai* : *chapai*, *cisai*.

C.

Cette dentale, comme en français, a un son dur. Contre l'usage qui commence à s'introduire, nous ne voudrions pas qu'on lui substituât le *k*, comme dans *kokâte, kéke, kuire*, qui rappellent difficilement *cocarde, quelque, chercher*. Ce dernier mot s'écrirait mieux *quiers* comme en roman, dont l'étymologie est *quæro* : on devrait alors écrire *qwire*.

Le *c* au commencement ou à la fin d'un mot, quand il précède un *h*, se prononce gutturalement *thié* : *pochi*, sauter ; *herchi*, traîner ; *sprichi*, jaillir. Ce *ch* consonne appartient exclusivement à l'organe oral de la race wallonne.

(1) *Pasquée critique et calotène sò les affaires del Médicène*, p. 6.

E.

On doit faire attention aux accents dont il peut être chargé. Sans accent il se prononce *eu*, comme dans *femm*, femme, dont le son vocal est *feum*. Quand l'*e* muet est final et vient à la suite d'une consonne, il perd presque totalement sa valeur, et ne donne aucun son. Il renforce seulement la lettre qui précède, ou, pour mieux dire, il n'est plus qu'une vibration d'une consonne qui finit et se prolonge : *hâgne*, écaille. Mais il y a des exceptions. Dans quelques localités, on appuie sur cet *e* final et on le fait sentir assez fortement comme si c'était une particule : *des maweurez* [è] *cèlihez*. Un lecteur judicieux doit prévoir ces exceptions ; mais pour les rendre sensibles il serait peut-être bon de marquer du tréma l'*ë*, qui reprendrait alors sa qualité de voyelle : l'*e* final de *maweurëz* aurait ainsi un son, et celui de *cèlihez* serait nul.

L'*e* français dans le corps des mots communs au wallon, se fait le plus souvent précéder d'un *i* : *viersé*, *tiess*, *pierdou*, *biess*, *fiess*. Le contraire a lieu à l'égard du *ier* français, qui se change en *i* : *Vervi*, *Chokir*, *prumi*, *offici*, *bire*.

Suivi d'un *u*, il se prononce comme dans *heureux* : *heure*, *pitleur*, tache de rousseur. Dans le corps de tous les mots où, par analogie avec le français, on voudrait donner à l'*e* la voix *en*, on doit lire comme si c'était écrit *in* : *vent*, lisez *vin* ; *même* : *meime* ; *temps* : *tin*.

G.

Cette lettre a toujours le son guttural, comme dans *mangon*, boucher ; *gatt*, chèvre ; *galaff*, gourmand. Devant un *n*, elle prend le son de *gne* très-sonore : *sogne*,

peur; *pogne*, poing; *hignté*, rire étouffé et moqueur de plusieurs personnes. Quand, à la fin d'un mot, elle précède un *e*, *g* se prononce faiblement et comme s'il était précédé d'un *d* : *roge*, rouge. Dans les mots probablement d'origine franke, il se change en *w* : *wangni*, gagner; *wage*; *èwaré*, *wârdé*, *wère* (guère). Du reste, le *g* et le *w* s'échangent fréquemment.

H.

Il doit se faire entendre fortement quand il est à la fin ou au commencement des mots : *bîhe*, bise; *côh*, branche d'arbre; *frèh*, mouillé; *neuhe*, noisette; *hïï*, déchirer violemment; *hahlé*, rire à gorge déployée. Les mots où il est muet ne sont pas communs : *hût*, *heuré*, *houh* (1).

I.

Cette lettre joue un assez beau rôle dans notre idiome. Elle ne figure isolée que pour remplacer le pronom français *il*. A la fin des mots, elle se change en *y* ou mieux en *i*, et elle devient longue : *couvlî*, tonnelier; *ispïï*, briser; *waï*, patauger. L'*i* s'élide souvent quand on parle avec une certaine force : *d'ha*, pour *diha*, dit; *s'tronlé*, pour *sitronlé*, étrangler. Dans les mots cités

(1) Tous ces mots doivent-ils commencer par un *h*? Doit-on écrire *houh* selon son origine étymologique, venant de *huis*, duquel mot frank on a fait *huissier*; ou bien, comme on le prononce, *ouh*, venant de *ostium*, probablement? C'est ce que nous ne savons, ne pouvant consulter le *Trésor des origines* ou les autres ouvrages philologiques de Pougens. Ce savant antiquaire disserte longuement à propos de notre mot *ouh*, sur la signification de *porte* chez la plupart des peuples du globe. Voyez ses notes sur le *Voyage philosophique et pittoresque sur les rives du Rhin, à Liége*, etc., t. I, p. 166.

isolément il ne s'élide point: *sitâré*, éparpiller; *siteul*, étoile; *ridohi*, rebondir.

Il se met souvent par épenthèse après les lettres *a*, *e*, *o*. Il modifie alors la syllabe avec laquelle il se trouve: avec l'*a*, il donne le son de *ai*, comme en français: *aiw*, eau. Nous voudrions cependant qu'on le remplaçât par *y* toutes les fois que l'*a* doit se prononcer fortement ouvert: *waye* (exclamation de douleur), au lieu de *waie; warmaye* (éphémère), au lieu de *warmail*, pour conserver la prononciation exacte de *vraie*, *waide*, prairie.

Joint à l'*e*, le son de l'*i* devient très-ouvert, comme *èe*: *Mareie; jeie*, noix; *beie*, bille; avec l'*o*, il prend le son de *oye: hoye*, houille; *furtoye*, fressure.

La diphthongue *oi* quand elle n'est pas suivie d'un *e* sonne alors comme *oè: histoire* se prononce histoèr; *ligeoi*, ligeoè; *toire* (tort) toère.

J.

Il a une grande valeur en wallon. Devant une voyelle il se modifie d'une manière singulière, puisqu'il se prononce *diè*, en appuyant toutefois légèrement sur le *d*. Ainsi dans *jewâd*, inopportune contraction de *Dieu vi wâde*, Dieu vous garde, le mot doit se prononcer en faisant sentir toutes les lettres: *Dièwâd*. Il en est de même dans *Jâck*, Jacques, que l'on prononce *Diâck; joû*, jour; *joene*, jeune; *jenne*, jaune.

Quelques auteurs croient devoir substituer le *g* au *j*, qu'ils suppriment tout à fait: c'est à tort, ce nous semble.

K,

Que l'on prononce *kó*, ou mieux, d'après l'ancienne épellation wallonne, *kâ*, en ayant soin de se rappeler que l'*â* marqué d'un accent circonflexe se prononce

comme *o* dans *or*. Cette consonne doit être préférée au *C* ou au *que* parce qu'elle est plus fermement dure. Aussi, comme au moyen âge, écrivons-nous *ki* le pronom *qui*. Toutefois, pour ne pas trop s'éloigner de la forme primitive, nous voudrions conserver le *c* dans les mots ou le *k* n'est pas d'une extrême nécessité.

L.

A la fin d'un mot, *l* sonne absolument sec et rapide : *makral*, sorcière. Si cette observation était toujours présente à l'esprit lorsqu'on lit un ouvrage wallon, l'auteur ne se trouverait pas dans la singulière nécessité d'employer de doubles consonnes liquides pour adapter l'écriture à la prononciation parlée.

M. N.

L'observation précédente s'applique surtout aux lettres M et N, qui doivent aussi quelquefois se doubler. Ce redoublement de consonnes est souvent d'une nécessité réelle, car il est divers mots que l'on ne pourrait distinguer, comme *mohonn*, maison, de *mohon*, moineau.

Ne pourrait-on éviter cet inconvénient par un tilde ou substituer un *e* muet à la seconde consonne ?

O.

L'*o* simple est ouvert et sonore : *eco*, encore. Surmonté d'un accent circonflexe, il devient très-grave : *brôdi*, farfouiller. Par épenthèse on le fait suivre souvent d'un *e* pour lui donner le son quelque peu nasal de *on*, comme dans *joene*, jeune ; *poene*, peine.

La syllabe *ou* de la plupart des mots français se change en *o* : *mori*, mourir ; *gott*, goutte ; *trové*, trouvé ; *molin*, moulin ; et viceversâ la syllabe *u* en *ou* : *vinou*, venu ;

pierdou, perdu; celle en *oi* se transforme en *eu* : trois, *treu*, croire, *creure;* et celle en *œu* en *ou:* bœuf, *bouve;* œuf, *oû.*

P.

On le supprime à la fin des mots qui viennent du français, et alors il donne à la voyelle qu'il accompagnait un son grave : *có*, coup. Seul, il se fait fortement sentir : *cop*, couple.

Q.

Cette lettre est d'un usage peu fréquent parce qu'on lui préfère le *k*, en dépit de l'origine des mots où il se trouve. Notons en passant que c'est à cause d'elle que notre fameux compatriote P. Ramus fut égorgé par des fanatiques dans cette belle journée connue en France sous le nom de *Massacre de la St.-Barthélemy.*

Quand le *q* est suivi d'un *u*, il se prononce comme en français : *quai*, *question.* Il serait à désirer que cet *u* fût généralement remplacé par un *w* dans les mots *qwatt*, *qwitter*, où il a le son du *qui* latin.

R.

Il serait utile et opportun d'examiner si l'on doit redoubler les consonnes finales ou y suppléer par un *e* ou un tilde; doit-on écrire : *Li fiess di Houtt si Plou,* ou *Li fiesse di Houte si Plou?* Cette seconde leçon entraîne avec elle un nconvénient: c'est que le lecteur ferait entendre lentement l'*e* final, tandis qu'en redoublant la consonne le langage écrit serait tout à fait conforme à la prononciation. Le caractère harmonique du wallon semble exiger cette orthographie.

S.

On le redouble souvent à la fin des mots pour que la

prononciation soit précipitée. Devant une voyelle, il donne le son de *che : servante* (chervante); *cisial* (cichal), celui-ci.

L'*s* français, en wallon, se change parfois en *h :* poisson, *pehon ;* aisément, *âheimin ;* maison, *mohonn.*

T.

On doit le redoubler, selon nos écrivains, quand il est final. Seul, il est nul pour la prononciation : *sot, mot, divant.*

U.

Le *ui* français se modifie en *u :* bruit, *bru ;* luire, *lûre ;* puisque, *puski.*

W.

Il se prononce largement, comme dans *wallon,* qu'on lit *oualon ; wahai*, cercueil ; *êwaré*, ébahi ; *rascrâwé*, rétorquer.

X.

L'*x* français en passant dans le wallon se modifie quelquefois et se change en *s :* excuser, *escuser ;* exprimer, *esprimer.*

Z.

Cette lettre est d'un emploi heureux dans une foule de mots : *zuné*, bourdonner ; *tuzé*, méditer ; *pazai*, sentier ; *dizongi*, secouer ; *rèzé*, lécher un plat.

Nous ne nous étendrons pas sur les formes grammaticales, qui, aujourd'hui, sont moulées sur la grammaire française. On trouve en effet dans le wallon toutes les parties du discours, le Nom, l'Article, l'Adjectif, le Pronom, le Verbe, le Participe, etc.

Le Nom ne prend aucun signe distinctif au pluriel ; il est invariable, dans la crainte sans doute qu'il n'influe sur la prononciation. On pourrait cependant le marquer par un *z*, qui n'aurait d'autre valeur que de frôler agréablement contre la voyelle qui commencerait le mot suivant : *noz aduziz ; dez ouhaiz.*

Le wallon admet de petites différences pour l'Article.

L'Adjectif est parfois invariable. Le féminin des adjectifs terminés en *i* se distingue par la finale *eie : hagni, hagneie ; fahi, faheie ; frohi, froheie.* Contrairement à la langue française, si à un substantif on ajoute une épithète ou un adjectif, ces derniers se placent plus élégamment avant le substantif : *On neur chivâ ; al blank mohonn.*

Le Pronom est très-riche, ayant un nombre varié de formes. *Li,* pour le singulier, masculin et féminin ; l'*i* s'élide souvent. *Lu*, lui ; *leie*, elle ; *ti*, toi ; *zell*, eux. Quand deux *vous* se suivent, celui qui est le régime s'élide le plus ordinairement : *Vo v' rafii.*

Le Verbe n'est pas riche dans ses terminaisons. A la première et à la dernière personne du singulier, l'*s* manque communément : *Ji heuve, ti heuve ; ji size, ti size ; j'ècràh, t'ècràh.* La première personne du pluriel de l'indicatif, qui se termine en français en *ons*, se change en *an : noz d'han, noz tuzan ;* et à l'imparfait, en *î : noz d'hî, noz tuzî, noz wignî.*

Les temps généralement n'ont que deux terminaisons, l'une pour le singulier, l'autre pour le pluriel. Il n'y a donc, pour ainsi dire, qne le pronom qui change. Les infinitifs n'ont pas d'*r* final comme en français.

Quand les temps des verbes sont terminés par des consonnes, celles-ci doivent compter dans la pronon-

ciation. Entre autres, les troisièmes personnes affectent de se charger de la finale *t*, et la voyelle qui suit s'appuie fortement sur lui : *I vat à Lége; I bou hatà l'ouh* (il cogna à la porte).

Une singularité frappante se montre dans l'Impératif. C'est que les pronoms s'élident tout à fait : *Diné m'*, donnez-moi ; *diné v'*, donnez-vous.

Des Participes, il n'y a que le participe présent qui offre quelques difficultés, comme, par exemple, quand il s'agit de savoir s'il doit conserver le *t*. — Le participe masculin en *ou* fait au féminin *owe* : *vinou*, *vinowe*; *qwerou*, *qwerowe*.

Dans les négations, le *pas* français se change en *nin* ou *gott*, etc., etc.

Nous pourrions facilement multiplier ces comparaisons ; mais elles suffisent, croyons-nous, pour démontrer que le wallon possède un curieux système grammatical ; il ne résulterait d'ailleurs de nos recherches, trop peu étendues sans contredit, que peu d'utilité, vu qu'on pourrait prendre pour des règles générales les exemples isolés que nous citerions, et que les caprices de la prosodie wallonne sont, plus que partout ailleurs, très-arbitraires; et c'est sans nul doute à cause de cette difficulté de rendre par des signes distincts les éléments constitutifs de notre dialecte, qu'aucun système orthographique passable n'a encore été proposé pour l'écrire. Le Liégeois dévore les mots plutôt qu'il ne les prononce, et il ne paraît satisfait que quand les consonnes étouffent les voyelles ou qu'il en peut faire des monosyllabes à la terminaison dure ou nasale. Le choc des syllabes rudes est alors si frappant, que cette volubilité rend le wallon tout à fait inintelligible aux Français, qui pré-

tendent pourtant que le wallon est fils de leur langue. Si notre parler est si remarquable par son extrême et sauvage accentuation, raisonnablement alors est-ce que cette prononciation doit déterminer l'écriture ? Doit-on lui sacrifier les principes étymologiques et les modifications des mots? Pour nous, nous ne le croyons pas, et nous regardons ce point comme un principe fondamental : que tant que l'on voudra appliquer à notre idiome l'écriture phonique, il sera illisible pour ses enfants même. L'étude en devient déjà assez difficile quand on marque par des apostrophes les syllabes élidées dans le style de la conversation, et cela parce que les étymologies essentielles et surtout les lettres caractéristiques ont tout à fait disparu. Il est bien temps cependant qu'on astreigne enfin notre orthographe à des règles sages et faciles (1). Leur discussion causera malheureusement un grand embarras. C'est fâcheux vraiment qu'il n'existe pas dans notre royaume une Académie littéraire : tout débat sur la constitution grammaticale de notre cher et aimé wallon cesserait bientôt. Mais, comme on l'a fait dernièrement avec tant de courtoisie pour le mélodieux Flamand, est-ce que le Gouvernement ne pourrait pas créer une commission philologique pour fixer d'une manière bien officielle l'orthographe wallonne? Cet idiome deviendrait assurément aussi plus flexible, si, d'un autre côté, on le cultivait un peu plus consciencieusement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

La simplicité rude de notre idiome a fait avancer par quelques personnes qu'il n'a pas de ressources bien

(1) « Il est si difficile de faire des Règles : *Omnis definitio periculosa !* » dit le savant auteur du *Dict. Étymologique de la langue française*, Ménage.

étendues et qu'il ne peut pas rendre les expressions scientifiques ou abstraites, ou s'élever à une haute portée morale et pleine de dignité. Nous avouons aussi avec franchise qu'il s'élève difficilement au-dessus du comique, et en voici la cause : c'est que ses vers ont une marche trop précipitée, étant ordinairement de quatre à huit syllabes. — Du reste, le wallon n'en est pas moins capable de supporter une versification large et majestueuse, et il est partout à l'aise, en dehors même des petites pièces qu'il affectionne. Quant à ce reproche qu'on lui fait encore, que son allure est trop populaire (et l'on cite à l'appui des fragments du *Voëgye di Chofontaine*), une simple réflexion en fera justice. Qu'on lise la liste des personnages de cet opéra, et l'on trouvera que raisonnablement on ne pouvait faire minauder et parler avec afféterie des dames de la Halle. Mais prenez et feuilletez *li Ligeoi egagi* (1757); vous y trouverez plusieurs scènes où le sentiment est délicatement exprimé. Nous citerons en particulier la scène IV, où Marianne se trouve seule avec Colas, son amant, qui, par étourderie, vient de s'enrôler. Nous pensons que l'on ne pourrait, en moins de mots, mieux faire parler deux amants :

MAÏANE.

Jewâd, Colass.

COLASS.

Oh! k'a-je oïou?

MAÏANE.

Inn mi louk nin!... Vi fai-je paôu?

COLASS.

Diem!... Ji n'sé koi li dire.

MAÏANE.

Colass, n'ess nin po rire?
Viz égagi!... Sèrive si sò?

COLASS, *tò tournant l'tiess.*

Awè, Maïane, awè, jè l' sò.

DUO.

MAÏANE.	COLASS.
Ah! ji ne l' poléve creure :	Mi même ji n'poléve creure
Koi, Colass, ti m'qwittret?	Ki jamâie ji t'qwittreu :
Nèni, i fâ k'ti d'meure;	Mein, Maïane, si ji d'meure,
Si t'es va, ji mourret!	Ji passret pò on gueu.

MAÏANE.

Kimein, âreze li cour
Di m' fé desesperé!..

COLASS.

Maïane, dihez ki j'moure
Mein ni m'fé nin d'moré.
Si voz avi juré,
Pârlé, ki frive vò même?

MAÏANE.

Pout-on jamâie juré
De qwitté sou k'onz aime! etc.

Si l'on voulait une nouvelle preuve qu'en wallon on peut rendre tous les sentiments, on n'aurait qu'à se rappeler ce délicieux refrain d'une romance malheureusement trop peu connue :

Binameie Mareie,
Mareie, ji tè preie!
Fais soulà por mi
Ou ti m' vieret mori....

Cette romance démontre de plus que la poésie et la musique réunies peuvent donner une forme séduisante au dialecte le plus âpre, et parvenir, par une sorte de prestige, à tromper l'oreille et parfois le cœur avec les sentiments et les pensées les plus simples revêtus du langage en apparence le moins poétique. Nous pourrions

encore citer à l'appui les différentes chansons politiques de notre malheureux rapsode, le vieux Simonis, qui chantait avec émotion, en s'essuyant les yeux :

Ja v'nou plusieur feie pò chanté,
Et j'aveu li cour à ploré :
C'est inn sakoi d'bin mâlhureu,
Di mori d'faim et d' fé l' joyeu !

Il existe une infinité d'autres chansons ; mais dans la plupart la grâce, le sentiment et le goût marchent rarement de front ; il nous est pénible d'affirmer qu'il en est peu où ces qualités se trouvent réunies. Dans ce nombre, il est bien entendu que nous ne classons pas ici ces refrains graveleux et orduriers qui se hurlent quelquefois dans les rues. Toute langue a ses égouts, et la nôtre, sous ce rapport, n'a rien à envier à la muse latine ou française. Du reste, ces dernières chansons brillent plus par la grossièreté que par l'esprit ; souvent même, elles n'ont pas de mesure et riment très-irrégulièrement ; et sauf le rire bête qu'elles ont parfois le privilége de faire naître à cause de leurs bouffonneries et de leurs plates obscénités, nous ne leur aurions pas fait l'honneur de la mention. Il n'y a là ni élan ni verve, et leurs auteurs, toujours anonymes, et souvent illettrés, n'ont qu'une connaissance superficielle et tout à fait routinière d'un langage dont ils n'ont saisi ni le mécanisme ni l'esprit.

Comme nous avons déja eu l'occasion de le dire, les Contes ne nous manquent pas ; mais ce genre est de beaucoup plus restreint que la chanson ; cela se conçoit. Nous citons le suivant comme modèle d'esprit et de finesse, et pour réclamer la priorité d'invention, en

faveur de notre pays, de cette forme nerveuse et concise où le récit, le dénouement et la moralité s'épanouissent dans un bouquet de quatre vers. M. Mollevaux a-t-il beaucoup de quatrains comme celui-ci ?

Inn vindress, en mahan s'lessai,
Aveu wâgni on noû chapai.
On vein soffel.... adiu l'proffi :
L'aiw l'aveu d'né, l'aiw ell ripri.

L'Épigramme ne nous est pas non plus inconnue et nous croyons que celle-ci réunit les conditions qu'exige M. Boileau :

Ste Cicile aimév-t-el li vin ?...
Ji nè sé rin ;
Mais ji sé bin
K' lez muzicien
El houmet foirt amoureusmin.

Il n'y a guère que le Sonnet qui nous manque. Il est vrai qu'on ne le cultive que là où il y a des ruelles et des marquises, et pour celles-ci elles n'admettent guère le wallon.

Mais c'est à la Satire proprement dite que ce dialecte est favorable : ce genre de poésie, dans notre idiome, prend le nom de *Paskeie*, quoique ce nom se donne communément à toute composition en vers de six à huit syllabes. Elle constitue la véritable poésie nationale des Liégeois. Il est à regretter que le vrai sentiment poétique n'y brille pas toujours à un très-haut degré, et que parfois une trivialité le dépare, comme on peut voir dans cette pièce, qui réunit tant de naïveté à tant d'expression :

Ji m' laireu petté m' cou,
Dihév li femm dà Geôr,
Poz alé à Wihou
Li pu bai joû del Fôr....
Oh! puski v'fâ petté 'n sakoi,
Riprit Geôr, contin com on roi,
Vost èveie pasret âheiemin :
Ji v' pettrai l'gueue, et v' n'iré nin.

Au reste, cette trivialité est un défaut qu'encourt toute composition éminemment populaire. De nos jours cependant, on a tâché d'éviter ces défauts. On a mis une corde de plus à la lyre wallonne et on l'a montée jusqu'au ton de l'ode. L'auteur s'en est bien trouvé : sa poésie a quelque chose d'élégant, de simple, mêlé de douce tristesse même; c'est l'âme remplie d'amertume et le patriotique douleur qu'il regrette l'indépendance du sol liégeois. Ses regrets, ses souvenirs d'une nationalité qui n'est plus, et dont il a été l'heureux témoin, respirent une mélancolie qui charme le lecteur : tout y est neuf, même le rhythme. Le sujet est le couvre-feu de Liége, nommé *Coporeil* (1) :

(1) L'auteur, en écrivant *Koparеie*, semble vouloir indiquer que le nom de cette cloche lui est venu de ses vibrations uniformes. C'est une erreur partagée, chose étonnante, par presque tous les Liégeois. C'est *coupe-oreille* que l'on doit écrire, mot prononcé en wallon *côp-oreie*. Nos documents législatifs sont d'accord avec cette étymologie. Les ribauds, truands et voleurs domestiques étaient ordinairement punis par l'essorillement, qu'on regardait comme un châtiment ignominieux. C'est surtout quand on les avait arrêtés vagabondant après le couvre-feu, qu'ils encouraient cette peine. Le *Coporeil* sonnant, les portes de la cité se fermaient, toutes les lumières s'étei-

Li son del Coporeil
Est co d'vin mez oreie ;
Kéke feie je l'peinse oï:
Im soul eco k'el vik
Cist Coporeil antik
Ki tant d'ginz ont rouvi.

El mi donn li sovnance
Dèz anneie di mi-effance.
Cist iluzion m'plai bin.
K'eski n'a nin êveie
Di s' rèpoirté, kéke feie,
Enèri d'vin s'joene temps ?

Cette pièce, de l'étendue de vingt-cinq strophes (1), nous fait vivement regretter que nos écrivains n'aillent

gnaient, toutes les maisons étaient closes et toutes les rues complétement désertes. Cette cloche était placée dans la grande tour de St.-Lambert et sonnait déjà la retraite à la fin du XIII[e] siècle. Nous parlerons un jour de cette cloche fameuse, que nous, vrai Liégeois, n'entendrons jamais et que nous désirerions si vivement entendre. Pour rentrer dans la cité lorsqu'elle commencerait à bourdonner, pour vivre vingt-quatre heures sous notre antique nationalité, pour voir son symbole, la mauresque cathédrale, et ses institutions républicaines et religieuses, municipales et judiciaires, nous donnerions tout.

(1) Lors de la démolition de la cathédrale, en 1795, plusieurs pièces de vers parurent pour regretter la vieille basilique. Nous avons surtout remarqué une *paskeie so l'clocki d' St. Lambiet :*

Voz avé distru l' Cathédrâle
Avou s'bai âté, s'bai doïsâle.....
Spii des clocks, à cô d'cougneie,
Ki r'jofhi tot li veie,
Disterminé l'pu bai clocki,
K'aveu inn creu dè mi doreie,
K'alév kâsi juskâ nuleie,

point chercher leurs inspirations dans le brillant passé de notre histoire.

Les proverbes wallons sont généralement d'une concision remarquable. C'est un mérite qu'on ne peut leur contester. Le pittoresque de leurs expressions est tel, qu'il peint des nuances d'idées qu'on ne peut rendre en français que par de languissantes périphrases. *Diné on peu pó ravu inn fève:* combien de personnes ne font un cadeau que pour en recevoir cent fois l'équivalent! *Kwan l'pourçai est sô, lez r'laveurz sont seûrz:* quand on a désiré vivement une chose et qu'on la possède, on la rejette avec mépris pour en désirer une plus belle.

Le wallon est riche en métaphores ingénieuses, en locutions hardiment figurées et surtout en onomatopées d'une mimologie vulgaire intraduisible. L'oiseau nommé Hutte s'appelle chez nous *bout-bou-bout*, comme le cri qu'il fait entendre. *Houki*, appeler quelqu'un en sifflant. *Frig!* qui se dit quand l'amorce d'une arme à feu s'allume sans que le coup parte.

Et po d'so on dob carillon
Ki triboléve d'inn tell façon
Ki sin s'bogi fou di s'coulcie
Onz oïév heur, qwârd'heur et d'meie,
Sou k'esteu inn comodité
Dè pu grande pò tot nos Cité....
Vos race di gueux, Diu mè l'pardonn!
Avive li diale ès vo maronn
Ou arregive qwan v'z abatti
On si bai et si haut clocki!....
... Ki n' vi cassiv tarte l'eô
Qwan viz avé fèrou l'prumi cô!...
Vo neûr mivé! aviv eveie
Di n'pu fé k'on Viège di nos veie!
Ki n'aviv è coir li hawai
K'a distru inn ovrège si bai!

Le morceau suivant, que nous reproduisons encore intégralement, peut être cité comme exemple :

Binamé Diu ! Ké rmowe manège !
Kél jôie sò turtò les visège !
Onz ô rôlé les karillon,
Petté les chambe, hoûlé l'kanon ;
Les hiëtte, les kloke sonnet à foesse,
Kél atteleie ! Diu, ké disdu !
On creie, on brai, on dâr to ju.... (1)

Il est une expression particulière au wallon que nous ne devons pas omettre, quoique ce soit un jurement bassement trivial. Chez les Hébreux, comme on sait, on reconnaissait un membre de la tribu d'Éphraïm à l'espèce de sifflement dont il accompagnait la prononciation du mot *Schibolet*. Au pays de Liège on reconnaît un étranger à la prononciation embarrassée du mot : *m'koye !* Il n'y a qu'un Liégeois de naissance qui l'attaque d'une façon vigoureuse et sonore (2).

Une vérité enfin que nous nous ferons un honneur de mettre au jour, c'est que la langue des Quarante n'a pas dédaigné de faire à notre patois des emprunts ; et comme preuve superflue qu'il possède tous les carac-

(1) *Cantâte ligeoise d grand keur presentayè d Prince li jou diss Election, li 20 avri* 1763. — (Liège, 1763) in-8°. *V. p.* 3.

(2) Par une pudeur incompréhensible, nos lexicographes n'ont pas osé donner place dans leurs vocabulaires à ce mot, qu'employait sans honte Cicéron (*coleus*), et qu'ont recueilli de même Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, tome I, pag. 374, verbo *coile* ou *coille ;* et Raynouard, *Lexique roman*, tome II, pag. 433, verbis *coil, colho, colha*, en citant des phrases d'exemples. *V.* aussi Du Cange, Carpentier, etc.

tères qui constituent réellement une langue, c'est le nombre considérable de mots techniques en usage dans les arts et métiers, qui mettent ceux-ci à la portée de l'ouvrier le moins intelligent. Dernièrement, on a vu un inspecteur-général des mines, en France, déclarer hautement qu'il n'y avait que les houilleurs du pays de Liége qui eussent leur dictionnaire, et le seul qui contînt des mots propres aux travaux d'extraction; ce qu'on chercherait en vain chez les mineurs des autres nations (1).

Nous terminerons par une dernière remarque générale, qui se rapporte à la prononciation. Celle-ci diffère selon les diverses localités, et les modifications de l'accentuation sont telles que presque chaque village a une manière de parler qui lui est propre. A Liège même, différents quartiers ont des nuances de sons complétement étrangères l'une à l'autre, et un habitant de la rive gauche de la Meuse n'a pas besoin d'avoir une oreille fort exercée pour reconnaître au premier abord un habitant de la rive droite, à la manière traînante dont il appuie sur les mots. Ceux-ci subissent quelquefois une altération plus profonde. C'est ainsi que dans une partie de l'ancien marquisat de Franchimont *mohonn*

(1) C'est une preuve que l'exploitation de la houille (mot francisé comme tant d'autres depuis quelques années) est une industrie toute Liégeoise; car si elle avait été importée d'ailleurs, elle aurait conservé, dans ses expressions techniques, des traces de son origine étrangère. Nous démontrerons un jour que la découverte de la houille remonte vers notre ère et non, comme le veut l'opinion commune, à l'année 1195, et par conséquent encore moins en 1213. ainsi que nous l'avons fait remarquer dans notre *Esquisse d'une Géographie du pays de Liége*, p. 5.

se prononce *manhon ; femm*, *famm ; drap*, *drèp*. A l'ouest de Liège, à Ans, par exemple, la prononciation diffère encore. On y substitue en général l'*á* à l'*a* simple : *effanse* prononce *effá*. C'est le contraire dans le quartier d'Outre-meuse : la prononciation y est âpre, rude, fortement gutturale. L'esprit satirique populaire a même inventé un exemple burlesque pour faire sentir cette différence. A Liége on dit : *On blankih à St. D'nih pò lez moh k'on chi dri l'ouh*. Outre-meuse rend cette phrase de cette manière : *On blankik à St. D'nik, pò lez mok k'on chi dri l'ouk*. Là, on dit *colon* (pigeon) ici *colank ;* et cette substitution de l'*a* à *on* se reproduit ordinairement.

Pour établir la division territoriale des langues, on a considéré souvent, comme on sait, les diverses manières dont un pays prononçait le mot *oui*. Ce principe nous est, assurément, applicable, et l'on pourrait sans peine le poser comme point de départ, fixe et précis, des subdivisions de notre pays, et les noter sur une carte géographique. Ce travail serait curieux et utile, car le wallon pourrait ainsi être classé en plusieurs dialectes principaux : d'un autre côté, les résultats en seraient inévitablement fructueux, car il servirait peut-être à distinguer les limites certaines des anciennes peuplades qui couvraient notre sol.

A Liège et dans ses environs on dit *awè*, en faisant entendre un son très-sec. Dans le marquisat de Franchimont *oyî*, qu'on prononce lentement ; à Verviers cependant on dit, d'un ton languissant : *aye*. En Hesbaye *oui* se traduit par *oyé*, et en Condroz par *ayè*. Cette distinction a toujours existé, paraît-il, car elle est consignée dans des documents du XV^e^ siècle.

Quoi qu'il en soit, c'est le dialecte de Liège seul qui est en usage dans tout ce qui s'imprime, et c'est des destinées de ce dialecte seul que nous nous sommes enquis. Ses ressources sont en effet supérieures à celles des autres localités. Il se distingue par sa bruyante vivacité, par la richesse de ses figures, par sa sonorité, tandis que ailleurs il est ordinairement traînant et d'une lourdeur à impatienter les auditeurs. Avouons toutefois que sa supériorité s'est malheureusement altérée outre mesure au contact du français. C'est ainsi que nous, qui, à Liège, ne dédaignons pas de parler ni d'aimer le wallon, et qui croyons en savoir quelque chose, nous nous sommes déjà étonné de la pureté du langage de certains quartiers de notre ville, qui ont eu le moins à souffrir de l'influence française ; et nous sommes forcé d'avouer notre ignorance à l'égard d'une foule de mots et de locutions qu'on y emploie encore et que nous sommes dans la nécessité de nous faire traduire. Si, déjà, au sein même de notre ville, nous pouvons saisir et constater la différence qui existe quant au parler, entre les deux rives de la Meuse, il est mille fois plus facile encore, dans certaines communes, de sentir combien le wallon est dégénéré dans nos bouches et combien c'est un admirable dialecte, pour la prose comme pour le vers. Il y a tel canton où la prose est d'une vigueur et d'un laconisme sans rival.

Cette supériorité que nous donnons au dialecte de Liège sur les dialectes du pays, nous la donnons aussi au wallon sur tous les patois de la France. Aucun certes n'a un caractère aussi original, et ne mérite autant que lui d'attirer l'attention des philologues. Cela s'explique et par la nature et par l'histoire. Notre pays est en

effet dans une position géographique bien propre à donner du relief à notre idiome. Placé à l'extrême frontière nord de la langue d'*Oil*, et enveloppé en quelque sorte par les régions germaniques, l'influence de la domination romaine dut être extrêmement faible; d'un autre côté, les hordes des étrangers, comme plus tard les Normands, passèrent semblables à un torrent, n'ayant qu'un but, de courir vers les contrées méridionales, sans laisser pour souvenir de leur invasion un seul mot de la langue qu'ils parlaient. Toutes ces causes réunies font que notre idiome doit différer et diffère effectivement des autres dialectes romans: et c'est ce qu'a reconnu un profond érudit (1), en disant que notre langue vulgaire est plus éloignée du latin que dans les provinces méridionales. Cette remarque était faite incidemment, et c'est fâcheux; car s'il avait pu examiner les origines du wallon, il en aurait tiré des conclusions bien autrement fondées en faveur de son originalité (2).

Nous le répétons: notre idiome mérite des recherches philologiques plus approfondies que les nôtres. Un homme d'une érudition alliée à une grande sagacité qui les entreprendrait, serait assuré d'élever un monument précieux à la philologie comme à l'histoire

(1) *Voy.* les *Dissertations* de l'abbé Lebeuf, t. II, p. 38.

(2) L'an dernier, lors de son séjour à Liège, nous parlâmes de notre wallon à M. A. Jubinal, professeur de littérature étrangère à l'université de Monpellier et éditeur des *Poésies de Rutebeuf*, de fabliaux, dits, mystères, etc., d'une foule de jongleurs et de trouvères. Ce savant antiquaire nous a développé, sans la connaître, l'opinion de Lebeuf, et cela à la vue et à la lecture de notre idiome.

des mœurs et à celle des faits. On ne peut croire en effet quel profit on retire des études philosophiques appliquées aux recherches historiques sur la signification primitive des mots, c'est-à-dire, comment, par le moyen des ressources qu'elles fournissent, on parvient à suivre la filiation de leurs différentes acceptions, en remontant vers leur origine. C'est ce qu'a lucidement démontré un des plus savants antiquaires modernes, Raynouard (1).

A-t-on en effet à connaître les mœurs, les usages, les lois, le caractère, le gouvernement, etc., d'un peuple qui n'existe plus? On n'a qu'à feuilleter le vocabulaire de sa langue, et aussitôt il révélera diverses indications qui aideront à donner une idée juste de son histoire et de son gouvernement.

C'est ainsi que souvent dans nos documents constitutionnels on voit que l'on offre au *président* des Liégeois, du consentement des *États*, ou à la suite d'une *paix*, dans des occasions solennelles, des *dons gratuits;* en fait de *contributions*, on ne connaissait que des *aides :* tous ces mots expriment que les Liégeois étaient un peuple excessivement libre. On n'a qu'à recourir à l'étymologie, et ces interprétations apparaîtront sous un aspect bien plus large à l'investigateur ingénieux.

Notre tâche est ici achevée; comme on s'en apercevra aisément, elle n'a été ni longue ni difficile; aussi, est-elle incomplète. A proprement parler, ce n'est qu'un cadre que nous souhaitons de voir remplir par de plus capables que nous. Notre but n'était que

(1) *Lexique roman*, tom. I, p. XXIV.

d'esquisser l'historique du wallon, de prouver que son origine peut remonter à plus de deux mille ans, et que ce n'est pas un misérable patois mais une vraie langue, tant elle a de tournures véhémentes et à couleurs fortes.

Pour donner au moins une valeur scientifique à ce travail, nous aurions désiré y ajouter quelques morceaux wallons pour faire apercevoir les constructions, les tours de cet idiome; nous avions commencé à rassembler d'une main pieuse les monuments qui pouvaient revoir le jour : mais nous ne les publierons point, tout en regrettant cependant qu'il n'en existe pas un volumineux recueil. Au reste, nous n'émettons ce regret, ou pour mieux dire ce vœu, qu'avec l'espoir que de plus habiles et de plus compétents que nous l'entendront et l'accompliront. Notre histoire leur en sera très-reconnaissante.

APPENDICE.

Dans l'intérêt de notre idiome, et pour que notre chétive élucubration ait au moins quelque mérite aux yeux des philologues, nous donnons ci-après une nomenclature de quelques mots wallons en regard de leurs correspondants français. Puisse cette liste être assez curieuse pour exciter la science à se mettre en rapport avec notre dialecte ! Toute réduite qu'elle est, elle est encore suffisante à son étude étymologique.

Nous n'avons pas cherché à rendre ce parallèle exclusivement favorable à notre wallon, en le montrant différent, dans une nombreuse série de dénominations, de

la langue française. Nous avons aussi bien recueilli celles qui ont, avec cette langue, les traits les plus frappants de ressemblance sous le rapport de la physionomie et du sens, et qui proviennent probablement de cette analogie fondamentale qui existe entre tous les dialectes des peuples de la Gaule, que celles qui s'en écartent de toutes les manières.

Dans la liste qui suit, nous avons essayé de donner une orthographe susceptible de figurer la prononciation d'une manière précise. Avec notre alphabet informe, on doit se douter que cette tâche n'a pu être accomplie souvent qu'imparfaitement.

Du reste, nous supposons que le lecteur n'a pas oublié que l'*á* circonflexe se prononce comme *o* dans *or; j* comme *Dié; ch*, comme *tié*, c'est-à-dire, que *chin* (chien), se dit *tien*, en otant à la dentale ce qu'elle a de trop dur et de trop décidé.

Diu.	Dieu.
Clr.	ciel.
Solo.	soleil.
Leune	lune.
Siteûl	étoile.
Jou.	jour.
Nute.	nuit.
Noulaie.	nuage.
Plaive	pluie.
Nivaye.	neige.
Aiw.	eau.
Pehon	poisson.
Coèr	corps.
Tiess	tête.
Ouie.	œil.
Narenn.	nez.
Bok.	bouche.
Lainw	langue.
Joèh	gencives.
Gozi	gosier.
Hanett.	nuque.
Hatrai	cou.
Cour	cœur.
Sipal	épaule.
Bress	bras.
Deu.	doigt.
Pt	pied.
Ohai.	os.
Neuhi	coudrier.
Jet	noyer.
Purnali.	prunelier.

Pihî. . . . . pêcher.
Pechalî. . . . . aubépinne.
Mespli . . . . . neflier.
Haverna . . . . . sorbier.
Tiou . . . . . tilleul.

Saou . . . . . sureau.
Fechi . . . . . fougère.
Sèche . . . . . sauge.
Sural . . . . . oseille.
Woège. . . . . orge.
Wassin. . . . . seigle.
Avoene. . . . . avoine.

Chivâ . . . . . cheval.
Ronssin . . . . . cheval entier.
Hôgke. . . . . hongre.
Pourçai. . . . . cochon.
Berbi. . . . . mouton.
Bassi . . . . . bêlier.
Ognai . . . . . agneau.
Gatt. . . . . chêvre.
Chin. . . . . chien.
Chet. . . . . chat.

Ouhai . . . . . oiseau.
Coirbâ . . . . . corbeau.
Crahâ . . . . . corneille.
Colon . . . . . pigeon.
Aguess. . . . . pie.
Awe . . . . . oie.
Mohèt . . . . . épervier.
Houpral . . . . . grand duc.
Houlotte . . . . . chouette.
Brouhi. . . . . buse.
Bout-bou-bout . . . . . huppe.

Mâvi . . . . . merle.
Aronch . . . . . hirondelle.

Lignrou . . . . . linotte.
Siprèw. . . . . étourneau.
Cherdin . . . . . chardonneret.
Airchi . . . . . martinet.
Cizè. . . . . tarin des aunes.
Kaikeu. . . . . pinson des montagnes.
Râskignou. . . . . rossignol.
Mohon. . . . . moineau.

Pâvion. . . . . papillon.
Moh . . . . . mouche.
Mohette . . . . . moucheron.

Abalow . . . . . hanneton.
Warmaye . . . . . éphémère.

Lurson. . . . . hérisson.
Foyon. . . . . taupe.
Tesson. . . . . blaireau.
Mâdrai. . . . . putois.
Marcotte . . . . . belette.

Leu. . . . . loup.
Rnâ. . . . . renard.
Spirou . . . . . écureuil.
Robette. . . . . lapin.

Pire . . . . . pierre.
Thier . . . . . mont.
Sâvion. . . . . sable.

Neur . . . . . noir.
Roge . . . . . rouge.
Jenne . . . . . jaûne.

Lessai . . . . . lait.
Lâme . . . . . miel.

Divan . . . . . devant.
Podri . . . . . derrière.
Ispou . . . . . c'est possible.

Mutoi . . . . . peut-être.
Ossi . . . . . aussi.
Hâie. . . . . haie.
Haye . . . . . ardoise.
Hoye . . . . . houille.
Hâle. . . . . échelle.
Holl . . . . . friable, mou.
Holé . . . . . sollicite.
Hâlé . . . . . devenir basané.
Halé . . . . . boiteux.
Èhalé . . . . . gêner la circulation.
Grossir. . . . . grossier.
Grohi . . . . . grossir.
Hafté . . . . . racler.
Hafteu. . . . . méchant musicien.
Agne . . . . . âne.
Hâgne . . . . . écaille.
Hègne. . . . . grimace.
A râwe. . . . . être en rut.
Hopai . . . . . amas, monceau.
Hopé . . . . . combler.
Hôpi . . . . . demanger.
Mortai . . . . . marteau.
Wahai . . . . . cercueil.
Scrini . . . . . menuisier.
Chepti. . . . . charpentier.
Coiphi. . . . . cordonnier.
Crahli. . . . . blattier.
Clâ. . . . . clou.
Atech . . . . . épingle.
Law . . . . . sarcasme.
Mehein. . . . . défaut.
Bechou. . . . . pointu.
Bechett. . . . . extrémité d'une chose.
Feri . . . . . frapper.
Hagni . . . . . mordre.
Kihagni . . . . . mâcher.

Magni . . . . . manger.
Magnté. . . . . grignoter.
Hagnté. . . . . mâchonner.
Stronlé. . . . . étrangler.

Hâh . . . . . herse, barrière.
Ah. . . . . aise.
Aise . . . . . âtre.
Hep. . . . . hache.
Hap. . . . . être hors de peine.
A hap . . . . . à point.
Hapé . . . . . voler.
Hapeie. . . . . poignée.
Size . . . . . veillée.
Saki . . . . . quelqu'un.
Sakoi . . . . . quelque chose.
Tah . . . . . poche.
Vlr. . . . . opinion arrêtée.
Moihnai . . . . . rhume.
Wâd . . . . . étui, gaine.
Todi . . . . . toujours.
Wiss . . . . . où?
Hové . . . . . balayer.
Hoveu . . . . . balayeur.
Hovât . . . . . ramoneur.
Hovlette . . . . . brosse.
Pochi . . . . . sauter.
Pôk . . . . . peu.
Pok . . . . . petite vérole.
Horon . . . . . madrier.
Soumi . . . . . poûtre.
Fahenn. . . . . fagot.
Paf. . . . . stupéfait.
Naw . . . . . nonchalant.
Pâhul . . . . . paisible.
Glawenn . . . . . babillard.
Aûureu. . . . . heureux.

Daye . . . . . coup violent.
Fraw . . . . . tricherie.
Spawta. . . . . épouvantail.
Mezâh. . . . . besoin.
Gati . . . . . chatouiller.
Hairi . . . . . engager.
Tutlé . . . . . corner.
Hàgnné . . . . . étaler.
Stichi . . . . . pointer.
Gougni. . . . . coudoyer.
Raskoï. . . . . recueillir.
Toué. . . . . tuer.
Roter. . . . . marcher.
Hansi . . . . . menacer
Hansé . . . . . respirer.
Teh . . . . . tisser.
Jairi . . . . . désirer.
Hawé . . . . . aboyer.
Hawté. . . . . japper.
Houlé . . . . . hurler.
Wigni . . . . . gémir.
Wignté. . . . . glapir.
Hachi . . . . . hacher.
Houki . . . . . appeler.
Nâhi . . . . . fatigué.
Moussi. . . . . habiller.
Aduzé . . . . . frôler.
Hossi . . . . . bercer.
Spatté . . . . . fouler aux pieds.
Fahi . . . . . emmailloter.
Râï. . . . . arracher.
Kinoh . . . . . connaître.
Houté . . . . . écouter.
Qwahi . . . . . se couper.
Teï. . . . . couper.
Kiteï . . . . . médire.
Horbi . . . . . essuyer.

Riglati . . . . . étinceler.
Louki . . . . . regarder.
Agrawi. . . . . subtiliser.
Aksur . . . . . atteindre.
Raksur. . . . . joindre en chemin.
Chawé . . . . . jeter de hauts cris.
Cherwé. . . . . labourer.
Frohi . . . . . écraser.

FIN.

DICTIONNAIRE

WALLON-FRANÇAIS.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

DICTIONNAIRE

WALLON-FRANÇAIS,

DANS LEQUEL ON TROUVE LA

CORRECTION DE NOS IDIOTISMES VICIEUX,

ET DE NOS WALLONISMES,

PAR LA

TRADUCTION, EN FRANÇAIS, DES PHRASES WALLONNES.

POUR RENDRE CET OUVRAGE ESSENTIELLEMENT UTILE, L'AUTEUR A TRAITÉ LONGUEMENT DE LA SYNONIMIE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

PAR

L. REMACLE.

DEUXIÈME ÉDITION,

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE DE PLUS DE 10,000 MOTS.

LIÉGE,

P.-J. COLLARDIN, IMPRIMEUR DE L'UNIVERSITÉ ET LIBRAIRE.

1839.

Les exemplaires voulus par la loi ont été déposés.
Tout contrefacteur sera poursuivi.

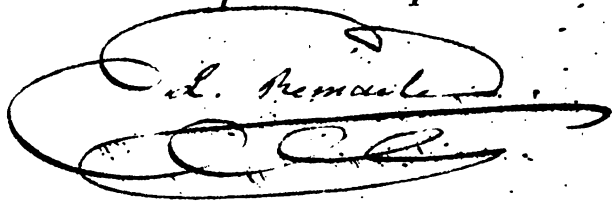

PRÉFACE.

La langue française tient le premier rang parmi les langues vivantes de l'Europe. Partout elle exerce la plus heureuse influence sur la civilisation. Si l'on m'accusait d'injustice ou de prévention, je me bornerais à cette courte réponse : Citez-moi le pays où l'on ne parle pas français? nommez-moi le peuple qui soit resté stationnaire ? Dans leurs accès de mauvais vouloir, nous entendons encore quelques Germains crier à l'engoûment : selon eux la langue française ne s'est épurée que par ses *conquêtes ;* elle manque de voix mâles et sonores ; elle ne sait exprimer les passions véhémentes. J'aime à croire que ces critiques désintéressées, sont dépouillées de toute morgue nationale : sans doute ils ont longuement médité l'efféminé Corneille, le dur et raboteux Racine; et cent autres, au milieu desquels se drape Voltaire en réunissant les défauts réprochés à tous.

Comme on va le voir, ce n'est pas sans raison que les mécontents déplorent les empiètements qu'ils condamnent.

En 1814 les rois firent un appel aux passions populaires : il fallait frapper au cœur une grande nation ; humilier le héros qui avait enchaîné la victoire et les souverains à son char. Tous les moyens paraissant légitimés par l'urgence, l'outrage fut individuellement prodigué ; la langue française proscrite ; et par supplément le mot *liberté* tomba du haut *d'un* trône. A quoi conduisit tant de duplicité ! L'exaltation fut d'abord à son apogée; mais les faits ont aussi leur langage ; les esprits se calmèrent;

et la langue française est devenue presque nationale, là même où les foudres de l'anathème avaient été lancées contre elle.

Loin de prendre aucune part à la réaction, nous autres Wallons, nous restâmes fidèles à nos sympathies : nos relations commerciales s'étaient étendues sous le régime impérial ; d'heureuses innovations s'étaient introduites dans notre enseignement ; et à cet égard, le nouveau Gouvernement qui nous fut imposé, ne se montra point persécuteur alors qu'il pouvait l'être impunément. Je n'ai pas oublié que les personnes, qui enregistraient ses actes, supposèrent qu'il voulait nous ramener insensiblement à son culte, à son langage et à sa littérature : il se peut que ces suppositions ne fussent pas entièrement gratuites : le monopole de l'instruction fut tenté plus tard; les chefs-d'œuvre d'outre Moerdyk firent gémir nos presses ; et une grande demi douzaine de petits néophytes, proclamèrent jusque sur les toits, l'usage exclusif du langage par excellence : à cette tentative s'arrêtèrent les effets de leur beau zèle.

En ma qualité d'auteur du *Dictionnaire Wallon et Français*, je suis souvent consulté sur l'origine de notre idiome; et l'on n'est pas satisfait des explications que je donne pour arriver à cette judicieuse conclusion : *au demeurant je n'en suis pas sûr.* Qu'on lise les gros volumes qui traitent de ces sortes de matières, et, à la forme dubitative près, on en reviendra à ma conséquence.

Si nous remontons à nos premières notions historiques, nous verrons notre petit pays divisé en plusieurs petits peuples, unis par tous les liens qui attachent l'homme à l'homme; ce qui prouve communauté d'intérêts et de langage. L'histoire nous les représente virils, positifs, belliqueux, et doués d'une sévère franchise. S'il est vrai que les mœurs des nations se devinent par leurs langues et leurs proverbes, notre idiome aurait de grands rapports avec celui de nos pères.

Ne pouvant nous subjuguer ni par le fer ni par la corruption,

César vomit sur nous des nuées de barbares qui nous apportèrent le meurtre, le pillage et l'incendie. Il est naturel de conjecturer que beaucoup de victimes parvinrent à se soustraire à la rage de leurs bourreaux. Cette conséquence admise, ces émigrants durent échanger avec leurs hôtes, un certain nombre d'expressions.... Comment, vont s'écrier les savants, auriez-vous l'intention d'insinuer qu'une contrée pauvre et circonscrite nous a légué la langue primitive des anciens Gaulois? Comprenons-nous, a-t-on exhumé, l'origine du vieux langage? Était-il commun à toutes les Gaules? Un grave historien convient, qu'à la rigueur, on ne saurait donner une solution satisfesante à ces questions; *attendu* qu'elles lui paraissent passablement ardues. Je le crois sur parole, *attendu* que nous croupissons dans la même ignorance à l'égard des *Gaulois modernes*; cependant nous savons que vingt siècles sont à peine écoulés depuis l'abdication de leur nationalité. Tranchons la question; les peuples qui n'ont point écrit, avant de passer sous le joug, ne laissent que des souvenirs fugitifs de leur langage; et nous savons que les Gaulois avaient le bon ou le mauvais esprit de ne point écrire. Oui, notre pays n'avait que peu d'étendue, et je l'ai mentionné plus haut: sans doute ses habitants étaient pauvres, mais ils vivaient sans ambition. Nous avons été vaincus, traqués, et jamais entièrement asservis. Voilà ce que je veux faire remarquer; et j'ajoute, sans insinuation, que notre idiome se perd dans la nuit des temps; et que nous reconnaissons de mots wallons dans toutes les langues sans exception. S'il a subi l'influence d'une appauvrissante exubérance, il n'en a pas moins conservé son type distinctif. Dans quelle langue retrouve-t-on sa mâle concision? Dans aucune; et mes compatriotes le diront avec moi, nos proverbes et nos gallicismes sont inimitables (*). Si les étrangers nous comprenaient, ils seraient étonnés d'entendre nos vieillards prodiguer leurs archaïsmes à pleines mains; ils seraient plus surpris encore de l'ex-

(*) Par la plus bizarre anomalie, les éléments métaphysiques qui constituent la manière de rendre la pensée, se reconnaissent dans les idiomes du midi de la France

trême simplicité de ces tours surannés, qui parlent plus au cœur qu'à l'esprit.

Combien je regrette de m'arrêter à ces courtes inductions ; je reviendrai sur ce sujet dans un autre ouvrage : examinons les difficultés que présente la traduction de notre idiome : ce que j'en ai dit ailleurs me servira d'introduction.

« L'idiome wallon n'est pas riche en mots, mais il est riche » en acceptions et en onomatopées : nous ne balançons point de » l'affirmer, il en est peu d'aussi rapprochés de la nature.

» Chaque langage a son génie particulier ; il faut avoir assisté » à la génération des idées pour en rendre le type distinctif.

» Par la raison que notre langage a de grands rapports avec la » langue française, trop souvent nous nous exprimons par opposition » à la pensée que nous voulons rendre ; ou nous tombons dans » de contres-sens qui prêtent singulièrement au ridicule... Ne » cessons jamais de le répéter, l'analogie ne constitue point » l'identité. »

Il est incontestable que nous avons une infinité de termes qu'on ne saurait rendre sans périphrase. Chez nous le son imitatif nomme l'objet ou la chose de manière à ne s'y tromper jamais. Cependant, nous ne pouvons nous le dissimuler, nous n'échappons pas toujours aux inconvénients des traductions littérales : partout le pauvre subit les conséquences de sa position sociale : dans un autre sens, nos crésus ne sont guère mieux dotés : les *bonnes* et plus tard les valets, arrivent avec leur étrange vocabulaire, pour préluder à leur éducation. Nous avons parlé wallon avant d'entrer dans les écoles, les pensions, les colléges : nous le parlons encore quand nous pouvons

---

et le nôtre. M'entretenant un jour avec un littérateur Provençal, je lui parlai de notre langage avec une prévention plus consciencieuse que nationale : il m'opposa l'idiome de son pays ; traduisit un long alinéa de l'histoire romaine ; j'en fis de même en wallon ; et à notre mutuel étonnement, nous reconnûmes par l'analyse un génie commun, des ellipses et des contractions absolument homogènes dans les deux idiomes ; sans trouver une seule expression qui eut un air de famille. — Goudouli, poète, gascon, et inimitable par sa douceur et son enjouement.

échapper à l'œil du maître. Quel est l'inévitable résultat de ces habitudes ? Notre jeune intelligence s'est impressionnée de l'esprit de notre idiome ; nous calquons; nos tours sont impropres et nous oublions que l'homogénéité de la pensée doit être la première condition du traducteur. Par la même cause notre prononciation est relativement plombée ou chuintée ; et notre aspiration trop gutturale (*). C'est aux sillons vicieux tracés dans l'organe vocal, que nous devons les reproches que nous adressent les Français (**). En m'exprimant sans métaphore, sans préparation oratoire, je dois espérer que mes bonnes intentions seront comprises : ce n'est pas par euphémisme que j'emploie le pronom collectif *nous ;* avec tous les Wallons, je sais combien ils sont pénibles les efforts que nous

(*) Voy. H.

(**) Ma préface était écrite, quand un article de la *Gazette des Tribunaux* m'a tombé sous la main. Comme Wallon et pour beaucoup d'autres raisons, je devais payer à son auteur le tribut d'éloges qu'il mérite : j'aurais souhaité qu'un autre eût pris l'initiative. Cet article, dont je donne quelques fragments comme hors d'œuvre, est intitulé : *Coup-d'œil sur la magistrature et l'éloquence* JUDICIAIRE *en Belgique*. Je laisse parler monsieur Mat. Laurent.

« Le malheur du barreau de Liége est de n'avoir ni tradition ni passé. *La langue est en général* négligée, la prononciation barbare est hérissée de fautes.

» *L'avocat qui ne parle pas avec pureté* offense l'oreille ; et se met dans l'impossibilité de charmer son auditoire.

» *Jusqu'à présent la Belgique n'a point eu* d'hommes vraiment éloquents ; les chambres, le barreau n'ont présenté que des orateurs disserts. La parole ravissant l'âme soulevant une assemblée, n'a pas encore retenti parmi nous. »

Le malheur du barreau. Quelle malheureuse expression !

La langue est en général négligée, la prononciation barbare est hérissée de fautes.

Mais notre critique dit, dans le même article, que les plaidoieries *ont lieu* en français ; donc la langue n'est pas *négligée ;* il fallait : *L'étude de la langue française est en général négligée.* — La prononciation barbare est hérissée de fautes. *Hérissée de fautes* ne peut se dire de l'émission matérielle des mots ; exemple : *Très-certainement le style de M. Laurent est hérissé de fautes ; mais je ne sais si sa prononciation est* VICIEUSE. Le second membre de la phrase n'est qu'une redondance *barbare.*

« L'avocat qui ne parle pas avec pureté offense l'oreille, et se met dans l'impossibilité de charmer son auditoire. »

Voici l'esprit et la lettre de cette espèce d'enthymème.

devons faire pour assouplir notre organe ; et nous exprimer correctement. Ajoutons qu'il me faudrait un volume pour mentionner les exceptions.

Quand le vice inhérent à notre idiome est trop prononcé, dans nos traductions orales, nous sommes alors bien loin de captiver l'attention des Français. Ceux-ci au contraire, nous entraînent par les prestiges d'un organe suave et flexible ; par une diction harmonieuse et élégante : mais en y regardant de près, nous devinons l'étude, la contrainte et la prétention. On comprend que je parle de ceux qui font métier et marchandise de bien parler.

Les dictionnaristes, qui ont figuré la prononciation, auraient des droits à notre reconnaissance s'ils étaient d'accord sur les signes qui représentent les voix diverses ; mais ils sont divisés en plusieurs camps : deux mots vont expliquer une partie des causes de leur scission.

Sous les Médicis, une cour italienne abâtardit la prosodie française. Le nouvel élan qu'elle imprima dut être contagieux ;

L'avocat qui ne parle pas avec pureté *offense* l'oreille de son auditoire : donc il ne peut *charmer l'oreille* de *l'oreille* de son auditoire. — Tout en convenant que l'oreille *offensée* n'est pas *charmée*, je vois *percer le bout de l'oreille* de monsieur Laurent. Ne pouvait-il dire sans superfétation : L'avocat qui ne parle pas avec pureté, offense l'oreille de son auditoire ?

« La parole ravissant l'âme soulevant une assemblée, n'a pas encore retenti parmi nous. »

Parole ravissant l'âme soulevant une assemblée, n'est qu'un substantif monstre, ou une enclitique francisée à la Laurent. Supposons que l'auteur ait compris l'ellipse *qui est*, alors il fallait *ravissante*, *soulevante*, ce qui eût été vraiment *charmante*. La raison en est que le participe actif devient adjectif verbal, quand un temps du verbe *être* est exprimé ou compris. A propos, notre Quintillien nous apprend que la langue française a sa *prosodie* ; qu'il reçoive en farine ce qu'il nous donne en son, elle a de *plus* sa *syntaxe*. »

Affligeante vérité ! nous ne comptons point un *seul* mandataire au niveau de sa mission ; nous n'avons point un *seul* magistrat digne de l'être ; nos avocats déshonorent le Barreau ; notre premier orateur est encore à naître. Belges ! on vous le répète chaque jour jusqu'à satiété : Vous végétez sans littérature, sans antécédent ni tradition ; vous êtes au ban de la civilisation européenne. O ! bonnes gens que nous sommes ! c'est pieds et mains liées que nous nous livrons aux sophistiqueurs nomades ; et nous oublions que l'Europe les répudie.

et ce fut sans succès que les conservateurs opposèrent des raisonnements à la mode. Qu'on ne me dise point que la mode en France n'est que le goût du jour ; celle-ci, par exception, sillonna son passage, et ses traces n'en sont pas entièrement effacées. Nous savons par expérience que les doctrines les plus erronnées ne manquent jamais d'apologistes, les ergoteurs trouvèrent *de choses admirables*, les orthodoxes se refusèrent à toute concession ; et cette fois la lumière ne rejaillit point du choc des opinions. Les puissances belligérantes se chamaillaient de plus belle, quand Voltaire introduisit des modifications orthographiques qui auraient dû réunir tous les partis. S'il fut suivi par la plupart des bons écrivains, les routiniers ne voulurent point en démordre : *partout* le novateur avait sacrifié la belle diphtongue *oi* (oa), au digramme *ai* ; et le grand siècle fut pris à partie. Quel est le crime de Voltaire ? Le nom propre *François* fut distingué de son homonyme collectif (*Français*) ; mais *Bavarois* ne devint point *Bavarais ;* nous eûmes *chantais au lieu de chantoas* ; et *croire ne fit craire* que pour les Rétif... de la Bretonne.

Il appartenait de droit à l'Académie de réformer la prolation vicieuse ; elle sanctionna l'orthographe oratoire. Quelle est la suite d'une décision, qui devait être sans appel ? Les dissidents crient encore au vandalisme.

Quoique les disputes, chez les classiques, n'aient jamais cessé d'être à l'ordre du jour, nous avions presque oublié les louanges exagérées, et les critiques fastidieuses dont le Dictionnaire de l'Académie avait été l'objet, quand parut l'édition de 1835. Attendu avec une impatience égale à son utilité, nous saluâmes le nouveau Messie par des acclamations générales. Ce fut à travers cette bruyante ferveur, que le Dictionnaire des dictionnaires fut jeté comme une nouvelle Pomme de Discorde ; et en dépit de son titre, qui en disait *gros*, le futur fut déclaré *pygmée*, avec complément *d'avorton, bâtard, relaps*, par anticipation. C'était un lexique sans *nom ;* rédigé sans méthode ; et ses excursions, dans le do-

maine scientifique, furent réputées crime ; mais la nuit porte conseil : les *désapprobateurs* du soir, se réveillèrent le lendemain armés d'un programme, qui en disait 28,000 *fois plus gros que l'ouvrage de ce* GENRE *qui se* DONNAIT *pour le plus complet.* Si l'amour de la science n'avait pas aussi ses écarts, nous pourrions supposer qu'un autre amour est pour quelque chose dans la subite conversion.

Nous savons, de bonne et longue main, que Messieurs les auteurs sont tant soit peu chatouilleux ; les dictionnaristes honnis, répondirent par un feu roulant de personnalités : ce qui prouve encore, qu'on peut avoir tort avec les meilleures raisons possibles. Laissant lutter corps à corps ces formidables athlètes, je vais jeter un coup-d'œil sur les deux productions rivales.

Un savant a dit que tous les dictionnaires étaient mauvais ; ce jugement me paraît hasardé : *tous* seraient plus ou moins utiles, si l'alphabet, l'orthographe et l'usage, ne venaient s'interposer entre l'homme et son œuvre : au lieu de marqueter, replâtrer, c'est une réforme complète qu'il faudrait. Mais quelle puissance pourrait opérer cette révolution ? Le temps !... Ne l'espérons point ; jamais l'Europe savante ne marchera sous la même bannière : toujours la voix des Bazîles de la littérature, couvrira celle des réformateurs, qui poursuivent vainement une grande et noble pensée.

En augmentant son dictionnaire, d'une nombreuse nomenclature de mots, l'Académie en a rejeté qui étaient consacrés par le goût, l'usage ; légitimés par les lexicographes et la Tribune. Cette lacune me paraît d'autant plus extraordinaire, qu'elle a conservé des définitions et des phrases d'exemples, qui selon moi, ne sont pas toutes conformes au bon usage : en signalant quelques-unes de ces légères imperfections, je les regarde comme un hommage que nos académiciens ont rendu à leurs prédécesseurs.

« *Après à faire*, ou *être après à faire.* L'esprit se torture pour donner un sens légal à cette locution illogique, et ne trouve qu'une acception opposée à sa définition : une servante *est après à faire* ce

qu'elle fait à l'instant même : jamais le peuple *n'est après à faire* une chose exécutée ; *après* est pour lui *l'actualité*. Mais l'usage fait loi !.. L'usage qui fausse la pensée est un très-mauvais usage ; et ne doit, dans aucun cas, être celui d'une société savante que l'Europe entière a placée au pinacle de la littérature.

« NOUS NOUS ÉTIONS *quittés à Marseille il y a deux ans, et je l'ai rencontré hier à Paris ;* NOUS NE NOUS ÉTIONS *pas revu* ENTRE CI ET LA. — Le moindre défaut de cette phrase est d'être incorrecte.

« *Faire une blessure favorable.* — Que Dieu nous préserve de ces sortes de faveurs.

» *C'est un faire le faut ;* c'est-à-dire une chose indispensable. — J'emploirai la définition, et jamais la locution d'exemple.

» *Avoir je ne sais quoi d'entrant ; des manières entrantes.* — *Ne valait-il pas mieux de dire :* avoir quelque chose d'insinuant ; des manières insinuantes ?

Nous remarquons huit colonnes explicatives du verbe *faire*. — *Cette* exubérance laisse du vague dans l'esprit ; on ne sait où s'arrête l'extension de ce verbe : le judicieux Boiste l'explique par environ quatre-vingts infinitifs : il me semble qu'il aurait mieux *fait* d'en restreindre l'acception ; une énonciation claire et nette arrive à l'esprit sans effort, et parle à toutes les intelligences ; *arranger la couverture* se comprendra par chacun : *faire la couverture* sous-entend la fabriquer. Pourquoi *faire faire* remplace-t-il presque toujours les verbes *ordonner, commander ?* Parce que l'usage est le tyran de la raison. Il est probable que je me trompe, mais *faire* silence n'est pour moi qu'un non-sens, qui ne peut s'opposer à *faire* du bruit. Je tourne et je retourne de toutes les manières ce verbe ; et je trouve constamment une action *faite* ou à *faire :* on observe le *silence* et on ne le *fait* jamais. A l'audience, l'huissier tonne ce mot en exclamation, et l'auditoire part d'un éclat de rire : c'est une injustice. Je me répète, *faire silence* est un non-sens ; c'est *faire* une action qui n'en est pas une : c'est donner la vie au néant... J'ai entendu un juge dire, avec un

peu d'humeur : *huissier, il faut faire faire silence ;* et *l'action fut* EXÉCUTÉE.

Les auteurs du Dictionnaire des dictionnaires devaient prendre pour guide celui de l'autorité mère ; et si nous en exceptons les coupures et les additions, ils ont rempli leur tâche.

Nous avons vu plus haut combien était élastique l'indignation des censeurs du dictionnaire anathématisé. Plus justes, ils auraient posé et donné la solution de ce problème. Le lexique du langage doit-il contenir aussi celui de la science ? Le savant et l'observateur, qui suivent les phases scientifiques du siècle, se prononceront pour la négative : nos découvertes en histoire naturelle, en physique et en chimie, nécessitent un dictionnaire exclusif qui ne traite que des termes techniques. Ajoutons occasionnellement que nous devons continuer de recourir aux langues savantes, dans l'augmentation de cette nomenclature : leurs syntaxes se prêtent mieux que la syntaxe française, aux combinaisons et à la formation de ces sortes de termes : si les dérivés font image, l'arbitraire ne serait que l'image du chaos.

Tout en convenant que les lexicographes, dont je m'occupe, ont donné prise à des critiques minutieuses ou trop sévères, je leur dois cette justice : l'orthographe des substantifs composés est en harmonie avec les règles générales ; et l'admission des temps des verbes, par ordre alphabétique, est la plus heureuse de leurs innovations. Je pourrais signaler d'autres licences qui leur donnent des titres à la reconnaissance des personnes peu studieuses. Lorsque j'entends des prétendus connaisseurs, épiloguer sur les étymologies, que ces patients écrivains ont recueillies, je me sens tenté de leur répondre : vous êtes orfèvres, nouveaux Bullets ! Qui peut ignorer tout ce que la science étymologique a de conjectural ! Quel est le plus petit de nos grimauds qui ne pourrait leur dire : Vous grécisez, vous latinisez des expressions qui sont wallonnes des pieds à la tête !

Terminons cette préface déjà trop longue, en disant quelque chose des flatteurs à tout prix.

Un article officieux, publié dans le *Journal des Débats*, en désavouant les éditions du Dictionnaire de l'Académie, postérieures à 1762, parle avec dédain de ses continuateurs. Il y a plus que de l'ingratitude dans ce langage, qui déguise mal la flatterie. Si le surprenant désaveu reste sans conséquence, la courtisanerie a une plus haute portée. Est-ce que Messieurs des *Débats* ont oublié la bienveillance qui accueillit le *Dictionnaire de l'Académie*, dont l'infortuné Moutardier fut l'éditeur? D'abord vendu à vil prix, il ne tarda pas à être recherché, en le payant quatre-vingts francs. Est-ce que les mêmes ont oublié les éloges mérités que la France entière accorda aux dictionnaires de Raymond, de Landais; et notamment à celui de Boiste, que les Parques et l'Envie ont moissonné au milieu de ses nombreux et utiles travaux. A ces noms illustres je pourrais accoler une longue suite de noms respectés dans la lexicographie : cet hommage me conduirait au-delà des bornes que je dois me prescrire. Osons l'avouer, on a voulu rapetisser des hommes d'une grande réputation, pour en relever d'autres qui sont au niveau de la considération publique. L'article, dont je parle, et l'opinion d'un auteur estimé, furent un appel à la grande famille des Flagorneurs: *La charte littéraire, la bible Grammaticale*, devint le code sacramentel, la législation des législations : le Saint-Esprit était descendu tout exprès du Ciel pour illuminer l'Académie. Qu'elle rejette tous les mots revêtus de son cachet, depuis 1762, ces gens-là seront à genoux. Qu'elle augmente la synonymie absolue (*), ils diront *amen :* mais, je me plais à le croire, l'Académie dédaigne leur encens adulateur, et répudie leur vasselage. Sont-ils sans arrière-pensée, ces partisans de l'ilotisme littéraire? Que sait-on ; un berger n'est-il pas devenu pape! En ajoutant que le projet de mettre le génie en tutelle n'est que le rêve d'un insensé, toutes les suppositions sont permises.

(*) J'appelle synonymie absolue, les substantifs communs qui ont deux ou plusieurs dénominations.

EXPLICATIONS PRÉLIMINAIRES ET INDISPENSABLES.

Je crois avoir le droit de le répéter : qui veut la fin veut les moyens. Du moment que mon attention fut fixée sur nos wallonnismes, nos locutions vicieuses et nos traductions *à la lettre*, j'en recherchai les causes; et je vis une grande partie de la classe bourgeoise s'exprimer tantôt en wallon, tantôt en français, et considérer plutôt le matériel des deux idiomes que leurs génies respectifs. Je conseille, à ceux de mes compatriotes, qui portent publiquement la parole, de ne jamais transiger avec notre idiome : les orateurs qui négligeront cet avis, n'obtiendront tout au plus que de succès d'estime. Quel remède apporter au mal? Si, comme je le pense, l'étude des classiques est généralement négligée, une syntaxe française faussait mon but. Après mûr examen, je me décidai à formuler de nombreuses phrases d'exemples : si cette innovation n'est guère scolastique, elle n'en est que moins aride.

Que mes compatriotes me permettent de leur recommander de nouveau l'étude de la synonymie; celui qui n'en possède pas le mécanisme, manquera de correction et d'élégance. On a osé dire qu'elle conduisait à des répétitions fastidieuses et malsonnantes; mais on a oublié d'ajouter que le goût a ses droits, le génie ses secrets et ses licences.

Il ne pourra échapper aux personnes qui ont médité les synonymistes français, que rarement je suis d'accord avec eux, tant sur la forme que sur le fond : leur refuser de justes respects, serait une révoltante injustice : leur sacrifier ses propres inspirations serait s'abdiquer soi-même.

On ne perdra pas de vue que, dans mon dictionnaire, les mots radicaux qui suivent la définition du terme principal, ne sont mentionnés que comme auxiliaires ou corollaires du premier terme. Quand ils ont un rapport plus direct d'identité, je les classe dans la synonymie ou je les mentionne spécialement; et il résulte de cette classification accessoire, un grand surcroît d'utilité. C'est en poursuivant la pensée d'être utile, que je m'empare de l'occasion d'habituer les Wallons aux expressions techniques et scientifiques, dont la connaissance se fait en ce moment si vivement sentir : partout leurs définitions sont peu connues du vulgaire; nulle part elle ne font partie d'aucun idiome oral; et cela se conçoit sans

peine; c'est dans les cités que se rendent les savants et les artistes; c'est dans la *bonne compagnie* que l'on parle purement, et que l'on traite des arts et des sciences.

Il n'est pas intempestif d'avertir que nous fesons des élisions lorsque la voix trouve un appui; exemple: *Inn siteûl; de steûl:* Une étoile; des étoiles: la voix a trouvé un appui sur *de*, et le mot *steûl* a perdu *i*. Cette disposition à élider est tellement enracinée, que j'ai dû traduire de deux manières le mot *cheval;* quand la voix ne peut s'appuyer sur le mot qui précède ce substantif, force est d'écrire *chivâ;* si elle trouve un soutien, *chivâ* s'écrit *g'vâ*. Tout idiome qui se prête aux élisions se plie aussi aux contractions et aux ellipses; Dieu sait que nous n'en sommes pas avares: j'en rapporte beaucoup dans le dictionnaire, et j'en renvoie en note.

On reconnaîtra des substantifs, des adjectifs et des verbes, que je figure d'après l'orthographe de la langue française, cependant la prononciation en est différente; ne sait-on pas que toutes les langues manquent de signes représentatifs: je devais donc obéir, bien malgré moi, aux lois de la nécessité.

Chaque fois que les trois premières lettres d'un mot commençant par *C*, peuvent s'écrire d'après le mécanisme de l'orthographe française, ce mot figure à cette lettrine: autrement il faut chercher à *K* et à *S*.

J'ai supprimé la lettrine *J;* cette consonne fausse notre prononciation. — Voir plus bas pour les voix *cha, gea, get,* etc.

Quoique le mot employé dans la capitale, figure, chaque fois qu'il est possible, en tête des articles, je n'en rapporte pas moins celui des autres localités; et comme mon dictionnaire doit servir à tous les Wallons, je donne la préférence au mot qui est le moins rapproché de la configuration française; exemple:

Hôp, s. GALE, maladie cutanée et contagieuse, qui se reconnaît par une éruption vésiculeuse, accompagnée d'une extrême démangeaison.

Les Liégeois disent *gal* est je renvoie à *Hôp;* exemple:

GAL, GALE, — Voy. *Hôp*.

Je redouble *m* pour lui donner l'inflexion mouillée; exemple: *Mamm, âreg mi streimm?* Maman aurais-je mes étrennes? — Je redouble cette consonne par contraction et ellipse; exemple: *G'imm rafeie d'imm fê gaie:* Je me fais une fête de me parer, etc.

Par les mêmes motifs que ci-dessus j'écris *nn;* exemple: *Tinn veu nein:* Tu n'y vois point. — Je figure *nn* pour faire prononcer en consonne; exemple: *Vola l'teinn et vla t'meinn,* Voilà la tienne et voilà la mienne (*a*).

Nous introduisons souvent *et* dans le discours par pléonasme; exemple: *De bel et manîr:* Des belles ET manières.

(*a*) On dit prononcer *n* en consonne, par opposition à *n* nasal.

Pour ne point employer d'*e* muet, je redouble *s* et *t*; exemple: *Tiess di houlott;* Tête de chat-huant. *T* ne figure à la fin des mots que pour donner à *e* le son semi grave; exemple: *Lochet di gvet:* touffe *ou* boucle de cheveux.

Nous manquons de signes pour figurer ces sons: *Cha, ché, chi, cho, chu.* — *Gea, ge, gi, geo, geu;* exemple: *Chawé, gealo,* etc.; crier, jaloux, etc., ces voix se prononcent à peu près *tcha, tché,* etc. Il en est de même de *gea, get,* etc.; mais le *t* prépositif et figuratif et à peine touchés. J'aurais employé cette orthographe conventionnelle si chacun avait pu me lire, me comprendre et chercher les mots, quand ils sont à la tête des articles. Par une bizarrerie inexplicable on ne distingue aucune de ces voix dans la langue française, ni dans sa prosodie, pendant qu'on les retrouve dans les idiomes du midi et du nord; exemple:

Civetta,	*chouette:*	pron.	*tchi*vetta.	Mots italiens.
Ciascuno,	*chacun:*	id.	*tchias*cuno.	
Cielo,	*ciel:*	id.	*tchié*lo.	
Ciottolo,	*caillou:*	id.	*tchist*tolo.	
Certo,	*certain:*	id.	*tcher*to.	
Cenare,	*souper:*	id.	*tché*nare.	
Ciurma,	*chiourme:*	id.	*tchiour*ma.	
Ciabattino,	*savetier:*	id.	*tchia*battino.	

Les Polonais ont des voix semblables; mais elles sont amenées par *Z*, qui figure dans un grand nombre de mots; je n'en rapporte que deux.

Ziaty, *t.* militaire, *poste avancé;* on prononce *tchati.*

Czogoż, *quoi? pourquoi?* la première voix est *tche.* Il faut remarquer que si *ż* n'est pas surmonté d'un point, la prononciation devient plus douce, et conforme à la nôtre.

Mes devanciers, dans leurs petits ouvrages wallons (*a*), ont orthographié sur l'orthographe de la langue française; mais sans uniformité de système: de sorte que notre idiome, déjà difficile à lire, devient souvent hiéroglyphique. Je me borne à dire à mes lecteurs: *prononcez les lettres écrites.* Ai-je besoin d'ajouter que je ne pouvais pluraliser notre idiome? Le nombre se reconnaît par la traduction.

(*a*) Nous avons des opéras, des chansons remplies de sel, d'esprit et d'originalité. Le voyage de Chaudfontaine a été réimprimé plusieurs fois.

DU VERBE.

Le verbe est le protée de l'oraison, il se charge de modifier nos actes, nos actions et notre manière d'être, soit qu'il prenne la forme substantive, soit qu'il revête les couleurs de l'adjectif.

Selon les grammairiens modernes, le seul verbe *être* mérite la dénomination de *verbe ;* et les autres mots, désignés comme tels, n'en renferme que l'idée. — La partie du discours qui exprime une action faite ou reçue par le sujet, et qui se conjugue, est nécessairement un verbe quand l'attribut est verbal. Pour justifier de leur assertion, les grammairiens s'étayent de cette décomposition : Il aime ; il chante. *Il est aimant ; il est chantant.* Si cette analyse n'est pas illogique, elle est vague et ne conduit à aucun résultat satisfesant.

Quand le verbe *être* ne comprend aucune idée d'attribut verbal, il a l'acception substantive ; mais sans en avoir tous les éléments ; exemple : *Mon frère est dans ce moment à Paris. Frère* est le substantif ; le verbe *est* n'exprime que sa manière d'être et l'idée d'existence.

Le sens substantif s'affaiblit quand on conjugue *être* avec un attribut intransitif ; exemple : *Je suis guéri.*

Le verbe conjugué avec *avoir*, n'en est pas moins un *verbe ;* exemple : *J'ai dîné* tard. — *Nous avons travaillé* ensemble. — Enfin, dans mon opinion, conjuguer avec *être*, c'est employer la forme substantive, conjuguer avec *avoir*, c'est employer la forme adjective ; et je crois qu'on ne devrait jamais dire absolument : *verbe substantif, verbe adjectif.*

Je me rends bon compte des verbes transitif, intransitif, unipersonnel, anomal, etc. Il n'en est pas de même du verbe *neutre* ni du verbe *passif.* Nous nommons *neutre* un verbe qui ne peut avoir de régime direct. Il suffirait, ce me semble, de l'appeler *intransitif ;* car je ne trouve pas la plus légère différence grammaticale, entre *marcher* et *venir.* — *Gambader, enrager*, représentent des actions pour le moins aussi apparentes que *regarder, chérir.* — Les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms ne sont pour moi que des verbes *pronominaux :* mais en me renfermant dans mon principe, je me tiens pour dit les bonnes raisons qu'on peut m'op-

poser; je suis moins tolérant à l'égard des prétendus verbes *passifs:* si les mots sont créés pour rendre des idées nettes et précises, le but est ici manqué: aucun verbe français n'est effectivement *passif.*

On le voit de reste, je me suis mis en opposition, d'un côté avec l'Académie, d'un autre avec les grammairiens. Pour être l'écho des autres, autant valait me taire: j'aurais sans doute mieux fait de me borner à conjuguer quelques-uns de nos verbes.

CONJUGAISONS WALLONNES

AVEC LA TRADUCTION EN REGARD (*).

Louki. — REGARDER.

INDICATIF PRÉSENT AFFIRMATIF.

Gi louk,	Je regarde.
Ti louk.	Tu regardes.
I ou *il louk.*	Il *ou* elle regarde.
No loukân.	Nous regardons.
Vo louki.	Vous regardez.
I ou *il louket.*	Ils *ou* elles regardent.

IMPARFAIT (**).

Gi loukîf.	Je regardais.
Ti loukîf.	Tu regardais.
I loukîf.	Il regardait.
No loukein.	Nous regardions.
Vo louki.	Vous regardiez.
I loukein ou *i loukivet.*	Ils regardaient.

PASSÉ DÉFINI (***).

Gi louka.	Je regardai.
Ti louka.	Tu regardas.
I louka.	Il regarda.
No loukein.	Nous regardâmes.
Vo loukt.	Vous regardâtes.
I loukein.	Ils regardèrent.

(*) Notre idiome, tout oral, varie sa prononciation jusqu'à l'infini: j'emploie celle qui est la plus générale pour conjuguer.

(**) L'ancienne classification des verbes ne représente que peu ou point d'idées; ce n'est pas de gaîté de cœur que je m'en sers.

(***) Par imperfection les uns disent *parfait.* Pour ne rien signifier les autres disent *prétérit.*

PASSÉ INDÉFINI.

Gea loukî.	J'ai regardé.
Ta loukî.	Tu as regardé.
Il a loukî.	Il a regardé.
No-zavan loukî.	Nous avons regardé.
Vo-zavé loukî.	Vous avez regardé.
Il on loukî.	Ils ont regardé.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

G'eô loukî.	J'eus regardé.
T'ô loukî.	Tu eus regardé.
Il ô loukî.	Il eut regardé.
No-zorein loukî.	Nous eûmes regardé.
Vo-zorî loukî.	Vous eûtes regardé.
Il orein loukî.	Ils eurent regardé.

PLUSQUE-PARFAIT (*).

G'eaveu loukî.	J'avais regardé.
T'aveu loukî.	Tu avais regardé.
Il aveu loukî.	Il avait regardé.
No-zavein loukî.	Nous avions regardé.
Vo-zavî loukî.	Vous aviez regardé.
Il avein loukî.	Ils avaient regardé.

FUTUR AFFIRMATIF.

Gi loukret.	Je regarderai.
Ti loukret.	Tu regarderas.
I loukret.	Il regardera.
No loukran.	Nous regarderons.
Vo loukré.	Vous regarderez.
I loukron.	Ils regarderont.

FUTUR COMPOSÉ (**).

G'eâret loukî.	J'aurai regardé.
T'âret loukî.	Tu auras regardé.
Il âret loukî.	Il aura regardé.
No-zâran loukî.	Nous aurons regardé.
Vo-zâré loukî.	Vous aurez regardé.
Il âron loukî.	Ils auront regardé.

(*) Il faudrait dire *Plusque-imparfait.*

(**) *Futur antérieur* vaut mieux quand l exprime un temps à venir.

IMPARFAIT.

Gi houtéf.	J'obéissais.
Ti houtéf.	Tu obéissais.
I houtéf.	Il obéissait.
No houtein.	Nous obéissions.
Vo houti.	Vous obéissiez.
I houtein.	Ils obéissaient.

PASSÉ DÉFINI.

Gi houta.	J'obéis.
Ti houta.	Tu obéis.
I houta.	Il obéit.
No houtein.	Nous obéîmes.
Vo houti.	Vous obéîtes.
I houtein.	Ils obéirent.

PASSÉ INDÉFINI.

G'ea houté.	J'ai obéi.
T'a houté.	Tu as obéi.
Il a houté.	Il a obéi.
No-zavan houté (*).	Nous avons obéi.
Vo-zavé houté.	Vous avez obéi.
Il on houté.	Ils ont obéi.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Geô houté.	J'eus obéi.
T'ô houté.	Tu eusses obéi.
Il ô houté.	Il eut obéi.
No-zorein houté.	Nous eûmes obéi.
Vo-zori houté.	Vous eûtes obéi.
Il ori houté.	Ils eurent obéi.

PLUSQUE-PARFAIT.

G'eaveu houté.	J'avais obéi.
T'aveu houté.	Tu avais obéi.
Il aveu houté.	Il avait obéi.
No-zavi houté.	Nous avions obéi.
Vo-zavi houté.	Vous aviez obéi.
Il avein houté.	Ils avaient obéi.

(*) *No-zavan*, contraction de *nous avons*.—*Vo-zavé*, contraction de *vous avez*.

FUTUR AFFIRMATIF.

Gi hoûtret.	J'obéirai.
Ti hoûtret.	Tu obéiras.
I hoûtret.	Il obéira.
No hoûtran.	Nous obéirons.
Vo hoûtré.	Vous obéirez.
I hoûtron.	Ils obéiront.

FUTUR COMPOSÉ.

G'eâret hoûté.	J'aurai obéi.
T'âret hoûté.	Tu auras obéi.
Il âret hoûté.	Il aura obéi.
No-zâran hoûté.	Nous aurons obéi.
Vo-zâré hoûté.	Vous aurez obéi.
Il âron hoûté.	Ils auront obéi.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

Gi hoûtret ou *hoûtreu.*	J'obéirais.
Ti hoûtret ou *hoûtreu.*	Tu obéirais.
I hoûtret ou *hoûtreu.*	Il obéirait.
No hoûtrant ou *hoûtrein.*	Nous obéirions.
Vo hoûtré.	Vous obéiriez.
I hoûtrein.	Ils obéiraient.

CONDITIONNEL COMPOSÉ.

G'eâreu ou *g'eôh hoûté.*	J'aurais *ou* j'eusse obéi.
T'âreu ou *t'ôh hoûté.*	Tu aurais *ou* tu eusses obéi.
Il âreu ou *il ôh hoûté.*	Il aurait *ou* il eût obéi.
No-zârein ou *no-zohein hoûté.*	Nous aurions *ou* nous eussions obéi.
Vo-zâri ou *vo-zôhî hoûté.*	Vous auriez *ou* vous eussiez obéi.
Il ârein ou *il ôhein hoûté.*	Ils auraient *ou* ils eussent obéi.

IMPÉRATIF.

Hoûtt.	Obéis.
Ki hoûtt.	Qu'il obéisse.
Hoûtan.	Obéissons.
Hoûté.	Obéissez.
Ki hoûtess ou *ki hoûteh.*	Qu'ils obéissent.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Kig hoûtt. (*)	Que j'obéisse.
Ki ti hoûtt.	Que tu obéisses.
Ki hoûtt.	Qu'il obéisse.
Kinn hoûtanss ou *hoûtank.*	Que nous obéissions.
Kiv hoûtéss ou *hoûtah.*	Que vous obéissiez.
Ki hoûtess ou *hoûteh.*	Qu'ils obéissent.

IMPARFAIT.

Kig hoûtass ou *hoûtah.*	Que j'obéisse.
Ki ti hoûtass ou *hoûtah.*	Que tu obéisses.
Ki hoûtâss ou *hoûtah.*	Qu'il obéît.
Kinn hoûtahein.	Que nous obéissions.
Kiv hoûtahi.	Que vous obéissiez.
Ki hoûtahein.	Qu'ils obéissent.

PASSÉ.

Ki geâie hoûté.	Que j'aie obéi.
Ki t'âie hoûté.	Que tu aies obéi.
Kil âie hoûté.	Qu'il ait obéi.
Kinn-zâyanss ou *âyanh hoûté.*	Que nous ayons obéi.
Kiv' zâïs ou *kiv' zôhî hoûté.*	Que vous ayez obéi.
Kil âyéss ou *Kil ôhein hoûté.*	Qu'ils aient obéi.

PLUSQUE-PARFAIT.

Ki g'eôh hoûté (**).	Que j'eusse obéi.
Ki t'ôh hoûté.	Que tu eusses obéi.
Kil ôh hoûté.	Qu'il eût obéi.
Kinn' zôhein hoûté.	Que nous eussions obéi.
Kiv' zôhî hoûté.	Que vous eussiez obéi.
Kil ôhein hoûté.	Qu'ils eussent obéi.

INFINITIF PRÉSENT OU ACTIF.

Hoûté.	Obéir.

PASSÉ.

Avu hoûté.	Avoir obéi.

(*) *Kig hoûtt :* contraction de *Que j'obéisse.* — *Kiv hoûtéss ;* contraction de *Que vous obéissiez.*

(**) *Ki g'eôh...* contraction de *que j'eusse.*

PARTICIPE ACTIF.

Hoûtant.	Obéissant.

PARTICIPE PASSIF.

Hoûté, hoûtaie.	Obéi, obéie.

FUTUR.

Divan hoûté.	Devant obéir.

Diveur. — DEVOIR.

INDICATIF PRÉSENT AFFIRMATIF.

Gi deu.	Je dois.
Ti deu.	Tu dois.
I deu.	Il doit.
No d'van (*).	Nous devons.
Vo d'vé.	Vous devez.
I d'vet.	Ils doivent.

IMPARFAIT.

Gi d'véf.	Je devais.
Ti d'véf.	Tu devais.
I d'véf.	Il devait.
No d'vein.	Nous devions.
Vo d'vi.	Vous deviez.
I d'vein.	Ils devaient.

PASSÉ DÉFINI (**).

Gi d'va.	Je dus. (***)
Ti d'va.	Tu dus.
I d'va.	Il dut.
No d'vein.	Nous dûmes.
Vo d'vé ou *d'va.*	Vous dûtes.
I d'vein.	Ils durent.

(*) *No d'van :* par ellision, pour *nous devons.* Je ne parlerai plus des ellisions ni des contractions, on les reconnaîtra en regard.

(**) Les Wallons emploient souvent, une périphrase au pluriel de ce temps ; exemple : *no fourein obligé, etc.*

(***) On écrit souvent *je* dûs, etc. C'est une double faute qui fait d'une brève une longue sans motif. Où en serions-nous, s'il fallait distinguer les homonymes par l'accentuation ?

PASSÉ INDÉFINI.

G'ea d'vou.	J'ai dû.
T'a d'vou.	Tu as dû.
Il a d'vou.	Il a dû.
No-savan d'vou.	Nous avons dû.
Vo-savé d'vou.	Vous avez dû.
Il on d'vou.	Ils ont dû.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Ce temps n'est guère employé par les Wallons : il est conjugué au verbe *Loukî*.

PLUSQUE-PARFAIT.

G'eaveu d'vou.	J'avais dû.
T'aveu d'vou.	Tu avais dû.
Il aveu d'vou.	Il avait dû.
No-savein d'vou.	Nous avions dû.
Vo-savî d'vou.	Vous aviez dû.
Il avein d'vou.	Ils avaient dû.

FUTUR AFFIRMATIF.

Gi d'vret.	Je devrai.
Ti d'vret.	Tu devras.
I d'vret.	Il devra.
No d'vran.	Nous devrons.
Vo d'vré.	Vous devrez.
I d'vron.	Ils devront.

FUTUR COMPOSÉ.

G'eâret d'vou.	J'aurai dû.
T'âret d'vou.	Tu auras dû.
Il âret d'vou.	Il aura dû.
No-zâran d'vous.	Nous aurons dû.
Vo-zâré d'vous.	Vous aurez dû.
Il âron d'vou.	Ils auront dû.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

Gi d'vret.	Je devrais.
Ti d'vret.	Tu devrais.
I d'vret.	Il devrait.
No d'vran.	Nous devrions.
Vo d'vré.	Vous devriez.
I d'vron.	Ils devraient.

CONDITIONNEL COMPOSÉ.

G'eûreu ou *g'eôh divou.*	J'aurais ou j'eusse dû.
T'âreu ou *t'ôh divou.*	Tu aurais ou tu eusses dû.
Il âreu ou *il ôh divou.*	Il aurait ou il eût dû.
No-zârein ou *n'zôhein d'vou.*	Nous aurions ou nous eussions dû.
Vo-zâri ou *v'zôhi d'vou.*	Vous auriez ou vous eussiez dû.
Il ârein ou *il ôhi d'vou.*	Ils auraient ou ils eussent dû.

IMPÉRATIF.

Deu.	Dois.
Ki deuh ou *deuss.*	Qu'il doive.
Divan.	Devons.
Divé.	Devez.
Ki deuh ou *deuss.*	Qu'ils doivent.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Ki gi deuh ou *d'veuss.*	Que je doive.
Ki ti d'veuh ou *d'veuss.*	Que tu doives.
Ki deuh ou *d'veuss.*	Qu'il doive.
Ki no d'vanh ou *d'vanss.*	Que nous devions.
Ki vo d'veh ou *d'véss.*	Que vous deviez.
Ki d'veh ou *d'vess.*	Qu'ils doivent.

IMPARFAIT.

Ki gi d'vah ou *d'vass.*	Que je dusse.
Ki ti d'vah ou *d'vass.*	Que tu dusses.
Ki d'vah ou *d'vass.*	Qu'il dût.
Kinn divahein ou *d'vahi.*	Que nous dussions.
Kiv divahi.	Que vous dussiez.
Ki d'vahein.	Qu'ils dussent.

PASSÉ.

Ki g'eûie divou.	Que j'aie dû.
Ki t'âie divou.	Que tu aies dû.
K'il âie divou.	Qu'il ait dû
Kinn-zayanh ou *ayanss divou.*	Que nous ayons dû.
Kiv âïh ou *âïss divou.*	Que vous ayez dû.
Kil âyeh ou *âyess divou.*	Qu'ils aient dû.

PLUSQUE-PARFAIT.

Ki g'eôh divou.	Que j'eusse dû.
Ki t'ôh divou.	Que tu eusses dû.
Kil ôh divou.	Qu'il eût dû.
Kinn-zôhein d'vou.	Que nous eussions dû.
Ki v'zôhi d'vou.	Que vous eussiez dû.
Kil ôhein d'vou.	Qu'ils eussent dû.

INFINITIF PRÉSENT OU ACTIF.

Diveur.	Devoir.

PASSÉ.

Avu d'vou.	Avoir dû.

PARTICIPE ACTIF.

Divan.	Devant.

PARTICIPE PASSIF.

Divou d'vow.	Du, due.

FUTUR (*).

Divan d'veur.	Devant devoir.

Kidûr. — CONDUIRE.

INDICATIF PRÉSENT AFFIRMATIF.

Gi k'dû.	Je conduis.
Ti k'dû.	Tu conduis.
I k'dû.	Il conduit.
No k'dûhan.	Nous conduisons.
Vo k'dûhé.	Vous conduisez.
I k'dûhet.	Ils conduisent.

IMPARFAIT.

Gi k'dûhéf.	Je conduisais.
Ti k'dûhéf.	Tu conduisais.
I k'dûhéf	Il conduisait
No k'dûhein.	Nous conduisions.
Vo k'dûhi.	Vous conduisiez.
I k'dûhein.	Ils conduisaient.

PASSÉ DÉFINI.

Gi k'dûha.	Je conduisis.
Ti k'dûka.	Tu conduisis.
I k'dûha.	Il conduisit.
No k'dûhein.	Nous conduisîmes.
Vo k'dûhî.	Vous conduisîtes.
I k'dûhein.	Ils conduisirent.

(*) Ce *futur* ne signifie *que l'empire de la routine.*

PASSÉ INDÉFINI.

G'ea k'dû.	J'ai conduit.
T'a k'dû.	Tu as conduit.
Il a k'dû.	Il a conduit.
No-zavan k'dû.	Nous avons conduit.
Vo-zavé k'dû.	Vous avez conduit.
Il on k'dû.	Ils ont conduit.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

G'eû k'dû.	J'eus conduit.
T'û k'dû.	Tu eus conduit.
Il û k'dû.	Il eut conduit.
No-zûrein k'dû.	Nous eûmes conduit.
Vo-zûri k'dû.	Vous eûtes conduit.
Il ûrein k'dû.	Ils eurent conduit.

PLUSQUE-PARFAIT.

G'eaveu k'dû.	J'avais conduit.
T'aveu k'dû.	Tu avais conduit.
Il aveu k'dû.	Il avait conduit.
No-zavein ou *no-zavî k'dû.*	Nous avions conduit.
Vo-zavî k'dû.	Vous aviez conduit.
Il avein k'dû.	Ils avaient conduit.

FUTUR AFFIRMATIF.

Gi k'dûret.	Je conduirai.
Ti k'dûret.	Tu conduiras.
I k'dûret.	Il conduira.
No k'dûran.	Nous conduirons.
Vo k'dûré.	Vous conduirez.
I k'dûron.	Ils conduiront.

FUTUR COMPOSÉ.

G'eûret k'dû.	J'aurai conduit.
T'ûret k'dû.	Tu auras conduit.
Il ûret k'dû.	Il aura conduit.
No-zûran k'dû.	Nous aurons conduit.
Vo-zûré k'dû.	Vous aurez conduit.
Il ûron k'dû.	Ils auront conduit.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

G'ik dûret.	Je conduirais.
Tik dûret.	Tu conduirais.
Ik dûret.	Il conduirait.
Nok dûrein.	Nous conduirions.
Vok dûri.	Vous conduiriez.
Ik dûrein.	Ils conduiraient.

CONDITIONNEL COMPOSÉ.

G'eâreu ou g'eôh kidû.	J'aurais *ou* j'eusse conduit.
T'âreu ou t'ôh kidû.	Tu aurais *ou* tu eusses conduit.
Il âreu ou il ôh kidû.	Il aurait *ou* il eût conduit.
No zârëin ou n'zôhein k'dû.	Nous aurions *ou* nous eussions conduit.
Vo-zâri ou v'zôhi k'dû.	Vous auriez *ou* vous eussiez conduit.
Il ârein ou il ôhi k'dû.	Ils auraient *ou* ils eussent conduit.

IMPÉRATIF.

Kidû.	Conduis.
Kik dûh.	Qu'il conduise.
Kidûhan.	Conduisons.
Kidûhé.	Conduisez.
Kik d'ûh.	Qu'ils conduisent.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Ki gik d'ûh.	Que je conduise.
Ki tik d'ûh.	Que tu conduises.
Kik d'ûh.	Qu'il conduise.
Ki nok dûhanss ou *k'dûhanh.*	Que nous conduisions.
Ki vok dûhéss ou *k'dûheh.*	Que vous conduisiez.
Kik dûhess ou *k'dûheh.*	Qu'ils conduisent.

IMPARFAIT.

Ki gi dûhass ou *k'dûhah.*	Que je conduisisse.
Ki tik dûhass ou *k'dûhah.*	Que tu conduisisses.
Kik dûhass ou *k'dûhah.*	Qu'il conduisît.
Ki nok dûhahi ou *k'dûhahein.*	Que nous conduisissions.
Ki vok dûhahi.	Que vous conduisissiez.
Kik dûhahi ou *k'dûhahein.*	Qu'ils conduisissent.

PASSÉ.

Ki g'eâie kidû.	Que j'aie conduit.
Ki t'âie kidû.	Que tu aies conduit.
Kil âie kidû.	Qu'il ait conduit.
Kinn-zâyanss ou *ayanh kidû.*	Que nous ayons conduit.
Kiv-zâïss ou *aïh kidû.*	Que vous ayez conduit.
K'il âyess ou *âyeh kidû.*	Qu'ils aient conduit.

PLUSQUE-PARFAIT.

Ki g'eôh kidû.	Que j'eusse conduit.
Ki t'ôh kidû.	Que tu eusses conduit.
K'il ôh kidû.	Qu'il eût conduit.
Kinn-zôht ou *ôhein k'dû.*	Que nous eussions conduit.
Kiv-zôht k'dû.	Que vous eussiez conduit.
K'il ôht ou *ôhein k'dû.*	Qu'ils eussent conduit.

INFINITIF PRÉSENT OU ACTIF.

Kidûr.	Conduire.

PASSÉ.

Avu k'dû.	Avoir conduit.

PARTICIPE ACTIF.

Kidûhan.	Conduisant.

PARTICIPE PASSIF.

Kidû, kidûhow.	Conduit, conduite.

FUTUR.

Avu k'dû.	Avoir conduit.

CONJUGAISONS

AVEC LE PRONOM PERSONNEL (*Si*).

—

Si magrii. — SE DÉPITER.

INDICATIF PRÉSENT OU AFFIRMATIF.

G'imm mâgrie, ou *mâgryaie.*	Je me dépite.
No no mâgryan.	Nous nous dépitons.

IMPARFAIT.

G'imm mâgrief ou *mâgrief.*	Je me dépitais.
No no mâgrii ou *mâgryen.*	Nous nous dépitions.

PASSÉ DÉFINI.

G'imm' mâgrya.	Je me dépitais.
No no mâgrii.	Nous nous dépitâmes.

PASSÉ INDÉFINI.

Gi m'a mâgrii.	Je me suis dépité.
Nonn-savan magrii.	Nous nous sommes dépités.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Gi m'ôh mâgrii.	Je me fus dépité.
Nonn-zôrein, ôrh ou *ôhein mâgrii.*	Nous nous fûmes dépités.

FUTUR SIMPLE.

G'imm mâgriret.	Je me dépiterai.
No no mâgriran.	Nous nous dépiterons.

FUTUR COMPOSÉ.

Gi m'âreu mâgrii.	Je me serai dépité.
Nonn-zâran mâgrii.	Nous nous serons dépité.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

G'imm mâgrireu.	Je me dépiterais.
No no mâgrirh ou *mâgrirein.*	Nous nous dépiterions.

CONDITIONNEL COMPOSÉ.

Gi m'âreu mâgrii.	Je me serais *ou* je me fusse dépité.
Nonn-zârein ou *ôhî magrii.*	Nous nous serions *ou* nous fussions dépités.

IMPÉRATIF.

Mâgreie ou *mâgrie-tu.*	Dépite-toi.
Mâgryan-no.	Dépitons-nous.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Ki g'imm mâgrie ou *mâgryah.*	Que je me dépite.
Ki no no mâgryanss ou *mâgryanh.*	Que nous nous dépitions.

IMPARFAIT.

Ki g'imm mâgryass ou *mâgryah.*	Que je me dépitasse.
Ki no no mâgryahî ou *mâgryahein.*	Que nous nous dépitassions.

PASSÉ.

Kig m'âie ou *k'g'imm seuie mâgrii.* Que je me sois dépité.
Ki no no-zayanss ou *seuyanss magrii.* Que nous nous soyons dépités.

PLUSQUE-PARFAIT.

K'ig m'ôh ou *k'g'imm fouh mâgrii.* Que je me fusse dépités.
Ki nônn-zôhi ou *ôhein mâgrii.* Que nous nous fussions dépités.

INFINITIF PRÉSENT ACTIF.

Si mâgrii. Se dépiter.

PASSÉ.

S'avu ou *s'aveur mâgrii.* S'être dépité, ée.

PARTICIPE ACTIF.

Si mâgryan. Se dépitant.

PARTICIPE PASSIF.

Mâgrii, mâgryeie. Dépité, dépitée.

FUTUR.

Divan s' mâgrii. Devant se dépiter.

Si rafii (*). SE RÉJOUIR.

INDICATIF PRÉSENT AFFIRMATIF.

Gimm rafeie. Je me réjouis.
No no rafyan. Nous nous réjouissons.

(*) Ce verbe, ou si l'on veut cette locution verbale, elliptique, s'emploie quelquefois en interjection : l'organe l'empreint de ses acceptions relatives; et nuance jusqu'à ses distinctions. Par *g'imm refeie*, etc., nous exprimons toutes les modifications du contentement, du plaisir, et de l'idéale félicité : il suffit d'un bien-être futur pour l'amener ou l'arracher au sentiment vif, impérieux qui nous domine. Dans certaines acceptions les étrangers devraient traduire par une longue phrase, qui ôterait à l'expression sa justesse, son énergie et son originalité. Mais notre *g'imm rafeie* a donc un pouvoir magique! Il a mieux que cela; c'est la nature seule qui parle. A force de l'entendre répéter, l'enfant le redit; et bientôt il attache une idée à ce verbe : on est si heureux quand on *s'rafeie !*

Notre manière de conjuguer étant à peu près arbitraire, j'ai glissé légèrement sur les verbes que je conjugue. J'ai figuré différemment nos mots contractés, pour habituer les lecteurs à notre langage oral.

IMPARFAIT.

G'imm rafiif.	Je me réjouissais.
No no rafii ou *rafyen.*	Nous nous réjouissions.

PASSÉ INDÉFINI.

Gi m'a rafii.	Je me réjouis.
Nonn-zavan rafii.	Nous nous réjouîmes.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Gi m'ôh rafii.	Je me fus réjoui.
Nonn-zârein rafii.	Nous nous fûmes réjouis.

FUTUR SIMPLE.

G'imm raftret.	Je me réjouirai.
No no raftran.	Nous nous réjouirons.

FUTUR COMPOSÉ.

Gi m'âret rafii.	Je me serai réjoui.
Nonn-zâran rafii.	Nous nous serons réjouis.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

G'imm raftret.	Je me réjouirais.
No no raftri ou *raftrein.*	Nous nous réjouirions.

CONDITIONNEL COMPOSÉ.

Gi m'âreu ou *g'imm fouh rafii.*	Je me serais *ou* je me fusse réjoui.
Nonn-zôrein ou *no no fourein rafii.*	Nous nous serions *ou* nous nous fussions réjouis.

IMPÉRATIF.

Rafie ou *rafeie-tu.*	Réjouis-toi.
Rafyan no.	Réjouissons-nous.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Ki g'imm rafeie.	Que je me réjouisse.
Ki no no rafianss ou *rafyanh.*	Que nous nous réjouissions.

IMPARFAIT.

Ki g'imm rafyass.	Que je me réjouisse.
Ki no no rafyaht ou *rafyahein.*	Que nous nous réjouissions.

PASSÉ.

Kig m'âie rafii.	Que je me sois réjoui.
Ki nonn-záyanss ou *âyanh rafii.*	Que nous nous soyons réjouis.

PLÚSQUE-PARFAIT.

Kig m'ôh ou *kg'imm fouh rafii.*	Que je me fusse réjoui.
Ki no no-zôhí ou *ôhein rafii.*	Que nous nous fussions réjouis.

INFINITIF PRÉSENT ACTIF.

S'rafii.	Se réjouir.

PASSÉ.

S'avu ou *s'aveur rafii.*	S'être réjoui, ie.

PARTICIPE ACTIF.

Si rafyan.	Se réjouissant.

PARTICIPE PASSIF.

Rafii, rafieie.	Réjoui, réjouie.

FUTUR.

Divan s'rafii.	Devant se réjouir.

TABLE DES ABRÉVIATIONS (*)

abs. . . . absolu, absolument.
abus. . . . abusivement.
accep. part. acception particulière.
adj. . . . . adjectif, adjectivement.
adv. . . . adverbe, adverbialement.
agric. . . agriculture.
alch. . . . alchimie.
anal. . . . analogie.
anat. . . . anatomie.
anc. . . . . ancien, ancienne.
ant. . . . . antiquité.
anim. . . . animal.
ard. . . . . ardoisier.
art. . . . . artificier.
art. . . . . artillerie.
astrol.jud astrologie judiciaire.
auxilli. . auxiliaire.
banq. . . . banquier, banque.
barb. . . . barbare, barbarisme.
bij. . . . . bijoutier, bijouterie.
blanch. . . blanchisseuse.
bouch. . . boucher, boucherie.
boul. . . . boulanger, boulangerie.
bour. . . . bourrelier.
bota. . . . botanique.
boy. . . . . boyaudier.
brass. . . brasseur, brasserie.
briq. . . . briquetier, briquerie.
buch. . . . bucheron.
burl. . . . burlesque.
can. . . . . canon, canonique.
card. . . . cardeur, cardeuse.
car. . . . . carrière.
carr. . . . carrosse. carrossier.
catho . . . catholique.
cham. . . chamoiseur, chamoiserie.
chand. . . chandelier.
chap. . . . chapelier, chapelerie.
char. . . . charron, charronage.
chau. . . . chaudronnerie.
chim. . . . chimie.
chir. . . . chirurgien, chirurgie.
chron. . . chronologie.
civ. . . . . civil.
clou. . . . cloutier.
coll. . . . collectif, collectivement.
comm. . . commerce.
comp. . . comparaison.
conj. . . . conjonction.
cord. . . . cordier.
cordon. . cordonnerie.
corr. . . . corroyeur.
cout. . . . coutelier, coutellerie.
coutu. . . coutume.
crim. . . . criminel.
crit. . . . critique.
déf. . . . . défini.
dess. . . . dessein.
dévo. . . . dévotion.
dict. . . . dictionnaire, dictionnariste.
diminu. . diminutif.
drama. . . dramatique.
drap. . . . drapier, draperie.
dro. . . . . droit.
ébén. . . . ébéniste, ébénisterie.
ecclés. . . ecclésiastique.
écono. . . économie.
ellipt. . . elleptique.
épic. . . . épicier
éping. . . épinglier.
équit. . . équitation.
escr. . . . escrime.
évent. . . éventailliste.
exag. . . . exagération.
exemp. . . exémple.
expr. . . . expression.
exten. . . extension.
fabr. . . . fabrique.
fam. . . . familier, familière.
fauc. . . . fauconnerie.
fém. . . . féminin.
ferbl. . . . ferblantier.
fig. . . . . figure, figuré, figurément.
fil. . . . . fileur, filerie.
fin. . . . . financier, finance.
fond. . . . fondeur, fonderie.

(*) Les mots wallons sont écrits en toutes lettres.

for. . . . . forge.
fort. . . . fortification.
fourb. . . fourbisseur.
franç. . . français, française.
fut. . . . . futur.
gant. . . . ganterie.
gram. . . grammaire.
hist. . . . histoire.
horl. . . . horlogerie.
hort. . . . horticulture.
houil. . . . houilleur, houillère.
hyd. . . . . hydraulique.
imp. . . . imprimerie.
impr. . . . improprement.
ind. . . . . indéfini.
inf. . . . . infinitif.
interj. . . interjection.
inv. . . . . invariable.
inus. . . . inusité.
ironiq. . . ironique, ironiquement.
irr. . . . . irrégulier.
jard. . . . jardinage.
jurisp. . . jurisprudence.
lapid. . . lapidaire.
lat. . . . . latin.
libr. . . . . libraire, librairie.
litt. . . . . littérature.
loc. . . . . locution.
log. . . . . logique.
m. franç. wal. mot français wallonnisé.
m. wal. franc. mot wallon francisé.
maç. . . . maçon, maçonnerie.
mach. . . machiniste, machine.
manuf. . . manufacture.
maréchal. maréchalerie.
mar. . . . marine.
mécan. . . mécanique.
méd. . . . médecine.
men. . . . menuisier, menuiserie.
mil. . . . . militaire.
minér. . . minéralogie.
mir. . . . miroitier, miroiterie.
monn. . . monnaie.
mus. . . . musique.
myth. . . . mythologie.
néol. . . . néologie, néologisme.
pal. . . . . palais.
part. . . . particulièrement.
pass. . . . passementier, passementerie.
peint. . . . peinture.
pers. . . . personnel, personnelle.
phar. . . . pharmacie.
phil. . . . philosophie.
phy. . . . physique.
plai. . . . plaisant, plaisamment.
poét. . . . poétique, poétiquement.
pop. . . . populaire, populairement.
prat. . . . pratique.
prép. . . . préposition.
procéd. . . procédure.
pro. . . . . pronom.
pron. . . . prononcez.
prov. . . . proverbe, proverbialement.
quinc. . . quincaillerie.
relig. . . . religion.
rhét. . . . rhétorique.
rur. . . . . rural, rurale.
sal. . . . . saline.
sci. . . . . science.
sculp. . . sculpteur.
sell. . . . . sellerie.
serr. . . . serrurerie.
sub. . . . . ou s. substantif, substantivement.
t. . . . . . terme.
tabl. . . . . tabletier, tabletterie.
teint. . . . teinturier, teinturerie.
théol. . . . théologie.
tir. . . . . tireur d'or.
triv. . . . . trivial, triviale.
us. . . . . usité.
v. . . . . . verbe.
vann. . . . vannerie.
verr. . . . verrerie.
vi. m. franç vieux mot français.
vi. m. wal. vieux mot wallon.
voy. . . . . voyez.
wal. . . . . wallon.
wall. . . . wallonisme.

POÉSIES

EN

PATOIS DE LIÉGE.

TYPOGRAPHIE DE FÉLIX OUDART, A LIÉGE.

POÉSIES

EN

PATOIS DE LIÉGE

PRÉCÉDÉES D'UNE DISSERTATION GRAMMATICALE SUR CE PATOIS
ET SUIVIES D'UN GLOSSAIRE

PAR

CH. N. SIMONON

LIÉGE
FÉLIX OUDART, ÉDITEUR

M DCCC XLV

DISSERTATION

GRAMMATICALE

SUR

LE PATOIS DE LIÉGE.

> Je pense que l'idieme liégeois serait le plus original de tous, et qu'il formerait un patois très-distinct des autres.
>
> HECART, *Dictionnaire rouchi-français* 3e édit., au mot: *wallon*.

> Les patois ont donc une grammaire aussi régulière, une terminologie aussi homogène, une syntaxe aussi arrêtée que le pur grec d'Isocrate et le pur latin de Cicéron. Moins sujets aux caprices de la mode, ils sont peut-être en général plus harmonieusement, plus rationnellement composés.
>
> CHARLES NODIER, *Notions de linguistique*.

Les patois n'ont point d'orthographe fixe, chacun les écrit arbitrairement et même très-souvent sans aucun principe grammatical: il en résulte que les étrangers ne peuvent pas les connaître et que les gens du pays lisent difficilement leur propre patois.

Quel que soit le système d'orthographe que l'on adopte, il serait bien difficile de donner aux étrangers une idée exacte d'un patois, si l'on n'emploie pas un alphabet com-

plet; car l'Alphabet usuel ne peut rendre la prononciation d'une infinité de mots.

J'entends par alphabet complet, un alphabet qui contienne autant de lettres ou signes qu'il y a de sons dans la langue, et dans l'usage, application constante de la même lettre ou signe au même son.

Toute langue n'a son existence que dans la parole : l'écriture n'en est que l'image ou la représentation. C'est avec raison que l'on nomme *langue morte* une langue dont il ne reste plus que l'image en écriture, image toujours imparfaite, toujours plus ou moins infidèle, si l'alphabet est incomplet.

La grammaire de la *langue écrite* n'est pas toujours la grammaire de la *langue parlée*, qui est la langue véritable; ces deux grammaires doivent se trouver souvent en contradiction, si la langue est écrite selon un faux système d'orthographe, comme le sont principalement l'anglais et le français; car ces deux langues se disputent la palme de l'absurdité en orthographe.

Nous avons la grammaire du *français écrit* : quand nous donnera-t-on celle du *français parlé ?*

On lit le français dans cette mauvaise orthographe usuelle qui le déguise, parce que l'on en connaît la prononciation par tradition; mais un Patois écrit au moyen du même alphabet incomplet, avec des lettres équivoques et muettes, ne peut être lu que par les indigènes; eux seuls peuvent le reconnaître sous le masque d'une écriture infidèle et mensongère, qui, au dehors de son petit territoire, ne peut donner que des notions aussi fausses qu'elle.

Ce n'est donc qu'au moyen d'un alphabet complet que l'on peut écrire exactement les patois. Et les patois, se présentant ainsi dans toute leur réalité, fourniraient de

nombreux et d'utiles enseignements pour la grammaire générale, pour l'origine, l'histoire et l'étymologie des langues.

Un alphabet complet faciliterait tellement la lecture des langues, que ce ne serait plus qu'un jeu que d'apprendre à lire, puisqu'il suffirait de connaître la prononciation de 40 à 50 lettres ou signes, pour lire et prononcer toute la langue.

Il n'y aurait que très-peu de personnes qui ne sussent pas lire, chez un peuple qui aurait adopté un alphabet complet pour écrire sa langue.

Les Flamands sont dans ce moment-ci en désaccord sur l'orthographe à donner à leur langue: que ne s'accordent-ils à lui donner pour base un alphabet complet? Ils pourraient devancer les autres peuples, en présentant à l'Europe l'exemple de la langue la plus sensément écrite.

Au milieu de la marche progressive des sciences, l'écriture ne restera pas toujours stationnaire et enfoncée dans le bourbier des difficultés où la routine et les préjugés la retiennent; tôt ou tard les langues obtiendront un alphabet complet qui les représentera aussi facilement que fidèlement, et mettra la lecture à la portée de toutes les classes de la société. C'est ce que l'on a tenté de faire en France depuis trois siècles et c'est ce que la routine a toujours repoussé. Le mot de *réforme orthographique* l'a révoltée. Les néographes auraient peut-être réussi depuis longtemps, s'ils n'avaient voulu qu'établir une écriture de prononciation en laissant subsister l'orthographe usuelle; ces deux sortes d'écritures peuvent exister simultanément dans le même pays, comme les chiffres arabes avec les chiffres romains. Il n'y a pas cinquante ans que, dans les boutiques de Liége, les calculs se faisaient en chiffres romains. Cette arithmé-

tique romaine est encore en usage dans beaucoup d'endroits; elle est pratiquée surtout par des personnes qui ne savent pas lire.

Convaincu des vérités que je viens d'énoncer, j'ai entrepris depuis longues années de donner au patois de Liége un alphabet complet, que j'ai de temps à autre changé et corrigé pour mon usage particulier. A l'aide de cet alphabet, je me suis fait une orthographe patoise que j'écris sans hésitation avec facilité et rapidité, comme tout compatriote pourrait le faire par un pareil moyen; cela se concevra facilement : notre patois est laconique, mon écriture n'a pas une seule lettre muette, et chaque son de la parole y est constamment rendu par un caractère unique. C'est ainsi que le mot *chanson* ou *tchanson* n'a que quatre lettres dans mon écriture, puisqu'il n'a dans la prononciation que deux consonnes et deux voyelles nasales. J'écris de cette manière avec facilité, brièveté et sans ambiguité, les prononciations de diverses localités.

On dira sans doute que mon orthographe patoise doit être difficile à lire, à cause de quelques caractères inconnus dont on doit apprendre la signification, et que c'est une peine que peu de personnes se donneront pour lire l'orthographe patoise d'un particulier. Pour répondre à cette objection, j'avancerai une vérité que j'ai reconnue par mon expérience, et que les sténographes doivent reconnaître : c'est qu'une fois que l'on s'est habitué à une orthographe de prononciation fondée sur un alphabet complet, on lit assez facilement toutes les orthographes formées selon le même système; car elles ne peuvent différer entre elles que par la figure de quelques lettres dont la signification est bientôt aperçue par un lecteur non routinier; ces lettres ne l'embarrassent pas plus que ne le feraient des lettres

mal formées dans le français écrit selon l'orthographe usuelle. Je rapporterai un fait qui confirme cette vérité : un jour je présentai des vers patois écrits selon mon orthographe à un Liégeois qui fait usage d'une sténographie; il ne connaissait nullement mon alphabet : eh bien! en quelques minutes, il déchiffra mon orthographe et, en un quart d'heure il la lut couramment.

En définitive, pour établir le seul système d'écriture *phonique*, reconnu vrai dans tous les temps, il est de toute nécessité d'employer quelques nouveaux caractères pour compléter l'alphabet. Si la figure d'une lettre ne plaît pas au lecteur, il peut la changer; mais, en attendant, qu'il la regarde comme un signe occupant la place et faisant la fonction d'une lettre, d'une figure plus convenable. C'est ainsi que l'on est parvenu à faire adopter en Europe les chiffres arabes; ces chiffres n'ont pas toujours eu la figure qu'ils ont aujourd'hui : *en général la figure de ces chiffres n'est devenue uniforme que depuis* 1534 (1). Il y a plus : combien les lettres de l'Alphabet usuel n'ont elles pas changé de figure avant d'arriver des Romains jusqu'à nous? Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter les yeux sur les livres qui traitent de diplomatique.

En un mot : le système consiste, non dans la figure des signes, mais dans les signes-mêmes, quelle qu'en soit la figure; pourvu qu'elle les distingue, elle peut se changer et varier jusqu'à ce que l'usage public l'ait rendue uniforme.

Dans la classification des lettres, j'ai abandonné l'*ordre alphabétique*, que l'on eut mieux fait de nommer *désordre alphabétique*, puisqu'on n'y découvre pas le moindre prin-

(1) *Voy.* le *Dictionnaire de Diplomatique* de dom de Vaines, au mot *chiffre*.

cipe de classification; on dirait que toutes les lettres aient été jetées dans une urne, ballottées et tirées au hasard comme des billets de loterie pour en faire cet ordre prétendu. J'ai donc classé les lettres selon un ordre rationnel des sons qu'elles représentent.

Une bonne classification des lettres serait une chose des plus importantes et des plus avantageuses dans les dictionnaires des langues qui admettent des dialectes, et surtout dans les dictionnaires patois; on sait que les mots patois, plus encore que ceux des dialectes, changent souvent dans leurs voyelles d'un village à l'autre.

Le dictionnaire du patois d'une province offrirait donc un grand avantage, si chaque habitant pouvait y retrouver facilement le mot de son patois local dans le même endroit du dictionnaire où se trouve le même mot d'une autre localité, prononcé différemment dans les voyelles, et par conséquent différemment écrit. C'est cet avantage que présente l'ordre que j'ai établi dans les lettres de mon alphabet et que j'ai suivi dans un dictionnaire du patois de Liége que j'ai commencé il y a longtemps; j'ai donné un numéro de deux chiffres à chaque lettre de l'alphabet et j'ai rangé dans la même classe et sous le même numéro toutes les voyelles, bien que subordonnées entre elles. J'ai mis aussi quelques consonnes dans une même classe. Mon dictionnaire se divise en vingt classes qui pourraient être réduites à quatorze (1). En rangeant les numéros des lettres de chaque mot à la suite les uns des autres, comme les lettres dans le mot, et regardant les deux premiers chiffres comme quantités et les autres comme parties décimales, tous les

(1) On voit l'exemple de cet ordre de classification en quatorze classes dans le Glossaire qui se trouve à la fin de cet ouvrage.

mots de l'idiome se placent et se retrouvent dans le Dictionnaire, comme des chiffres dans une série.

Supposons qu'un habitant de Verviers cherche dans le Dictionnaire liégeois un mot du patois de sa ville et que ce mot ne s'y trouve point, par exemple le mot *ôp*, qui signifie *arbre;* il rencontrera à sa place et au même endroit du dictionnaire le mot *âp* du patois de Liége. Ces deux mots *âp* et *ôp* portent les mêmes numéros.

Une classification de ce genre, et qui pourrait être perfectionnée, donnerait une grande facilité pour placer et retrouver toutes les racines d'une langue, et même toutes celles des langues de la même origine, en réunissant encore quelques consonnes sous un même numéro. Cette classification, étant raisonnée, s'apprendrait facilement par cœur.

Ce serait donc une chose très-avantageuse si chaque langue avait, indépendamment de son orthographe usuelle, une écriture de prononciation fondée sur un alphabet complet. Je me flattais de pouvoir procurer cet avantage à notre patois, qui n'a point d'orthographe; je m'imaginais qu'une néographie dans le patois ne rencontrerait point, comme dans le français, les obstacles opposés par une routine aveugle et obstinée : en conséquence, ma première intention était de publier mon alphabet avec les explications nécessaires sur la prononciation et la classification des lettres et sur le choix des figures des nouveaux caractères. En même temps, j'aurais donné mes poésies écrites selon cette nouvelle orthographe, car je ne considérais mes vers que comme partie accessoire de ce système d'alphabet et d'orthographe, qui aurait pu servir à la réimpression d'anciennes pièces patoises dont l'orthographe est toujours défectueuse. J'avais fait graver à cet effet les poinçons né-

cessaires à la fonte des nouveaux caractères; mais des amis, en me sollicitant de publier mes poésies, m'ont engagé à renoncer dans cette publication à ma néographie, en m'objectant que cette innovation ne serait accueillie que de très-peu de lecteurs.

Je publie donc ici mes poésies dans une sorte d'orthographe que je reconnais moi-même vicieuse; néanmoins je ferai usage de deux nouveaux caractères. Savoir :

ɹ pour i rapide de diphthongues.
ñ caractère pris de l'alphabet espagnol pour remplacer *gn* ou *n mouillé*.

Ces deux lettres ɹ et ñ se trouvent quelquefois doubles dans des mots du patois de Liége; exemples :

C'è ɹɹi efan, *c'est son enfant*
Hâññé, *étaler*. (1)

J'emploierai aussi l'apostrophe à la fin des mots terminés par une consonne, pour indiquer que cette consonne se prononce comme si elle était suivie d'un *e* muet.

Je me proposais de donner, en même temps que mes poésies, une dissertation géographique, historique, bibliographique et grammaticale sur le patois de Liége à laquelle j'ai travaillé; mais cette pièce étant trop volumineuse, je me bornerai à donner ici une dissertation grammaticale, mais abrégée, sur ce patois.

Dans le patois de Liége on prononce vingt voyelles, et en s'éloignant du centre de la ville on pourrait en compter

(1) Les Liégeois, lorsqu'ils parlent français, font souvent la faute de doubler cette articulation, en prononçant *indigné*, *indignité*, *ignorance*, *magnifique*, etc., comme si ces mots étaient écrits : *indignné*, *indignnité*, *ignnorance*, *magnnifique*, etc.

quelques-unes de plus. Toutes ces voyelles, qui se prononcent chacune par une différente disposition des parties de l'organe de la parole, se prononcent encore plus ou moins brèves et plus ou moins longues.

Outre les quatre voyelles nasales du français, le liégeois a un *i* nasal étranger au français : cet *i* nasal se trouve dans le mot *dinkté* (tinter) c'est *in* et *im* portugais, et *in* dans l'anglais *think*, et dans l'allemand *trinken*.

Ce patois a vingt-trois articulations ou consonnes de la parole. On sait que les grammairiens entendent par articulation une consonne de la langue parlée, soit que l'écriture exprime cette consonne par une ou par plusieurs lettres.

Seh dans le mot *schisme*, est une articulation ou consonne de la parole, tandis que *x* du mot *luxe* tient lieu de deux articulations qui sont *k* et *s*.

Les prétendues voyelles rapides des diphthongues doivent être considérées comme des consonnes: on en verra la preuve plus loin.

Dans les consonnes liégeoises, il y en a quatre de liquides : ɹ, w, (1) r, l; et dans ces liquides il y en a trois, w, r, l, qui perdent dans beaucoup d'occasions leur *liquidité* et se détachent de la consonne qui les précède.

Un mot liégeois ne présente que très-rarement deux voyelles de suite : la prononciation les sépare par ɹ ou w, et cette prononciation est si naturelle aux Liégeois, qu'ils

(1) On devra observer que ce *w* se prononce dans notre patois comme dans l'anglais. S'il est liquide, il se prononce comme l'*u* du mot français *équation*; s'il n'est pas liquide, il se prononce comme *ou* aspiré du mot *oui* substantif dans cette phrase : *dire le grand oui*. Cette articulation non liquide, excessivement rare dans le français, est très-fréquente dans le liégeois. Ma néographie a deux caractères un peu différents pour représenter cette articulation liquide et non liquide.

font communément la faute de la transporter dans le français, dans le latin et dans d'autres langues, en prononçant : *agreꞩé*, *creꞩé*, *réꞩussir*, *brouwette*, *muwette*, *tuwé*, *Deꞩus meꞩus*, *fiꞩat voluntas tuwa*, etc.

Dans notre patois, j'ai observé et noté cinquante diphthongues, trente-neuf triphthongues et quatre *tetraphthongues* ou quadriphthongues.

Pour abréger, je ne donnerai ici que les quatre *tétraphthongues* :

ꞩaiw,	vo'a maꞩ awleꞩ,	*voilà mon aiguillée*,
ꞩâw,	vola taꞩ âw,	*voilà ton oie ;*
ꞩêw,	c'è saꞩ êw,	*c'est son eau ;*
ꞩoûꞩ,	c'è saꞩ oûꞩ,	*c'est son œil.*

Je dois une explication à ceux qui douteraient de la réalité de ces *tétraphthongues*. Les adjectifs pronominaux possessifs *m*, *t*, *s*, au singulier prennent *iꞩ* ou *ꞩ* avant un mot qui commence par une voyelle. On dit : *e-s siꞩ efan ?* est-ce son enfant ? et *c'è sꞩ efan*. C'est son enfant. L'*i* de *siꞩ* de la première phrase, se transforme en *ꞩ* dans *sꞩ* de la deuxième phrase, par le mouvement inhérent à la prononciation de toute consonne. L'oreille aperçoit très-bien les sons de ces deux *ꞩ*. Lecteur liégeois, si vous en doutez, comparez les sons de la diphthongue *ieu* du mot français *le sieur* avec ceux de la triphthongue *ꞩeû* dans cette phrase patoise : *c'è saꞩ eûr*, c'est son heure, et jugez...

Notre patois a trois articulations ou consonnes étrangères au français ; ce sont :

j anglais ou *g* italien devant *e* et *i* ;
ch anglais, espagnol, et *c* italien devant *e* et i ;
h aspiration pectorale, c'est le *ch* allemand et le *j* espagnol.

Ces trois articulations sont simples.

La différence qui se trouve entre *j* et *ch* anglais et *j* et *ch* français, c'est que *j* et *ch* anglais sont parfaitement articulés, en sorte qu'ils ne laissent point passer le souffle avant leur prononciation; au lieu que *j* et *ch* français, étant imparfaitement ou lâchement articulés, laissent passer le souffle avant leur prononciation. En un mot, *j* et *ch* anglais et liégeois sont deux articulations fermées, et *j* et *ch* français sont deux articulations ouvertes.

Les articulations fermées sont nommées par quelques grammairiens *muettes* ou *articulées;* et les ouvertes *aspirées* ou *sifflantes*.

Ces deux articulations *j* et *ch* anglais étant simples, sont donc défectueusement désignées par *dj* et *tch*. Cette fausse désignation a induit en erreur une quantité de lecteurs français et jusqu'à des grammairiens.

Cette articulation *ch* liégeois se trouve dans beaucoup de langues, au nombre desquelles on peut citer l'anglais, l'italien, l'espagnol, le catalan, le portugais, l'allemand, le russe, le polonais, le turc, le persan, quelques dialectes arabes, et plusieurs patois français, nommément le provençal et le languedocien.

Le *h* pectoral liégeois (*ch* allemand et *j* espagnol), arrive directement de la poitrine sans éprouver aucune modification dans le gosier. C'est donc une articulation pectorale et non gutturale. Cette articulation est très-fréquente dans le liégeois. Les anciens écrits du pays l'expriment ordinairement par *xh*.

Notre patois a sept paires d'articulations variables : chaque paire comprend une articulation faible et une forte. Dans ces sept paires, il y en a trois d'*ouvertes*, qui sont :

v, *f*
z, *s*
j, ch français.

et quatre de *fermées*, savoir :

b, *p*
d, *t*
j, ch anglais et liégeois.
g, *k*.

Dans notre patois, toute articulation variable est prononcée forte à la fin d'une phrase, et si cette articulation est *fermée*, elle reste forte avant une voyelle : *l'âp*, l'arbre; *l'âp è trè-gran*, l'arbre est très-grand. Mais si cette articulation est *ouverte*, de *forte* elle devient *faible* avant une voyelle : *li tâf*, la table; *li tâv è ront'*, la table est ronde (1).

Pour écrire les mots d'une manière constante, j'écris dans ma néographie ces consonnes variables telles qu'elles se prononcent avant une voyelle, même quand celle-ci ne s'y trouve point; que l'on écrive forte ou faible une articulation variable à la fin d'une phrase, un Liégeois la prononcera naturellement forte.

On ne prononce pas dans notre patois trois articulations de suite, à moins que la troisième ne soit *liquide*; on prononce le mot *strain*, paille, qui a trois articulations consécutives, *str* parce que la troisième (*r*) est liquide ; mais on ne prononce point trois articulations consécutives telles que *ksp*, *kst*, comme dans les mots français *expérience*, *extrêmement*, que les français prononcent *ekspérians' ekstrêmeman*. Cette prononciation est trop dure pour les Liégeois; l'idiome liégeois, ainsi que l'italien, a banni le *k* de ces sortes de mots, et prononce *espériiins'*, *estremmin;* il dit Hesta pour

(1) Il résulte de cette prononciation particulière de notre patois, que la plupart des Liégeois font naturellement des fautes de prononciation dans le français, en changeant des articulations de faibles en fortes et de fortes en faibles, de la même manière qu'ils le font dans leur patois.

Herstal, et Misterdam pour *Amsterdam*, afin d'éviter cette prononciation dure de *rst* et *mst*. Cette phrase française : *il va à Amsterdam*, difficile à prononcer et dont le concours des sons est si désagréable, se traduit en liégeois par *i vat a Misterdam*.

L'idiome liégeois, en évitant la prononciation de trois articulations consécutives, vient prouver par des faits ce que de profonds grammairiens ont prouvé par le raisonnement, savoir, que l'immobilité et le mouvement dans la disposition des parties de l'organe de la parole, pendant la prononciation, distinguent la voyelle de la consonne : immobilité pour la voyelle et mouvement pour la consonne, et que par conséquent les prétendues voyelles rapides des diphthongues sont de véritables consonnes.

Prenons quelques exemples entre des milliers : on dit *deû steûl, dè flâwè steûl*; deux étoiles, de faibles étoiles; mais on dit *mes siteûl, in' flâw siteûl*, mille étoiles, une faible étoile. Pourquoi sépare-t-on ici par un *i* les deux consonnes *st* du mot *steûl?* C'est pour éviter ces trois consonnes consécutives *sst* et *wst*.

Mais voici quelque chose de plus fort! C'est la transformation totale que subit le pronom de la seconde personne du singulier lorsqu'il se trouve placé immédiatement après le verbe; transformation qui se fait selon que le verbe se termine par une voyelle ou par une consonne; le pronom français *tu* est rendu en liégeois par *t* ou *ti* avant le verbe, et immédiatement après le verbe, par *s* ou *z*, si le verbe se termine par une voyelle; et par *tu*, s'il se termine par une consonne. On dit : *ô-s?* entends-tu? *vou-s?* veux-tu? *veû-s?* vois-tu? *ki dirè-s?* que diras-tu? *a-z-ozou?* as-tu entendu? etc. Il en est de même après les voyelles nasales? *vin-s?* viens-tu? *el prin-s?* le prends-tu? *el rin-s?* le rends-tu?. Mais après

une consonne, comme notre patois évite deux consonnes finales, ce pronom se rend par *tu* comme en français : *res-tu*? ris-tu? *jow-tu*? joues-tu? *sop-tu*? soupes-tu? etc., On pourrait multiplier ces exemples à l'infini sans rencontrer une seule exception à cette règle. Voilà bien les preuves matérielles que *s* et *w* sont réellement des consonnes.

Les lettres uniques et non équivoques pour représenter les consonnes des diphthongues manquent dans l'alphabet français (1). Elles seraient cependant bien nécessaires pour noter la prononciation. Les Français, s'ils veulent noter la différence de prononciation de *ien* dans *bien* et *lien*, sont réduits à la nécessité de séparer par un tiret les deux voyelles qui font deux syllabes : *li-in*. S'ils voulaient noter la prononciation de nos mots patois *bouwres'*, blanchisseuse *et sawou*, sureau, ils les écriraient *bouou-resse* et *sa-ouou*, et cette écriture serait encore équivoque; car elle ne distinguerait point dans ces diphthongues la voyelle de la consonne, puisqu'elle rendrait par *ouou* les deux diphthongues bien différentes *ouw* et *wou*.

Les prétendues voyelles rapides des diphthongues étant reconnues pour consonnes, il s'ensuit qu'une diphthongue ou triphthongue n'a qu'une voyelle; enfin, qu'une syllabe a nécessairement une voyelle, mais qu'elle n'en n'a qu'une seule. Si l'écriture, fondée sur un alphabet complet, était conforme à la prononciation, le nombre des voyelles d'un vers en marquerait exactement le nombre des syllabes.

Dans les notions que je donne sur le patois de Liége, j'aime à signaler celles qui peuvent jeter quelque lumière

(1) Le *français parlé* a une troisième consonne de ce genre inconnue généralement à toutes les langues étrangères : c'est *u* du mot *lui*, où elle est liquide. Elle est non liquide dans *le huit*. Les Liégeois ainsi que les étrangers font, en parlant français, ordinairement la faute de la changer en *w*.

sur des questions de grammaire générale; mais comme cette dissertation n'est déjà que trop longue, j'omettrai les preuves matérielles tirées de la prononciation de ce patois, pour établir que *j* et *ch* anglais et liégeois sont de simples articulations, et que les lettres que les grammairiens français regardent comme euphoniques, telles que *t* et *s* dans *dira-t-il*, *cherche-s-en*, *transporte-s-y toi*, font partie intégrante du pronom placé immédiatement après le verbe et que ce n'est point l'euphonie qui les y fait prononcer; car remarquons qu'un pronom appartenant aux verbes (1) peut changer de forme, non seulement selon qu'il est sujet ou régime du verbe, mais encore selon qu'il est placé avant ou après le verbe. Presque tous les pronoms des verbes en liégeois changent de forme après le verbe.

Aucun mot *véritablement* liégeois ne se termine par deux articulations : le Liégeois en trouve la prononciation trop

(1) J'entends par un pronom appartenant aux verbes, un pronom qui ne peut pas être régi par des prépositions, et qui est sujet ou régime d'un verbe : *je*, *me*, *tu*, *te*, *on*, *il*, *ils*, *le*, *la*, *les*, *leur*, *en*, *y* sont des pronoms appartenants aux verbes. *Eux*, est un pronom qui peut être régi par des prépositions; on dit : *pour eux*, *avec eux*, *sans eux*. C'est un pronom régime de prépositions. Le français, l'italien, etc., ont ces deux sortes de pronoms que d'autres langues ne différencient point. Il faut observer que souvent un pronom appartenant aux verbes est *matériellement* le même qu'un pronom régime de prépositions : *lui* est un pronom appartenant aux verbes dans *on lui dit*; et un pronom régime de prépositions dans : *on partira sans lui*. Il suffit qu'une langue distingue *matériellement* quelques-uns de ces pronoms, pour que sa grammaire distingue *intellectuellement* les autres qui sont homonymes, puisqu'ils sont quelquefois rendus en d'autres langues par des mots différents. L'idiome liégeois distingue aussi ces deux sortes de pronoms, et rend les pronoms homonymes français *elle*, *elle* par des mots différents; exemples : *Elle m'a dit de dîner sans elle*; el m a di d dîné sin lei. *Elles m'ont dit de dîner sans elles*; el m on di d dîné sin zel.

L'emploi de ces deux sortes de pronoms est souvent mal expliqué dans les grammaires françaises. Un étranger ne les différenciant point dans sa langue maternelle, croyait que l'on pouvait employer indifféremment ces deux sortes de pronoms français, et disait : *Moi ne partirai pas sans tu*; *toi ne partiras pas sans je*.

dure, et l'*e* muet que l'orthographe ajoute ordinairement à ces sortes de mots, mais qui ne fait pas une syllabe réelle, ne peut en ôter la dureté. Ainsi les mots français *mars*, *larme*, *arbre*, *barbe*, etc., se rendent en liégeois par *mâs' lâm*, *âp*, *bâp*, etc. Quant aux mots français admis dans le patois de Liége, tels que *luxe*, *taxe*, *Bonaparte*, *barque*, etc., des Liégeois habitués à parler français les prononceront dans le patois comme dans le français : *lucks*, *taks*, *Bonapart'*, *bark*, etc. Mais écoutons parler ceux qui n'ont point façonné leur organe à cette dureté de prononciation, nous les entendrons prononcer : *lus'*, *tak'*, *Bônapâr*, *bar*, *li bar di Mâstrèk*, la barque de Maestricht.

Beaucoup de mots du latin, de la basse latinité et du vieux français se reconnaissent dans le liégeois, mais quelquefois avec des permutations de consonnes. On y trouve *g*, *gu*, *v* changés en *w* et *sc*, *esc*, *c*, *ch*, *ss*, *s* changés en *h*. Ajoutons que la plupart des mots français terminés en *ue* ou en *oue*, se terminent en liégeois en *ow*.

Quelquefois le Liégeois a retenu l'ancienne prononciation des consonnes; le *s* supprimé du vieux français, *chasteau*, *mestier*, *prester*, etc., s'est conservé en liégeois : *chestê*, *mestî*, *prustê*, etc.

L'ancienne prononciation française de quelques voyelles est restée aussi dans le liégeois; au 15e siècle on prononçait en français la voyelle nasale *en* comme *ê nasal;* on la prononce maintenant presque toujours comme *a nasal;* le patois de Liége a retenu l'ancienne prononciation de ces sortes de mots. C'est ce qui donne une grande facilité aux Liégeois qui apprennent l'orthographe française; ils n'ont qu'à traduire en leur patois les mots *vanter* et *venter*, *amande* et *amende*, *tante* et *tente*, etc., pour distinguer ceux qui s'écrivent par *an* de ceux qui s'écrivent par *en*.

Les exceptions en sont peu nombreuses et proviennent en partie de changements faits depuis trois siècles dans l'orthographe française.

Le substantif en liégeois est invariable : il reste le même au pluriel et au singulier.

L'article prend la marque du pluriel.

Les adjectifs au pluriel mis après leurs substantifs ne prennent aucune marque du pluriel ; mais placés immédiatement avant leurs substantifs, les adjectifs masculins prennent au pluriel un *z*, mais seulement lorsque ces substantifs commencent par une voyelle.

Les adjectifs féminins prennent au pluriel un *è* avant leurs substantifs qui commencent par une consonne non liquide, et *èz* si ces substantifs commencent par une voyelle ou une consonne liquide.

Si un adjectif précède un autre adjectif suivi de son substantif, il prend la marque du pluriel de la même manière que s'il se trouvait immédiatement avant un substantif.

Ces règles s'éclairciront par les exemples que je vais apporter :

POUR LE MASCULIN.

Li chvâ esteût è stâ. . .	*Le cheval était dans l'écurie.*
Lè chvâ estît e stâ. . .	*Les chevaux étaient dans l'écurie.*
On bê chvâ.	*Un beau cheval.*
Dè bê chvâ	*De beaux chevaux.*
On bleû oûy.	*Un œil bleu.*
Dè bleûz oûy.	*Des yeux bleus.*
Sèz oûy son bleû. . . .	*Ses yeux sont bleus.*
Dè neûrz oûy.	*Des yeux noirs.*
On bê efan.	*Un bel enfant.*
Deû bèz efan.	*Deux beaux enfants.*

POUR LE FÉMININ.

Li bel poy.	*La belle poule.*
Lè belè poy.	*Les belles poules.*

Lè poɹ son bel.	*Les poules sont belles.*
Li bel âw.	*La belle oie.*
Lè belèz âw.	*Les belles oies.*
Lèz âw esti bel. . . , .	*Les oies étaient belles.*
In' mâl ɹep.	*Une mauvaise herbe.*
Dè mâlèz ɹep.	*De mauvaises herbes.*
In' bel lâch lonk row. .	*Une rue belle, large et longue.*
Deû belè lâchè lonkè row	*Deux rues belles, larges et longues.*
In' bon' âheɹ usteɹ. . .	*Un bon et facile outil.*
Dè bonèz âheɹèz usteɹ. .	*De bons et faciles outils.*

(Le mot *usteɹ* est féminin.)

L'adjectif liégeois précède presque toujours le substantif.

L'adjectif qui marque la couleur, comme *blanc*, *noir*, *rouge*, etc., se met en français après le substantif, mais en liégeois c'est tout le contraire.

Le verbe liégeois se termine différemment dans divers modes et temps, mais d'une manière assez simple. Les trois personnes du singulier y ont la même terminaison à une seule exception près, savoir : *ji so*, *t è*, *il è* ; je suis, tu es, il est.

Pour éviter la dureté de prononciation, notre patois rend irréguliers beaucoup de verbes.

Le Liégeois emploie les verbes auxiliaires *avu* (avoir) et *es'* (être) avec une clarté que la langue française pourrait lui envier : l'expression française, *il est venu*, confond deux choses réellement distinctes : l'action et l'état qui résulte de l'action. Le Liégeois distingue toujours ces deux idées par deux expressions différentes : *Il* a *vnou* et *il* è *vnou*.

Outre l'impératif, on en remarquera dans notre patois un second plus énergique et qui est employé surtout à la deuxième personne du singulier avec le verbe auxiliaire *alé*

(aller); exemples : *va mañî, va jowé, va l kweri :* (va manger, va jouer, va le chercher), voilà le premier impératif; et voici l'énergique : *vas' mañ, vas' jow , vaz el kwîr.* Le second verbe est ici à l'impératif, car s'il était à l'infinitif, la phrase serait interrogative.

Lorsque le pronom relatif *ki* (qui) est le sujet d'un verbe, ce verbe se met toujours à la troisième personne, savoir : au singulier, si le pronom représente une personne; et au pluriel, s'il en représente plusieurs. Ainsi :

AU SINGULIER.

C'est moi qui suis. . . . . C è mi k è.
C'est toi qui es. . . . . C è ti k è.
C'est vous qui êtes. . . . . C è vo k è.
C'est lui qui est. . . . . C è lu k è.

AU PLURIEL.

C'est nous qui sommes. . . . . C è nozôt' ki son.
C'est vous qui êtes. . . . . C è vozôt' ki son.
Ce sont eux qui sont. . . . . C è zel ki son.

Mais ce relatif *ki* étant uniquement un pronom appartenant aux verbes, ne peut pas être régi par une préposition; et le pronom conjonctif relatif, régime de prépositions, manque dans notre patois, qui le remplace par une construction semblable à celle de l'hébreu et de l'arabe. Par exemple, cette phrase française: *L'homme pour qui je travaille*, se rend en liégeois par : *L om kè j oûveûr por lu*; mot à mot *l'homme que je travaille pour lui.* Cette construction est exactement semblable à celle de l'hébreu et de l'arabe. Voyons encore quelques exemples : *La chaise sur laquelle il est assis*; en liégeois: *li chesîr k il esst assou dsu.* Mot à mot : *La chaise qu'il est assis dessus. Le hêtre au sommet duquel il est monté*; en liégeois : *li faw k il è monté al copet'*, mot à mot : *Le hêtre qu'il est monté au sommet.* Cette construc-

tion paratt d'autant plus étrange qu'elle diffère de celle des principales langues de l'Europe. Le *ki* liégeois, dans les phrases ci-dessus, est une conjonction. Cependant notre patois a *kî* régime de prépositions ; mais c'est le *qui* pronom absolu français ; ce n'est point un pronom relatif. On dit bien : *Di kî parlé-v? De qui parlez-vous?* A kî parol-ti? *A qui parle-t-il?* Po kî oûveûr-ju? *Pour qui travaillè-je?* Avou kî no troûvran-n? *Avec qui nous trouverons-nous?* Mais ce serait une faute en notre idiome que de faire de ce *kî* un pronom relatif, faute que plusieurs de nos poètes patois n'ont pas toujours évitée.

Comme je dois me prescrire des bornes, je ne pousserai pas plus loin mes remarques grammaticales sur le patois de Liége.

En recherchant la généalogie et la parenté des peuples par leurs langues, on trouvera que le peuple liégeois est proche parent de celui du Ban-de-la-Roche, en Alsace. Ce peuple a également dans son patois les trois articulations liégeoises étrangères au français, et, ce qui est bien remarquable, c'est qu'il a employé dans la formation de ses mots le *h pectoral* de la même manière que l'a fait le liégeois ; les mots français *aise*, *cerisier*, *cuisine*, *cuisinier*, *descendu*, *disait*, *maison*, *oiseau*, etc., se rendent en liégeois par *âh*, *celîhi*, *couhen'*, *couhni*, *dihindou*, *dihév*, *mohon*, *oùhê*, etc, et se traduisent en patois du Ban-de-la-Roche par *ahe* ou *ahi*, *cellihi*, *couhine*, *couhené*, *dehondu*, *deheu*, *mahon* ou *mwahon*, *ouheu*, etc... Comment deux patois, à une très-grande distance l'un de l'autre, sans aucune communication l'un avec l'autre, peuvent-ils avoir tant de ressemblance? Il est à croire que les peuples romans de la Lorraine, dans le temps qu'ils faisaient avec les Liégeois partie de l'ancien royaume d'Austrasie, parlaient un langage roman assez

semblable à celui de Liége, ayant spécialement les mêmes articulations, puisque les patois romans des deux extrémités de l'Austrasie au Nord et au Sud, ayant subi, moins que le centre, l'influence de la langue française, ont gardé les trois articulations étrangères au français; c'est surtout l'articulation pectorale *h* qui a contribué particulièrement à leur conserver la ressemblance qu'ils présentent encore, malgré la différence que la distance des lieux et la marche des siècles ont dû y apporter.

DE LA VERSICATION LIÉGEOISE.

On donne le nom de *Paskes* à toute pièce de vers en patois de Liége. Chansons, satires, éloges, etc., toutes, à l'exception des pièces dramatiques, portent le nom de *Paskes*. Les plus anciennes pièces imprimées que j'ai vues sous ce nom sont :

Paskaye mémorialle de la première pierre mise dans les fondements de la Maison de Ville dans Liége, le 14 *d'aoust* 1714. Pièce dialoguée de 182 vers patois, imprimée en trois colonnes sur un côté d'une feuille de papier.

Paskaye recitée (le 26 juin 1718) *à la bénédiction du Révérendissime abbé de saint Laurent* (Grégoire Lembor), pièce de 224 vers patois, par L***, imprimée en trois colonnes sur l'une des faces d'une feuille de papier.

Pasquée critique et calotenne sot les affaires de l'medicenne, à Visé (1733?), petit in-8° de 30 pages. Satire de 638 vers patois. Cette satire a une suite du même auteur anonyme. Elle est intitulée :

Prumire response de calottin a loigne auteur de supplement, à Visé, 28 pages petit in-8°. Cette seconde partie contient 482 vers patois. Elle est précédée d'un avertissement en français où l'auteur, en parlant de sa *Pasquée*, l'appelle

Pasquinade : mot français qui ne rend pas le sens que l'on attache à Liége au mot *Paskes*.

Le poëte patois jouit d'une liberté dont est privé le poëte français : celui-ci est forcé d'observer les règles usitées de la versification française sans jamais oser s'en écarter, quelque absurdes qu'elles puissent lui paraître; au lieu que le poëte patois peut prendre la liberté de se créer les règles de versification qu'il croit les plus harmonieuses et les plus rationnelles.

Voici celles que j'ai suivies dans mes poésies patoises :

Remarquons d'abord que tout mot est nécessairement terminé par une voyelle ou par une articulation, soit que l'écriture ajoute ou n'ajoute pas un *e* muet à celle-ci. La différence de ces deux terminaisons est si sensible à l'oreille, que j'ai cru raisonnable d'adopter la terminaison de la voyelle pour la rime masculine et celle de l'articulation pour la rime féminine. Ce sont ces deux sortes de rimes qui se succèdent alternativement dans mes vers. Je m'écarte donc de la règle de la versification française en faisant une rime féminine du mot *docteur* comme de *set eûr* (sept heures), de *grandeur* comme de *kwâr d eûr* (quart d'heure) de *jenerâl* comme *de catedrâl*, etc. Je dois aller ici au devant d'une objection : en chantant des chansons liégeoises, on prononce après la rime féminine un *e* ouvert commun pour adapter les vers à la musique des airs français. Ne serait-on pas choqué, demandera-t-on, d'entendre prononcer *docteurè*, *grandeurè*, *jenerâlè?*

Faisons d'abord observer que cette prononciation d'un *è* ouvert après la rime féminine, n'est point naturelle à notre patois : c'est une prononciation factice que l'usage a établie dans le chant, et l'on ne devait écrire cet *è* finale que sous les portées de musique. Les Liégeois qui ignorent l'ortho-

graphe et la versification française, et ceux qui connaissent l'une et l'autre, mais qui ne se laissent point dominer par les préjugés qu'elles peuvent leur donner, ne seront pas plus choqués de la prononciation chantée de *grandeurè* que de celle de *kwâr d eûrè*.

Les terminaisons masculines du patois de Liége sont au nombre de dix-huit, savoir :

1	*a*,	i fa,	(*il fit.*)	10	*eû*,	jeû,	(*jeu.*)
2	*â*,	i fâ,	(*il faut.*)	11	*eun*	jeun,	(*juin.*)
3	*an*,	no fan,	(*nous faisons.*)	12	*o*,	on po,	(*un pot.*)
4	*ê*,	i fê,	(*il fait.*)	13	*ô*	on pô,	(*un peu.*)
5	*ain*, *in*,	no fin,	(*nous fimes.*)	14	*on*,	on pon,	(*un pont*).
6	*è*,	i fè,	(*ils font.*)	15	*u*,	lu,	(*lui.*)
7	*é*,	vo fé,	(*vous faites.*)	16	*û*,	i lû,	(*il luit.*)
8	*i*,	mi,	(*moi.*)	17	*ou*,	nou,	(*nu.*)
9	*î*,	mî,	(*mieux.*)	18	*oû*,	noû,	(*neuf*) qui est fait depuis peu (1).

Dans mes vers, aucune de ces 18 terminaisons ne rime qu'avec celle qui porte le même numéro.

Deux mots à rime féminine doivent, pour rimer ensemble, avoir les deux mêmes voyelles et les deux mêmes articulations finales; mais les mots terminés en *eum* et en *eun'* peuvent changer leurs terminaisons *eum* en *em*, et *eun'* en *en'* pour rimer avec d'autres mots en changeant un peu la prononciation. Cette licence se remarque dans nos poètes patois liégeois.

J'admets l'hiatus dans la versification patoise. L'hiatus est quelquefois doux et quelquefois rude; c'est au poète à

(1) Les deux voyelles qui se trouvent dans le corps et jamais à la fin d'un mot liégeois, sont *i* nasal du mot *dinkté*, et *eu* des mots terminés en *eum* et en *eun'*. Je ne parle que du patois de Liége, car dans le patois de Huy il y a des mots terminés en cet *eu*, entre autres le nom de la ville *Heu* (Huy). C'est le son qui se fait entendre dans les mots français *me*, *te*, *que*, etc.

en juger; il est rude surtout lorsque les deux mêmes voyelles se rencontrent. L'hiatus n'est proscrit par la versification française que dans quelques occasions, puisqu'il est permis toutes les fois que l'*e* muet se trouve entre deux voyelles. Cet *e* muet s'élide et les deux voyelles forment un hiatus qui est quelquefois très-rude comme dans ce vers de Racine :

Allez donc et portez cette joi — à mon frère.

Cette règle capricieuse de la versification française permet aussi qu'une voyelle nasale soit immédiatement suivie d'une voyelle.

Je termine cette dissertation, et je vais donner quelques explications sur l'espèce d'orthographe que j'ai adoptée pour la présente publication de mes poésies.

DES MOTS QUE J'ÉCRIS D'UNE PIÈCE.

Les mots *voici*, *voilà* (1), se rendent en liégeois par *vocıal*, *vola*, mais ces mots séparent leurs syllabes : *vo-cıal*, *vo-la* pour placer entre elles des pronoms et d'autres mots appartenants aux verbes. *L'y voilà*, en patois *volíla*; *L'y voilà de nouveau* : *Volírla*. Dans ce mot patois, *r* signifie *de nouveau*. J'écris d'une pièce ces mots avec leurs pronoms. Dans mon écriture, les pronoms placés immédiatemeut après un verbe auxquels ils appartiennent, ne font qu'un mot avec lui; j'adopte en cela l'usage orthographique de l'italien et de l'espagnol. Exemples : *ai-je*? aj?; *as-tu*? as?;

(1) Ces deux mots étaient regardés comme adverbes par les anciens grammairiens; les modernes les rangent au nombre des prépositions. Cependant *voici*, *voilà* régissent des pronoms appartenants aux verbes, et c'est ce que ne fait aucune préposition. Ces deux mots, ne doivent-ils pas être considérés comme deux verbes immuables?

a-t-il? ati?; *a-t-elle*? atel?; *avons-nous*? avanū?; *avez-vous*? avév?; *ont-ils*? onti? *donnez-le-moi*? dinémel.

Je réunis aussi les pronoms en régime qui précèdent leur verbe. Enfin je serais d'avis de ne faire qu'un mot de toute phrase adverbiale.

Je répète ce que j'ai dit, que j'emploie deux caractères nouveaux, savoir :

ɨ pour *i* rapide de diphthongues

et ñ, caractère espagnol, pour *gn* ou *n mouillé*.

s entre deux voyelles se prononce toujours fort et jamais comme *z*.

G n'a jamais le son de *j*; et, pour qu'on ne s'y méprenne point, j'y ajoute, selon l'usage de l'italien, un *h* nul, lorsqu'il est suivi de l'une de ces lettres, ê, e, è, i, ï. Exemple : *aghes'*, pie.

J et *ch* doivent se prononcer comme en anglais, c'est-à-dire fermés. Les exceptions où ils se prononcent comme en français sont très-rares. Dans ma Néographie, je représente ces quatre articulations par des caractères différents.

J'évite, autant que je puis, d'employer des lettres muettes; j'écrirai donc en patois :

l om n è nin l hom; l eûr n è nin l heûr. l alen' n è nin l halen'

l'homme n'est pas l'écume; l'heure n'est pas la grange; l'haleine n'est pas la chenille.

DES VOYELLES NASALES.

N'ayant pas dans cette écriture, comme je les ai dans ma Néographie, les caractères uniques pour représenter les voyelles nasales, j'écris ces voyelles d'une manière vicieuse, mais connue. La voyelle nasale, qui est écrite par *ain* dans le mot français *pain*, est exprimée de plusieurs manières dans diverses pièces patoises, nommément par *ain*, *ein*, *en*, *in*.

POÉSIES.

I

LI CÔPAREA.

1.

Li son del *Côparea*
E co dvin mèz orea,
Kékfea j el pinz oai:
I m sonl eco k el vik
Cis' Côparea antik
Ki tan d jin on roûvî.

2.

El' mi don' li sovnans'
Dèz ânêa di maa efans';
Cist illûzion m plê bin.
Ka es' ki n'a nin evea
Di s repwerté kékfea
Enerî dvin s jôn' tin?

3.

A kwâr po noûv, al nut',
To lè joû kwinz' minut'
Li Côparez sona.
Pindan l trè grant' hapêz
Di mutwè d mez ânêz,
Cis' constant' clok ala.

4.

L'orjen' del Côparez
S efonz' el neûr nutez
D on tin k l a respouné.
L istwér parol del clok,
Sin poleûr dîr l épok
K ell a kminsî d soné.

5.

On sé k â kwinzêm siék,
On l akseñîv com rék,
A jin del nôp Cité;
Aprè l clok *côparel'*
I n wezî sin chandel
Avâ lè vôz roté.

6.

Ell aveû chûzi s sich
So l' pu hôt' toûr di Lich,
So l' cloki d sain Lanbɹè.
La, wezen' de nûlêɹ,
E doûzmin ezbranlêɹ,
El' fév étint' si vwè.

7.

Li clok rèzdondév fwér
E fâbôr, so lè tɹér,
A chan dèz inviron :
On pti vin k soñév , fév
Ki l volan son s pwertév
A dè viɹèch bin lon.

8.

Estan lèz alnut' keût'
Adlé l bwè del Vâvneût',
E meû d maɹ â bè joû,
Sovin ji m arestév,
E, pâhûl, ji hoûtév
Li clok e l râskiñoû.

9.

Kwan de rutè jalɐ
Mi rboutît el coulɐ
D on bon rglatihan feû,
Al nut', li *côparɐ*
M esteût in' kipañɐ
Si ji m trovév to seû.

10.

Si, coûki dvin mè plom,
Ratindan m prumî som,
J esteût a m kitapé;
A son del *côparɐ*
Arivév li somɐ
Ki m vinév ewalpé.

11.

El plès' d in' clok asteûr,
Noz oɹan d trint' tabeûr
L'èpouvantâp dizdu;
Wis' k i paset el vɐ,
On stop sè deûz orɐ
To s sâvan foû dè bru.

12.

Po 'n efan k on hosîv'
È s banz' e k on loukîv'
D edwermi pâhûlmin ,
Nol chanson ni valév
Li *côpares* ki vnév
L edwermi to doûzmin.

13.

Mê ñ aveû dè koroñ
K â ptiz efan fî soñ ,
Jusk a lè fé trôné ,
To dhan ki l *côpares*
Lezî côpreû lz orez
S i n alî nin nâné.

14.

El osté , el ivrér
Li *côpares* tofér
Sonat â mêm trevin ;
Â pu lon joû dl ânêz
On l trovév tro hâstéz
De fé rsechî lè jin.

15.

El dihév e s lingach :
« Alérzè sin tapach,
» Alérzè, vo beveû ;
» Hoûtê mè sonor sen'
» Kwité, kwité l' tavsen'
» Al amint' on v metreû.

16.

» Di Lich lè pwet' serèz
» Ni v lèron nol intrèz
» Ki to pazan lwichè ;
» Pwi a dîh eûr sonant'
» Li gâr trè-vijilant'
» Vi frè vez bâp di bwè.

17.

On dhév : « Po kél âzech
» Sérton to lè pasech
» Dè dèbôr al Cité ?
» Kwan nos' vez a è nin fwet'
» Pokwè sérton dè pwet'
» E plinf' pâz, el osté ?

18.

»Si j va fé 'n porminât'
»Ou veı on camerât'
»Foû de pwet' el osté,
»Kî j m amûz on pô târ,
»Po m leıî rintré l gâr
»Frè dè difigulté?

19.

»Es' ki nos' veı di Lîch
»Soutin on novê sîch
»Cont' li Prinz di Nasô? (1)
»Si c è po lè voleûr,
»Dè fâbôr n aton d keûr
»Wis' k i frî bin leû cô?

20.

»Vikanñ â tin critik
»K on pouvwér tirannik
»Ricraindév lè borjeû?
»K in' poliz ewarah
»Tronlév k on n dimorah
»Tro târ avâ lè jeû?

(1) La ville de Liége fut assiégée en 1568 par Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

21.

»Mê ki frî no sôdâr,
»Pwet', citadel, ranpâr
»Po contni lè Lijwè ?
»S onz esteû haɹou d zel,
»Tot' cè fwes' ki fritel?
»El ni frî nin granchwè.... »

22.

Vola sou k barbotin'
De ci k ennè ralin'
On pô târ dupasé,
Kwan 'l arrivin â pwet'
Ki n estî pu doviet'
Po lè leɹî pasé.

23.

El osté, ji l avow,
L eûr esteû bin tinprow
Po rseré lè ferou ;
I n è nin todi sech'
De sûr de vîz ûzech'
Ki l tin a forcrehou.

24.

Nos' poliz' divév veɹ
K on n minév pu l mêm' veɹ
K on minév ancɹênnmin,
De tin k lè tɹèz di hoɹ
Alît avou lè poɹ
Dwermi to pâhûlmin.

25.

Al *côpareɹ*, no tàɹ
Dihî, to fan de bâɹ,
Bounut' a leûz ami;
Al côpareɹ l ûzech,
E leû pâhûl manech,
Esteû d alé dwermi.

26.

On knohév li manir
De spârñî lè loumir
Ôtfeɹ mî ki d nos' tin.
Li métôt' esteû sinp:
Onz alév dwermi tinp,
On s levév pu matin.

27.

Asteûr lè grand siñeûr
On canji tot' lèz eûr ;
I dwermè l âmatin ,
I djunè vè dœz eûr,
I dînè k fê to neûr,
I sopè l leddimain.

28.

Novê tin , novel môt'.
To canch d on sıék al ôt',
Lèz om tofér canjè ;
Mê le canchmin d nos' sıék
On pasé tot' lè rék...
Rivnanz a nos' sujè.

29.

Tan k Lich indèpandant'
Si mostra trijonfant'
Int' sè pwisan wezin ,
Li *côpares* tot' fir'
Eleva jusk â clr
Lè son di s contınttmin.

30.

Kwan lèz ârmêz Frances',
Eploran tot' leû fwes',
Vinî l annonant'-deû,
Li *côparez* tot' tris'
Cachez e sll édifis'
Si têha pu d treû meû.

31.

Lè Francè 'stant evêz,
Dè jin plorîn' dî jôr
To l etindan rsoné:
Divin l vez *côparez*
I rvenî leû Patrez
K on lzî vnév raminé.

32.

S el risona co 'n fez,
Ci fou po dîr al vez
In' éternêl adrè;
L'an d answit' e julet',
Dè victwér pu conplet'
Ramini lè Francè.

33.

L an nonant'-kwat', li Frans'
Vainkiha l aliɹâs'
Di to lè potanta ;
È l êk dè Kêzerlik,
Tronlan dvan l Republik,
Jusk out' de Rin s sâva.

34.

Lich ki n fout echênêɹ
Pindan û-cinz ânêɹ
Di nouk dè potanta,
Fouri soumîz al Frans',
Pɹerda sɹɹ indepandans',
E l *côparеɹ* mora.

35.

C'esst adon k dè vandâl
On distru l Catedrâl,
On distru tocosté
Lè monumin d nos' glwér,
Lè monumim d istwér,
D âr è d antikité.

36.

Alfin totafê tom,
Eta, monumin, om;
Alfin to deû mori:
L antik clok è fondow,
Li Toûr esst abatow
E se rwen' on peri.

1822.

NOTE

SUR LA CÔPAREA.

Cette pièce a été insérée à mon insu dans l'*Almanach* de Mathieu Laensbergh de l'an 1839, avec quelque inexactitude et la suppression de onze strophes. Je l'ai reproduite ici telle que je l'ai composée, en trente-six strophes.

Li Coparea (couvre-feu) est la cloche que l'on sonnait autrefois de 8 3/4 à 9 heures du soir, à l'ancienne cathédrale de Liége.

L'auteur de l'ouvrage intitulé : *Études historiques et littéraires sur le wallon*, veut que l'on écrive *coupe-oreille*, mot, ajoute-t-il, prononcé en wallon *côp-oreie*. Je ne suis pas de son avis ; j'écris le mot *côparea*, comme je l'ai toujours entendu prononcer de mon jeune temps : j'en appelle aux vieux Liégeois et au *Dictionnaire walon-françois* de CAMBRESIER, imprimé à Liége en 1787.

A la vérité on trouve ce mot différemment écrit dans les anciens documents ; dans un vieux manuscrit, aux Archives de Liége, on voit le deuxième article du *Régiment* (*Réglement*) de février 1422, écrit de la manière suivante : « Item qui ne soit nuls qui vache par nuyt sens lumire discouverte » luisant ℣. tous liez ou soit troveis en liez déshonestes, ou deleis femme » wangnant argent a son corps, après le cloke que on appelle *coporeilhe*. »

Le même article, dans un autre manuscrit, nomme cette cloche *couparelle*. Enfin, dans LOUVREX, *Recueil des Édits*, édition de 1750, partie 1re, p. 467, au § XXV de la paix de St-Jacques de 1487, où le même article est inséré, cette cloche est nommée *coporelle*.

Je fais allusion à ces différents noms dans la 5e et la 13e strophe.

Du reste, je ne devine pas l'étymologie du nom de cette cloche ; il paraît avoir la même racine que le mot *rocpé* qui signifie *sonner le tocsin*.

II

MATANT'-SÂRA.

1.

I fâ, Mesieû, ki ji v parol
(Dè tin k esoni no copinan)
Di Matant' Sâra, dam di scol,
Ki vikévi ñ a pu d cint an.

2.

Matant' Sâra esteû knohow
È bin rioumêi e nos' Cité;
Onz a dné s no a 'n sitreût' row,
È s no paz al posterité.

3.

S on knoh si no, lei è roûvlei.
On n sé pu sou k il' fév di s tin.
Ji v racontrè don d cis' femrei
Sou k mèn' on di dè veiè jin.

4.

Nos' dam di scol aveû s chanbrêı
El row ki pwet' asteûr si no ;
Sè scolî polîn' fé 'n ârmêı
Kwan i s trovîn' esonl tûrto.

5.

Mâı puz on n' vıerè 'n sifêt' flouh
D' efan k alit adlé cis' jin¸!
Li scol foû, kwan dârit al ouh,
I revintîn' to lè wèzin.

6.

Leı governév kom soverên'
Tot' sè scolîr, to sè scolî ;
Kwan 'll elevév si wwè hâtên',
Nouk di zel n' eûh wezou hâbl.

7.

Èstant è scol, so s trèn' aslow,
K esteû 'n cheâr al veı fason,
El fév verjî, to fan dè mow,
Si sèp pri foû d on noû ramon.

8.

Ell aprindév a lér e scrîr
È lè çatricem âz efan ;
Mê dè catricem a s manîr,
Dè çatricem estravagan.

9.

Lèz efan son com dèz aghes'
K on fê pârlé : i repetî
Lè catricem di leû mêtres',
E soula dvin to lè cârti.

10.

A Lich si fout on gran scandâl
Divin to lè bon vî crustin ;
Ozan dèz instrucsion si mâl,
I s señî tûrto d pî è d main.

11.

Adon l brav curé del Madlên',
K esteû l curé d Matant' Sâra,
Ni vola nin pasé l samên'
Sin knoh kî l pouna, kî l cova.

12.

È s tièz' i châs' li bel perik
Ki s aveû fê fé dispôzi pô,
E met', po bin sûr lè rubrik,
Si neûr mantê so s neûr jâgô.

13.

Il inteûr amon nos' taram,
Al eûr ki li scol esteû foû.
— « Vom czal, kimin v vati Nos'Dam ?
» Ji v vin czal dîr on pti bon joû.

14.

»Ji so metou com sintinel
»Po louki â dépô del fwè ;
»Vo n troûvré nin mâva, Mamzel,
»Ki j m intket' djin' pitit' sakwè.

15.

»Ji v dirè don ki so vos' cont'
»I coûr a Lîch on mâva bru ;
»Sereûti vrè sou k on racont'?
»Ji sereû curè d el savu. »

16.

— « Di kwè, Monsieû l curé, distel,
To li fan 'n ezbaré hura,
»Ç a todi stu 'n trè-brav bâcel
»Ki vos' trèz-eunp sièrvant' Sâra.

17.

»Divin vos' canaî di poroch'
»K es' k on racont'? k es' k on di d mi?
»Di mâvasté ji sin ki j poch'
»Awè ! ca ji n mi pou ratni. »

18.

— « Ni no mâvlan nin, binamè,
Brèa l curé, to s ecrestan;
»Alon, pârlé, dihém' li vrè,
»K es' ki vz aprindét âz efan ? »

19.

— « J étzî aprin a lér et scrîr,
» Et leû catricem cóm i fâ,
» Sin lè vanté, ji pou bin dîr
» K i lè savè mî k dè prélâ.

20.

» Oéy dè scolî com lè meun',
» Kwan i stint al ach di rézon,
» N on pa mezâh dil egzâmeun'
» Po fé leû prumîr comuñon. »

21.

— « Po respont' a tot' vo vantis',
» Nos' Dam, ji n vi frè k in' kestion:
» Dihé, vo k e si bin apris',
» K es' k on rsût el saint' comuñon?

22.

— » On rsû li Bon Djew, li Saint' Vjér'
» E Saint' Marèz Madlèn ato! »
El fa 'n révérins' jusk al tér
Kwan el prononsa l djerin no.

23.

— « Jezus-Marzâ! k ój sral? wis' soj? »
Brezа l curê to ewaré;
» J a 'n érézusk è m poréch!
» Ké todrmin por mi, pôv curé!

24.

— « Kimin, Monsɹeû, mè catricem,
»Dihém on pô, n' valeti rin ? »
— « O neni sɹet', binamèɹ fem,
»Nin seûlmin le kwat' fɹér d on chin. »

25.

— « Ji tin bin portan k è m jônes'
»C' esst ainsi k on mièz aprinda. »
— « I falév don ki s fouh in' bɹes'
»Ki vlèz âɹ apri com soula ? »

26.

— « O ! par egzinp, il' sereû bel
»K in' dam di scol ni sâreû rin !
»Alé, vo n vêré nin, distel,
»Aprint' al ofisɹâl latin.

27.

— « Alé, vz estét in' mâlapris',
»Vos estét in jin ki n vâ rin ;
»Voleûr è savu pu k l egglis' !
»Pu ki l Bon Diew e k to sè sain !

28.

»To fan l'egzâmeun' di kwarem,
» i so to honteû dè lz oɹl,
»Lè belè coñ di catricem
»Ki vz aprindét a vo scoli. »

29.

« Mê j pinz bin, c è par iñnorans',
»Ka gâr l'escomunicâsɹon :
»Viné don raprint' vo crwesans',
»Vinéz' raprint' vos' rilijɹon. »

30.

Matant'-Sâra fout oblijeɹ
D' alé raprint' com in' efan.
Dè profeseûr âri kékfeɹ
Mezâh d ennè fé tot' ottan.

1822.

NOTE

SUR 'MATANT'-SARA.

C'est une histoire véritable. Il a existé à Liége, dans la paroisse Ste-Marie-Madelaine, une maîtresse d'école qui enseignait le catéchisme aux enfants, précisément comme cette pièce le rapporte, ainsi que la conversation qu'elle eut à ce sujet avec le curé de sa paroisse : il n'y a pas un mot, dans les 20e, 21e et 22e strophes, qui ne soit historique et exactement conforme au récit qui m'en a été fait. Quant au nom de l'institutrice et à la rue où elle tenait son école, je ne puis pas également en assurer l'exactitude.

Cette pièce de vers était dans l'origine de 32 strophes; mais comme on a jugé avec raison qu'elle se terminait mieux par la 30e, j'en ai supprimé les deux dernières. Au reste, voici ces deux strophes :

31

Ji n sé pu rin del vicâreꝛ
Di nost éréziuak Sâra :
Li Dicsꝛonér dèz érezeꝛ
Ni di nin l âneꝛ k el mora.

32

Il è tin ki j finih dabôr :
So Matant' Sâra c esst asé.
Dꝛu lꝛ âꝛ fé pé, mizericôr,
È *Requiescat in pace.*

III

LÈ CREÛ D VERVÎ.

1.

On veʟév à Lich di m jôn' tin
In' ancʟèn' cermonêʟ,
Kl mervilreû lè jônè jin
S el si fév eco 'n feʟ :
De ci ki m hoûtron
A gran pôn' creûron
K j elzî racont' li vrêʟ ;
Tan lèz évennmin
On fê dè canjmin
So sakwantèz ânêʟ.

2.

Ji va chanté lè *Creû d Vervî*
Ki j a veʟou d mèz oûʟ :
Si bin dè jin lèz on roûvî,
Mi, j mè sovin com d oûʟ.

Ji pout es' creiou
So sou k j a veiou,
Ca jin di nin dè boût'.
C e l peûr verité
Ki ji va chanté.
Jan k on s tèz è k on m hoût'.

3.

Onz ordonév à jin d Vervî
De fé kwatr eûr e dmêi
Po vni dansé, sâtlé, pochî
A Lîch tot' lèz ânêi :
Lè pôv Vervitwè
Ni savî pokwè
K on lzî kmandév li dans' ;
Lè ci k l ordonî,
Zel mêm n el savî;
C esteû l mèm ignorans'.

4.

Il arivî à joû fiksé,
Ca ñ aveû noî rimis'
A Sain-Lanbèr po vni dansé
À bê mitan dl egglis'.
Bin dè jin dîron
Ki mâi ni creûron
In' tél estravagans',
K onz âi dupasé
Chûzi po dansé
In' sifèt' sâl di dans'.

5.

Lè Vervitwè don fournihî
Li mérkidi d Cikwem
Lè jôn marıé ki vnî pochî
A Lîch avou leû fem'.
Mè le richè jin
Metî d leûz ârjin
È leû plèz om e kmér;
E cè ranplasan
Ni costî nin tan
Ki lè ci k von el ghér.

6.

Â vî tin, po cè pôv danseû,
Li rék esteû fwér rut':
I dvî dansé tot' li banlieû
Sin lâké d in' minut'.
To dansan ainsi,
I s fî mwér nâhi.
C esteû 'n fwet' intripris';
Pitié on nn' ava,
E on rézoûda
K i n dansri k el egglis'.

7.

A Lîch, divin dè tin fwér vî,
Onz a veıoû kékfeı
Arivé d cè danseû d Vervî
In' bant' di pu d deû meı.

Leû lon crâmiñon
In dimêr eûr lon
Si stindév so lè vɔ̀ı ;
Edvér ki d nos' tin,
In' vintain' di jin
Fît esonl li convɔ̀ı.

8.

Az êr dè joû, lè Vervîtwè
S metît avâ lè vɔ̀ı
Avou leû tabeûr, leû hufflè,
Leû creû è leû marɔ̀ı.
Li ptit' parcesıon
Di cè bon kpañon,
Esteû curıeûz a veı.
El rotév bon train,
E l mêm âmatin
L aminév è nos' veı.

9.

Kél cominèı k alév podrî
Kwan pasî Didla-Moûs'!
Le jin foû d leû row adâri,
E lè sûvît a coûs'.
Po lè creû d Vervî,
Meı e meı ovrî
Pıerdî leû dmèı joûrnèı ;
Nos' troup di danseû
Rotév di s pu reû,
Honteûs' del lonk cowèı.

10.

A Sain-Lanbêr kwan c è k 'l intrî,
Acorév li grant' flouh;
Le jin s chôkî e s kiherî
E strindît int' lèz ouh.
Ainsi lè hèrô,
Kwan rleñ todoncô
Aprè 'n trè-lonk jalèɹ,
A pon si kherè,
Dzo lz âch si kfrohè
Evôɹ, foû, avalèɹ.

11.

Adon tot' lè jin s sitârî
Avâ nos' grant' egglis';
Aprè dè bonè ples' kwerî,
Mê k estî sovin pris'.
De jin tocosté
So lè ban monté,
Si štindî po mî veɹ;
E so lè pilé
Gripî si stalé
Sakwantè capotreɹ.

12.

El egglis' pindév â mitan
In' grant' coron' dorêɹ,
Rapwertêɹ, dihévton, d Milan
N aveû dè cin d ânèɹ,

Kwan no vî gherî
Alît asîji
Cis' grant' veɹ dè Lonbâr,
L epwerti d asô,
Plantî leû drapô
Al copet' dè ranpâr.

13.

La dzo a no danseû d 'Vervî
Li plèz esteû markéɹ;
La dzo, dansan, i no mostrî
Leû bel dans' coronéɹ.
Om e feum e ron
Fît on crâmiñon,
E dansî sin mezeûr,
A son d on huflè
E don gro makè
Ki batév li tabeûr.

14.

Leû dans' toûrnêv juz ottân d cô
Ki lè rék ordonîn':
Il avî tûrto l pôz â hô
Evis' pask i dansîn'.
Di la vin li spo,
K' on di oûɹ eco:
Kwan 'n jin n a nin eveɹ
De fé kék sakwè,
On di k el li frè
L pôz â hô mâgré leɹ.

15.

No danseû pô règâdinè
Ni mostrî nin grant' jôr ;
Ca l plêzîr, s il esst ordoné,
Bin sovin noz anôr.
To l mont' verév bin
K i n si plêhî nin
A 'n sifêt' cermoner,
E dvan de kmincî
Kî dja s rafir
K dans' fourih finer.

16.

Kwan on danz, on dvreû po bin fé,
Si môdèré com zel ;
Ze ni poli mâ d s eschâfé,
Com fè bêcô d bâcel,
K atrapè sovin
De fwérz eschâfmin
Ki lè boutèt e tér :
On prétin vormin
Ki l dans' tow pu d jin
Ki l canon n fêt el ghér.

17.

L dans' finer, zel foû dè jin
E d leû curreûs' loukeûr',
Po conté metâ, ôr, ârjin,
Dârî vit è vî keûr.

Li vî keûr esteû
Wis' ki dè moudreû
Touwî nos' sain mârtîr;
Lanbêr la rtiré,
I fou masacré
E sʟʟ âm montat â cîr.

18.

Po conté ôr, ârjin, metâ,
I n falév nin l lonk crôʟ;
Li veʟ di Vervî n polév mâ
Di s met' la foû manôʟ:
Po fé l cont' pu pti',
El dinév todi
Lè treû pu ptitè pes';
On nn esteû contin:
Porveû k dansahin,
On n aveû d keur dè res'.

19.

Onz êmév tan d lè veʟ dansé,
K è vî keûr on lè tnév
Jusk a tan k il eûhî pasé
Li sermin k on dmandév.
I pasî sermin
K a Lich i rvinrin
Dansé tot' lèz anêʟ,
E cè danseû tnî
Leû sermin co mî
Ki dè ʟes' coronêʟ.

20.

To nnè ralan, i s aresti
Po 'n dɹerain' cermonɹ,
K esteû l cis' dè spiɹî li sti
So l pu grân pon del vɹ.
Pokwè don spiɹî
So l Pon-dz-âch on stî?
On n sé pu l câz asteûr;
Lè vî Vervîtwè
Aviti mutwè
Ôtifɹ in' fâs' mezeûr.

21.

Il apwerti don leû vû stî,
E là so l baɹ di pîr
El kihachî, el sipiɹî,
El tapît el rivîr:
Lè bokè spitin,
È Moûs' ritoumin,
La nêvî dè nesal,
Noɹ dè bañeû,
Plonkî dè noɹeû
Po rpehî lèz estal.

22.

Infin leû sti estan spiɹî,
Lè Vervîtwè bin vit'
Ennè ralît è leû Paɹî
Jusk al ânèɹ d answit'.

Vîv lè Creû d Vervî !
Brejît e s corî
Di Lîch lè capotrej,
E to l lon dè joû
Jusk a so leû soû
I dwâkî lè femrej.

23.

Po fé displi, lè jôn' valè
On sé k son todi pret';
I rèjî ju lè bonikè,
Lè faj è lè gâmet';
Lè femrej brejin;
K es' k ill î wâñin?
Lè crapô s mokî d zel;
Mê d soñ d es' ploté,
I dvî respecté
Li wâkeûr dè damzel.

24.

Difinej e l dans' di Vervî,
E l egglis', kwan j î sonj !
Li grant' egglis, wis' k i dansî,
Esst evôj com on sonj !
Ji kwîr so l terain
Ki l sain batimin
Rinplihév di s grandeûr;
Ji kwîr la k dansî,
E dvin lè broûlî.
Ji n troûv pu l plèz asteûr.

25.

Lè Creû d Vervî no rmémorin
Lè cermoneɹ, lè môt',
Lè manîr, lèz ûzech d on tin
Bin lon erî d nozôt':
I m sonlév veɹî,
Dvin lè Creû d Vervî,
Aparet' no vî pér,
Ki, po vizité
Leû posterité,
Estî rivnou so l tér.

IV

LI LANK NÂSYONÂL

1827.

Onz ô pârlé à Paxi-Ba
Di tot' sôr di lingach ;
Viné ver cxal, alé ver la,
C esst on novê ramach.
Onz ô Flamin, Alman, Francè,
Holandè ; kimin dxâl !
Pouton prétint' ki l holandè
Seûx nos' lank nâsxonâl ?

2.

On lingach esst on soverain
Ki reñ so s territwér ;
I wât sè limit', e s terain
È dvin lè main tin-fwér.
On lingach mêm rich e pwisan
Respek si wezinech:
Il è bin râr ki so cint an
I li wâñ on viiech.

3.

Si v prindî, vo gran soverain,
Lè lingach po model ,
Vo respectrî mi vo wezin,
Vz ârî l pâi avou zel ;
Lè peûp n ârîn' nin a ploré
To vo ravach di ghér,
Ni tan d cin mei om ahoré
Po sakwan bokè d tér.

4.

On don' bin dè lwè a 'n nâsion,
Mê nin in' ôt' lingach' ;
Li sonk brav lè révolusion,
Lè ghér è lè ravach. ,

S in' ôt' nâsɹon n vin nin l chesi
Tot' foû di s tér nâtâl,
Todi s lingach s i fêt oɹl,
Todi s lank nâsɹonâl.

5.

Lich e walon, Tonk e flamin,
Cè deû wezenè veɹ
Ont awou l mêm governemin
Tofér e l mêm Patreɹ.
Tonk n a jamâɹ pârlé walon,
Lingach del capitâl,
Es a todi pârlé tihon,
C è s lingach nâsɹonâl.

6.

Aprè to sè fameûz esplwè,
Tot' sè victwér briliant'
Bônapâr vola ki l francè
Fouh li lank del Holant':
In' si derêzonâp volté
A lu-mêm foû fatâl;
Lè peûp vinjin' leû Liberté
È leû lank nâsɹonâl.

7.

Vikan don, mè concitwezin,
Esonl è nos' Rwezôm,
Es' pârlan, to noz aiman bin,
Chesconk nost idiзôm;
Pârlan francè, flamin, alman,
Holandè, c'esst égâl :
Pârlan no propè lank, pârlan
No kwat' lank nâsзonâl.

8.

To pârlan in' lank di cessla
Ki s pârlèt è Rwezôm,
On citwezin dè Pazî-Ba
Parol à Rwè Ghilзôm.
Poz etint' sè concitwezin,
Nos' bon Rwè liberâl
At apri, e s parolti bin
No kwat' lank nâsзonâl.

9.

Lè lingach vikè lontênnmin,
To canjan kékfez fwér;
On pou dîr ki cè soverain
On l âm colèz è kwér.

E si âdbou d deûz-treû meɹ an,
I ñ en a ki son mwér,
I leɹè todi dèz efan
K on dèz êr di leû pér.

10.

To lingach markèɹ sè sujè
Crehou dvin sè limit',
Inprim so leû linw on cachè
Ki jamâɹ ni lè kwit'.
Po to l mont' il on bê cori,
Pârlé kél lank ki s seûɹ,
Li cachè lè fê knoh todi
Dé k i dovrè leû gheûɹ.

11.

On lingach Rwè a dè vissrwè
Sin nonp e si Rweɹôm;
Ce vissrwè si loumè patwè,
Dɹalek ou ldiɹôm..
To cè lingach son lèz efan
D on vî lingach k e mwér:
Li Rwè meprîs' sè fré portan
A mezeûr k i dvin fwér.

12.

On lom walon to lè patwè
Ki l Franz at el Belgik.
Li mo walon vou dîr Gôlwè
En' on lingach antik.
Lè Lîjwè, com to lè Walon,
On lè Gôlwè po pér;
E ci n e nin lèz Éburon,
To distru so leû tér.

13.

Noz ancıin mês', lè granpapa
Dl inpereûr Charlèmañ,
Avît a Joupeı, a Hesta,
E palâ e canpañ.
Si leû succeseûr ı avî tnou
Todi leû coûr rweıâl,
Li Lîjwè sereût âjoûrdou
In' grant' lank nâsıonâl.

14.

So lè cart' on veû to l terain
Dè pwisans' grant'è ptit';
Mê pokwè don n î veûton nin
Lè lank e leû limit'?

Di la, provin li marihmin
D in' ôteûr principâl :
Wâtî Scott no don' li flamin
Po nos' lank nâsɹonâl.

15.

In' om lon erî ḍi s paɹî
E k el rigret' kékfeɹ,
Kél jôɹ por lu, s i pou veɹî
On brav om di s Patreɹ !
I fè camerât', i s pârlè
E leû patwè nâtâl,
E lè deû bon coûr trefilè
A lingach nâsɹonâl.

16.

Int' l onk e l ôt' po s fé ôɹî,
Ké lingach deùton print' ?
N es' nin l ci k on parol li mî
E k on pou l mî conprint' ?
Az ovrî e â paɹîzan
Pârlan leû prôp lingach,
Ottan k posip, si no n volan
K i prindes' boûf po vach.

17

On curé d viaech a préchî
Bin lonkmin a granmes';
Lè paaîzan n on fê k bâaî
Divan s purlôch frances';
I n on rin ritnou di s saermon,
Rin conpri di s morâl:
— Monsaeû l prêcheû, préchî walon :
C è leû lank nâsaonâl.

18.

Hoûté plêtî cist avocâ
Ki fê dè si gran jes' ;
I pinz' avou sè gro makâ,
Pârlé bin l lank frances';
To sè cûr è s bastâ jârgon
Fè rir li tribunâl.
— Binamé om, pârlé walon;
C è vos' lank nâsaonâl.

19.

Vla 'n gârdefan k môn in' efan
Porminé so l granrout'
Il' lî di : *Prandé tou routan,*
Bain gâr à la courout';

Vou-vou spitré, prandé gâr, don.
L efan di : *Jè n peû mâl.*
— Binamêɹ jin, pârlé walon;
C e vos' lank nâsɹonâl.

20.

Ki rakont' ci pti franskilɹon,
Ki fê l om d inportans ?
I di k il a roûvi l walon
Divin lè troup di Frans'.
I di : *Qelz etɹon, q elz avɹon...*
— Pôv piti côparâl,
Lê-lâ t francè, parol walon;
Raprin t lank nâsɹonâl.

21.

Louk' ci paɹizan pri d bweson!
Hoût'! sè hâtênè dvis'!
Divin s tɹes' k a pɹerdou l rêzon,
Li glwér a pri lojis'.
I s diviz e francè fwér hô,
I mèpris sèz égâl;
I n parol nin, tan k il e sô,
Si lingach nâsɹonâl.

22.

Divin lè coléj onz aprin
In' veɹ lank k on roûveɹ.
Poz aprint' on to pô d latin,
On paz ût an di s veɹ.
Pu d on marchan riknoh k il a
Néglijî l principâl;
E k il eûh apri so c' tin la
Treû-kwat' lank nâsɹonâl.

23.

Ǹ a deûz-treû cinz an, li latin
Esteû 'n lank a la môt';
Lè Savan dl Eûrôp dè vî tin,
Ni voli scrîr nol ôt';
Mè âjoûrdou lèz om savan,
El ples' d on lingach mwér,
Volè scrîr on lingach vikan;
Onti rêzon ou twér?

24.

Profeseûr, vos' lank c è l francè,
C è l cis' di voz elev'.
Vost ûnivêrsité tottfwè
Ni vou nin k ôn sè sɹev.

Po conprint' è pârlé latin,
Vo v diné bêcô d pôn' :
Si v pârlî francè to bonnmin
Vo v conprindrît esôn',

25.

Lè docteur è lèz avocâ
De latin n on wê d keûr ;
In l prindè k ottan k i fâ
Po s fé pasé docteûr.
Kwan 'l on soutnou leû téz, è rsu
Leû tan dzîré diplom,
I n sonjè wêr ou n sonjè pu.
Al lank dil ancɹèn' Rom.

26.

Li tin, to rotan, vin kchesî
Li lank di tan dè sɹék ;
Li latin s tê, e s va cachî
E fon dè bibɹoték.
Mê i s mosteɥr el rilijɹon.
Com li lank principâl.
Ki n s ati tnou int' lè nâsɹon.
Com in' lank jeneral :

V

LÈ DEU CAZAK

FÂV.

In' ovri jinti e sinaieû
Wâñiv de fwér bonè joûrnèi,
Il eûh polou so pô d âneî
Wârdé âheimin 'n poin po l seû;
Mê lèz ovri sonjeti mâi
A raspârñî 'n pitit' sakwè?
To lè dimeñ, c è di s fé gâi
È dè dispant' à câbarè
To sou k 'l on wañî so l samên'!
E l leddimin sovin l migrên'.
Lèz epêch eco d travai.
Po nnè rivni a nost ovri
Il aveû stu on joû al fies';
Eunè rivna to fan dèz es',

Târ al nut' ou tinp âmatin,
Li boûs' tot' vût' è l kwér to plin.
Mâgré k sè janp n estî nin bon',
El li repwertît è s mohon'
Sin l fé toumé; arivé la,
Po s met' è s lé, i s dimousa.
Mê il ala pint' par hazâr
Si noû abi, si bê chamâr,
Adlé s cazak to dklicoté
Ki n metév mâ ki poz ovré.
Mê ci fouri bin 'n grant' afêr',
E 'n afêr estraordinèr,
Kwan l pon dè joû kminsat a vni;
Ci fou carel int' lèz abi:
Li noû abi kminsa l atak,
To s adresan â vî cazak:
Wis' soj? wis' m aton cal metou?
Sûrmin ki m mèz esteû bablou,
Po n nin mi rmet', mi rich e nôp,
El ples' d'oneûr di s gârdirôp.
Mi mês' divreû portan sonjî
A sou k i vâ, kwan m a mousî:
C e mi to seû k el fê valeûr,
Lè chapê lî fê serviteûr,
È tot' lè bok, d on ton grâcieû,
N el loumè puz adon k monsieû,
On lî fê jôi e on l cares',
C'esst avou mi k i vat â fies',
K i mañ dorêi, k i mañ rosti;
S i beû dè vin, c esst avou mi.

Kimin don m mês' a si pò d keûr
Di mi, ki li fè tan d oneûr,
Ki d m alé met' to com soula,
Adlé on mâsi galapia?
On vî cazak to rinpli d pes',
To a bribât' è k flèr li pes',
Ki m epufkinèa, è ki pou
Mi fé prézin di pouz è d piou.
Neni ji n m a ko mâa di m vea
Trové dvin 'n si mâl kipañea.
Li noû abi ainsi pârla
A vî cazak ki responda :
N a lontin ki j fol so m corech,
Po t lea dîr tan d so mesech.
Mâgré k ji n seûa k on vî abi,
Ji t aprindrè ki j vâ mi k ti;
Ji t aprindrè k on vî cazak
N e ni féneian, ni calfak;
Po t achté, gloreû baligan,
Ka es' don k a wâñi lèz édan?
C è mi avou m mês' la ki dwér,
Ka 'n oûveûr nin, s i n ma so skwér
Ti pormôn' e ti fè l monsieû,
E mi j oûveûr cial el ovreû;
Ti mañ dè rosti, dè dorèa,
E mi dè neûr pan, del makèa.
Ji beû dl êw, e ti beû dè vin;
Ti dispan to e ti n wâñ rin;
Ti baligant', ti vat à fies',
Ti fè nos' mês' sò com in' bies'.

Mi j oûveûr, ji wâñ dèz édan,
Ji lè raspâñ, ti lè dispan.
Ji so cual ki ji m sansoûlès
A travail tot' in' joûrnès.
Po fé â mès' dè bon profi,
I sereû trè rich avou mi.
Mè on l riwen', c e s bè chamâr,
Ki n è k on mañeû d pan pasâr;
E ki dispan to amâlvâ,
Po sou ki n' sé sou k l âsjin vâ.
C esst âz ovré todi sinces'
Ki j m a khisi, ki j sot a pes';
E j edûrreû k on forsôlé
Mi meprizah, sin m ripârlé?
Mi j fè viké, lu, rwen' nos' mès.
C enn esst asé, i fâ k ji m tès':
Ji n vou nim pârlé pu lontin,
Ji so to rôk, ji n di pu rin;
È finihan cual in' disput'
Ki pwereû duré jusk al nut'.
Li vi cazak aveû rèzon;
L ôt', ki n polév rin dîr di bon,
Dha dè bestres, to s mâvlan fwêr,
Com fè sovin lè ci k on twér.
Li vi abî n responda pu;
Com il aveû l rèzon por lu,
I saveû bin k c esst in' lweñres
Ki dè respont' a dè bestres.
Mè l ovri k esteû dispierté
E s foûmeclôs', aveû hoûté

Tot' li disput', tot' li carel
Ki sè cazak avît int' zel ;
I dmanév la to èzbahi ,
È sin bâbî é sin moti.
Aprè il aprova l justes'
Dè rèzon di s cazak a pes'
I fi co puz , i fi co mî ,
I s meta so tot' in' ôt' pî ;
I kwita tot' li mâl govɹen'
K el minév to dreû a si rwen' ;
I canja si bin todoncô ,
K on n el veɹa jamâɹ pu sô ,
K i n ala pu dispant' sè wâñ
Â câbarè , k i fa dè spâñ ;
So sakwantèz ânêɹ di tin
Achta 'n mohon' avou jârdin ,
È pôkapô eû dè riches'
Po viké a sɹɹ âh e s viɹes'
E fé dè grantè charité
A vîz ovrî ki vnî bribé ,
A vîz ovrî , ki l mâl govɹen'
D alé s fé sô dvin lè tavɹen' ,
Aveû rédwi , dvin leû vî joû ,
A vni dmandé leû pan so s soû.

1835.

VI

CONT' LÈ DUWEL.

1.

In' om blesî dvin on duwel,
Racontév siı istwér ainsi :
Ji n a jamâı kwerou carel,
È 'l ariv ki ji m bat' todi,
Ji m a batou sakwantè feı
E jamâı po m venndicâcıon,
Mè po sûr dè jin l sot' îdeı,
Po dné ou rsûr sâtisfacsıon.

2.

Ji v va raconté lè mâleûr
Di kwat' duwel ki j aı awou;
J a rsu dè có è dè bleseûr
Tot' ottan d feı ki j m a batou;

Tot' mè bleseûr on lavé m hont'
D avu stu insulté, diston;
Vola, i fât' es' di bon cont',
In' bel coũ di sâtisfacsion.

3.

Curieû dè savu dè novel,
On joû j intra dvin on cafè;
J oia k on dvizév di duwel;
Tan k a mi, derij a ç sujè:
Mâi a person' ji n kwîr carel,
J' êm' li pâi è di cis' fasòn,
Ji n a mâi awou nou duwel;
C è por mi 'n grant' sâtisfacsion.

4.

On breteûr ki ji n kinohév,
(Ca ji n l aveû jamâi veiou)
Esteû là dvin 'n kwen' k i hoûtév,
È toddiswit' k i m eût oiou,
I m vina fé 'n grant' réverins'
To m arênan d on trè doû ton,
« Monsieû, m disti, por mi, ji pins'
« Ki c è la 'n pôv sâtisfacsion.

5.

« Puski v n avé mâi nol afér,
« E k vo n viz avé mâi batou.
« On duwel viz è necesêr',
« E vo nn arét onk âjoûrdou.

« Ni fé nin là deû si lâchz oûr,
« Ji v di, avou vos' permissıon,
« Ki vos ârét on duwel oûr;
« Ji vzè donrè l' sâtisfacsıon. »

6.

To dhan soula, i m don' in' bouf;
J eûrit evez sol mêm moumin.,
Po m rivinjt, di li né ?n rouf;
Mè on m deri k i n falév nin,
È on m diha k in' sifêt' hont'
Ni s pou lavé a cô d baston,
Mè ki j divév divan to l mont',
Enni dmandé sâtisfacsıon.

7.

Ji sûva sottmin leû consez,
E l breteûr fottswit' accépta;
Sortan m disti, j a deûr epez,
No n pzedran nou tin com soula.
Noz all dvin 'n indrwè dezêr,
Asé lon eri dè mohon';
« Cıal, disti, no fran nost afêr,
« Cıal ji v donrè sâtisfacsıon.

8.

« Asteûr, Monsıeû, fêm' li plèzîr
« Int' lè deûz epez dè chûzi,
« Prindé l meıeû a vos' manîr,
« Li cis' ki v pôr li mî sıervi.

« Ji sohêt' k el vi pwet' boneûr,
« Divin in' si bel ocâzion,
« E avou l ôt' j âre l oneûr
« Di v dinê bon' sâtisfacsion.

9.

No no batan, dabor i m bles'
È vizèch asé lèjîrmin;
A deûzêm' cô i m traw li bres',
E mji epeji sâtel foû di m main.
« Di v touwé, m disti, j âreû twér;
« Vos' sonk a lavé vost afron,
« Seji contin, sin nn avu l mwér,
« D avu awou sâtisfacsion.

10.

« Il è tin ki ji m bout' evôji,
« E vo, loukî di v fé médî;
« Si j troûv on mét' avâ mè vôji,
« Ji n mankrè nin di vl avoji. »
I rasonl vit' sè deûz epeji...
Vollat evôji sûrmin bin lon...
Ji n a mâji awou d el riveji
Ni l plèzîr ni l sâtisfacsion.

11.

J esteû to seû, mi sonk corév
E ji n el polév sitanchî;
Ji m mâgrijiv e ji brejév
Po fé vni dè jin po m êdî.

Ji dhév : Bon Djew ! fâti ki j moûr,
Sin sécour ni conzolâsjon?
Infin dè jin vnît a m sécoûr,
E j eûri cis' sâtisfacsjon.

12.

Mê cjet' j enn eûri po 'n hapêj
Amâ d es' rifê com i fâ :
Ca pindan to l res' dil ânêj
Li bleseûr di m bres' mi fa mâ.
Aprè cis' fameûs' copèrrej,
Èz avu rsu 'n sifêt leson,
Ji n mi dvév mâj pu bat' di m vej ;
Ji n eû wèr cis' sâtisfacsjon.

13.

In' om m arèn' on joû dvin 'n row
È m di : vos vizech mi displê.
J lî di : ji v creû, Monsjeû ; j avow
E ji convin k i n e nin bê...
I m respon : Si ti n sé m pinsêj,
Ji tel va dîr di 'n ôt' fason;
I hap si main, m don' in' petêj,
E j ennî dmant' sâtisfacsjon.

14.

Al epej no noz all bat',
Dè temon noz aconpañi;
Noz espadronîn' e binrat'
D on cô e vint' ji fou blesi.

Hola! don ki l batas finih!
Ki ç seûs to! bresî lè temon...
I l a blesî k i sôn' apih;
I ls a don dné sâtisfacsion.

15.

Estan riweri d cis' bleseûr,
Avou m feum j ala porminé;
I m arivat in' ôt' mâleûr,
On houzâr li vnat insulté...
Ji lî dha k i fih dèz escus'
E d rin k i n sereû pu kestion.
Lu, l'insulta co bêcô pus',
Ji li dmanda sâtisfacsion.

16.

Al sâp no nz alî bat' esôn';
Mê j fou li ptit mês' cont' di lu;
No kminsî a no bat' a pôn',
K i m côpat in' oreî tot' ju...
Hola! k on finih li batreî!
Ki ç seûs to! bresî lè tèmon;
Ca pusk i ls a côpé 'n oreî
I ls a don dné sâtisfacsion.

17.

Sûrmin k ji n' mi batrè pu mâs,
Dihévju, mê ji m a trompé;
J aveût on deteû, in' mâl pâs,
Po nn es' pasî, j el fa cité;

I s meta 'n alnut' al riwât',
Mi j ennè ralév e m mohon,
I m ataka, m bata com plât',
E dmanda co sâtisfacsion.

18.

Novel batai ; a ç duwel cial,
No no batin' â pistolè.
I leñ si cô, i tér, è l bal
Mi cas' li brèz adlé l pouñè.
Hola ! hola ! ki l batai ces',
Ki ç seûi to, breii lè tèmon ;
Ca pusk i li a casé on bres',
Il at awou sâtisfacsion.

19.

J enn at in' ewarêi bleseûr,
Mutwè ki j seret estroupi ;
Mê c è m djerin duwel, j el jeûr,
Tot' mè bleseûr m on corejî.
Awè ! ji m sint asé d corech
Po bravé l barbar opiñon,
Po meprizé lè so mesech,
E po fûr lè sâtisfacsion.

20.

Ji n sé fè ni d epei, ni d sâp,
Â pistolè ji n sé teré ;
E ji sot osi pô capâp
Di dné dè cô ki d lè paré.

Osu a cè sôr di batai,
J esteû dvin 'n peneûs' pôzision ;
Ji m contév sûr d atrapé dai :
C esteût in' pôv' sâtisfacsion.

21.

Mèz énmmi l avî bin haiét' ;
Âvou mi n aveû wê d danji ;
E dvan lè cô ji m alév met',
Po es' touwé ou es' blęsî.
J esteû vrêmin del bon' ânêi,
J alév al hal com on mouton...
Mè vola mè sotrei pasêi,
Ji m mokrè del sâtisfacsion.

22

Kimin on moudreû, s'il è fwér
Al epei, sâp è pistolè,
Pou condâné dèz om a mwér
È lè touwé kwan 'li plêrè ?
S i vou touwé kél om ki s seûi,
I n î frè nin bêcô d fason ;
I li donret in' bouvalgheûi :
Pu l touwrè po l sâtisfacsion.

23.

Neni, ji mi batrè pu mâi,
Lè duwel son fini por mi ;
J a bin asé d lechi mè plâi,
Sin voleûr co menn akweri.

Ji m mokrè bin d to sou k on deɹ ;
K on m trêt' s on vou d pleût' ou d poultron ;
Ki n aj todi sû cist ideɹ ,
J eûh asteûr pu d sâtisfacsɹon.

24.

S in' om m insultév al avnîr,
Areûj on duwel avou lu ?
Ji mî prindreû d in' ôt' manîr ;
Ca dè duwel, j enn ârè pu.
S in' om mi rechîv e vizech,
Mutwè ki j lî spiɹeû s groñon.
J el freû bin rpinti di s rechech ,
Sin nni dmandé sâtisfacsɹon.

25.

Mè d ous' no vin l ûzech atros'
D alé s ahoré deûz a deû ?
C è d on vî peûp on pô feros'
Iñoran e superticɹeû ;
Ci peûp-la pinsév ki Djew fév
On mirâk a cist ocâzɹon ;
Ki l coupâp to seû perihév,
E k l ôt' aveû sâtisfacsɹon'.

26.

Di ç peûp barbar no vin l mâleûr
D avu dè duwel âjoûrdou ;
Sin soula noz ârî l'aweûr
Di n lèz avu mâɹ kinohou.

Kimin l Eûrôp, corèjreûtel
Di leû cruwôté lè nâsyon;
S el n abolih nin lè duwèl,
Merittel cis' sâtifacsyon?

27.

Divin on gran payi dèz Int',
S i moûr on gran ou on richâ,
Tot' sè feum', kwan ñ âreû co cint',
Si metè dvin on grân fouwâ.
El si pinsrin' dizonorêy,
S on n lè broûlév nin a cherbon;
Li peûp vou k el seyes' broûlêy;
On li don' cis' sâtisfacsyon;

28.

En Eûrôp aton pu d seyes'?
Lèz om si pinsé dzonoré,
Si po on cô, on mo, on jes',
I n von nin par cops ahoré.
I fè d leû veyon sacrifis'
A'n vey barbar superticyon;
L opiñon vou cist injustis';
On li don' cis' sâtisfacsyon.

29

Li publik vou (l afreûz idey
E l abôminâp cruwôté)
K on brav om vaz espôzé s vey,
S in' om gnosir l at insulté...

È duwel, sovin l'om k a twér,
Blèz ou tow li ci k a rèzon;
Kibin d brav zom î on rsu l mwér,
El ples' d î rsûr sâtisfacsion.

30.

Dèz indijin on rsu d leû pér
Cist ûzech ki no fé fruzi,
E k lèz anglè, més' di leû tér,
N on ko polou mâi aboli.
Po plêr a on feros' publik,
À Bingal dè povè feum' von
En' on fouwâ s broûlé evik;
E l publik a s sâtisfacsion.

31.

Lèz Eûrôpejin éritîr'
Di barbar dil antikité,
Avou dè polejè manîr,
On leûz ancien' ferocité.
Po plêr a on publik feros',
On brav om k a rsu kék afron,
Va s bat', è sji énnmi l met' el fos',
E l publik a s sâtisfacsion.

32.

On s plain dè vei divin lèz Int'
Tan dè pôvè feum ki s broûlè;
En' Eûrôp' li rèzon deû plaint'
Tan dè pôvz om ki s aborè.

O ! tan k lè préjujé cruwél
Tinron dvin leû chain' lè nâsɹon ,
L ûmânité , mâgré to s zél ,
N obtêrè mâɹ sâtisfacsɹon.

33.

In sakwè d peneûssmin rmarcâp :
C è k pindan dè sɹék trè-cretɹin ,
E dvin l paɹi mêm ki lè pâp
Governî com Prins' soverin ,
Dèz om dévô s batît int' zel ,
Mâgré l escomunicâsɹon.
L Egglis' d aboli lè duwel
N a nin awou l sâtisfacsɹon.

34.

No veɹan ki lè duwelis'
On bravé dvin to lè paɹî,
Rlijɹon , morâl , rêzon , justis'
È tot' lè lwè ki lè mannsî.
Mê no kminsan 'n épok novel ,
Épok di civilizâsɹon ,
Abolihrèton lè duwel ?
Arèton cis' sâtisfacsɹon ?

35.

Âmâ k onz âɹ on s fê boneûr,
I s pasret eco bin dè tin ;
Tot' lè jin ki vikèt asteûr ,
N âront adon pu mâ leû din.

I fârè dè novelè tɹes',
Dè novelè jènèrâsɹon.
Asteûr noz estan co tro bɹes'
Poz avu cis' sâtisfacsɹon.

36.

To ratindan l novel ach d ôr,
Cont' lè duwel no dvrî sonjî
A rasonlé to noz efor
Po travaɹî a lz epêchî.
Si no wâñî d lè rint' pu râr,
No n pɹedrî nin no pôn' dèmon:
Si no n lè dminuwî d on kwâr,
Ci sereû dja 'n sâtisfacsɹon.

37.

No sâvrî l veɹ a pu d on pér,
D in' nonbreûs'ǀ famil li wâñpan,
No spâñrî dè lâm a dè mér,
To sâvan l veɹ a leûz efan.
I ñ âreû co pu d in' madam
Ki noz âreû l obligâsɹon
D avu sâvé l veɹ a s bounam;
Noz ârî cis' sâtisfacsɹon.

38.

No wâdrîn' a dè jônè-feɹ,
De brav galan ki lè speûzrî;
No conzervrîn' a nos' Patreɹ,
Sakwan bon e valɹan gherî.

No sâvrî l veꝛ a kékz âꝛtis',
A kék savan di tot' nâsꝛion ;
A l ûmânité ké sꝛervis' !
Et por no , kél sâtisfacsꝛion !

39.

Cont' lè duwel prindan lè pôn'
Dè travaꝛl di tot' fason ;
Metan no don tûrto esôn',
Fanz in' charitâv ûnꝛion :
Tot' lè jin charitâv à mont'
No donron leûz aprobâsꝛion,
Avou nozôt' si vèron rjont' ;
Ki ç serè 'n grant' sâtisfacsꝛion !

40.

Ji finihrè cꝛal mi paskeꝛ ;
I m sonl ki j at asé chanté ;
J a soñ de nâhi lèz oreꝛ
Dè jin ki m volè bin hoûté.
Volla tot' foû Li trôvév bel ?
Atel del rîm è del rèzon ?
S ell epêchîv sakwan duwel,
Ki s sereû 'n grant' sâtisfacsꝛion !

1835.

VII

LI SPÉR.

AIR.

1.

Kwan s vin l sèzon k lèz âp pɹerdè
Leû fouɹ totè jeneɹ,
Al canpañ lè jin s rasonlè
Lèz alsîz a kpañeɹ ;
On s anôɹ a pasé to seù
Lèz alnut' el coulêɹ di s feû.

2.

On joû k l tin esteût â bê,
Al nut' vé lèz ût eûr
J alat al sîz è vî chestê
A mon nos' bon maɹeûr :
Ji so bin vnou e si m plêj' bin
A mon cè binamêɹè jîn.

3.

Atoû d on bê feû rglatihan,
Ji trova to l manech,
Li mês' li dam è lèz efan,
E kékè jin dè vɹech.
Lèz efan n ali nin dwermi,
Paski l vi Bɹettmé dvév vini.

4.

To lèz efan l veɹè volti;
I racont' dèz istwér
Di dɹâl, d égrimancɹen, d sorci,
Di macral è di spér.
Cèz istwér plêhet âz efan,
Mâgré k lè hoûtes' to tronlan.

5.

Elz oɹè volti raconté
Lèz alsiz el coulêɹ;
Ell avizet el nutisté
Eco puz ewarêɹ.
Osu c' è lèz alsis' todi
K on racont' dèz istwér ainsi.

6.

Mê l vi Bɹettmé tâch bin lontin;
To ratından k i vins',
Cè pôvz efan-la n fè nou bin,

Pɹerdè câzi pasɹins'...
On bouh al ouh., Lè chin hawè..
Es' Bɹettmé?. C'è lu-mêm.. awè!..

7.

Lèz efan pochtet âtoû d lu
Po fɹesti sɹɹ arivêɹ :
I hɹerchè, po l asîr disu,
In' cheɹir el coulêɹ.
— Jan! raconté 'n istwér, Bɹettmé,
Bɹettmé, vz esté si binamé..

8.

— Mèz efan n ârév nin pawou?
Mel prometév bin fwér?
J at eveɹ di v dîr âjoûrdou
In' ewarêɹ istwér.
To lèz efan l prometè bin;
Promet' è tni c è diferin.

9.

L è grantè jin com lèz efan,
Apontɹè leûz oreɹ;
To l mont' si tê, to ratindan
L istwér di kék merveɹ.
Bɹettmé, po s met' a pon, hemla,
E l òrateûr ainsi pârla :

RECIT.

Dè tin pasé treû jôn'zom español,
Gran camerâl', del mêm viaom to treû.
To treûz esôn' avîn' pasé leû scol,
To treûz esonl volîn' situdî l dreû.
Divin ç tin-la, Boloñ, vea d Îtalea,
Esteû rloumêa po saa ûniversité;
Tot' lèz ânêa po studî e cis' vea
Mea situdaan vinîn' di to costé.
Noz Español pârtîn, arivît a Boloñ;
I kwerî sakwan joû po poleur sî loji;
Lè lojmin estî chîr, e ci fout in' bezoñ
Dè trové onk ki fourih bon-marchî.
Infin on lzî deri : i ñ at in' bon' mohon'
Wiski dpôa co traz an i n dimeûr pu person';
Lè spér ou lèz égrimancain
Enn on dwêbî lè jin,
To vnan del nut' fé tintamâr
A fé sâvé lè pu valaan sôdâr..
É wis' dimeûr li mês' di cis' vût' mohon'-la?
Breaa onk dè studaan, ki s loumév Aaola.
Noz estant Español, e no n âran nin soñ
Ni dèz égrimancain, ni dè spér di Boloñ.
On lzî deri, è zel to treû
Vont a mon l mês' tochôtoreû..
Ve jônè jin, di l mês' del mohon' âbandnêa,
Ji vzel louwrè, si c è la vos' pinsêa;

Mè mutwè ki l danji vi frè canjî d avi.
Vo Binamé, ji v deû prévni
Ki dpôr traz an, person' n î pou dmani;
On spér del nut' î vin miné l arech;
O si j trovév dè jin d corech,
Po dwermi dvin cis' mohon'-la;
J elzî louwreû po rin, j el freû rmet' en' eta.
Ji n sipâñreû rin so-m-parol..
Ebin noz î dwemran, derî lèz Español.
No vreran si lè spér ou lèz égrimancrin
No fron sâvé tocom lez ôtè jin.
No nozè rafirin âvrêr.
Ebin, di l mês' voz esté corejeû,
E bêcô pus' ki j n âreû creû.
Vo dmeûrré don è l mohon' abandnêr.
E com j a prometou po rin vozî dmeûrré;
Tottswit' j el va fé réparé,
K on pôr î tni manech.
I kmant' è deja l leddimin,
Dèz ovrî s metet al ovrech
Âtoû dè Batimin.
Le wezin s mervirè bin fwér
De rorî dè vikan
Wis'ki dispôr traz an
On n orév ki dè mwér.
Onz ôt avâ lè rdondan teû
Lè repetan clawtech dè mârtê dè harteû.
On ramber el mohon', on bouh,
On rajustêr lèz ouh

Ki refûzè d toûrné so leû gon areni;
On rnet' sér e feraɹ, on lzî rdon' leû poli;
On rmet' de kwârê â fiñes',
On rneteɹ divin tot' lè ples';
Dizo l boubou lèz arincrè
Alvalèɹ dè meûr' dihindè.
Le maçon rmasnè, blankihè.
On heûv, on lév, e vola l mohon' prôp.
Mê po l jârdin, c esteût â meû d Octôp,
Com il esteû, on l lê;
Dè hôtè mâlèz ɹep sofokè totafê;
On n l riknoh ni pârchè ni pazê;
Dè bonèz ɹep cacheɹ crehè wêniz è fiâw.
Dè coh âz âp pindèt al-âw.
Infin l mohon' estan tot' pret',
Racomôdèɹ è meûblèɹ pol' rawet',
Noz Español arivî la,
E vnî pint', com on di, l crama.
A prumî ostech in' bel' sâl,
Dè batimin, l ples' principâl,
Fou l cis' ki noz om chûzihî
Po nnè fé leû plèz a mañi.
Po èz esôn' e po studî.
E sou k esteût in' grant' ahes',
Ce ki l mêm sâl sɹervév di pwes'
A treû belè chanp' a dwermi.
Di manir ki chesconk
Dè studɹan aveû l sonk
Adlé lè cis' di sèz ami.

Vola no jônz-om e manech.
To Boloñ admér li korech
E l ôdas' di cè treû kpañon,
Dè dwermi dvin 'n sifêt' mohon.
On n eûh polou trové po 'n som'
Divin Boloñ dè hardiz om,
Po fé com zel si hardi fè.
Dè ci derî k po mez cârlus',
E mez avou e mèm co pus',
I n vwerî nin èz è leû pè.
E l leddimain li row wis k i dmanin'
Fout ecombrèz â pon dè joû;
Dè jin amak pasainmin ratindin'
Tan k lè studjan vinahin' foû.
Lontin serèz dimana l pwet',
Lè studjan tarjin' dè paret',
El mohon' on n' ozév nou bru,
Dè jin pinsî k 'l estî distru;
I târjè co, i son' ût' eûr;
Infin l ouh del mohon e doûveur,
Noz Español si mostrè foû;
On va lz arêni so leû soû.
Di tot' manir on lè kestjon',
S i n on rin vezou, rin ozou,
Li nut' pasèz e leû mohon'?
S il on rpwezé, s il on dwermou?
Si li Spér del nut' n a nin vnou
Po lè troûblé dvin leû somez?
Noz Español fè de rizez

So li Spér ou l égrimanɔin ,
Ki dvév vini è n vina nin ,
Kwek il âɹes' rézî fwér târ ,
Esperan d avu l tintamâr...
Oɹaŋ soula , to lè curɹeû
Ennè rallt on pô honteû ;
Ca pinsîn' aprint' dè merveɹ
Po raconté tot' avâ l veɹ.
Lèz Español li leddimain
Com li prumî joû n oɹî rin ;
I n oɹî rin lè nut' sûvant',
I n oɹî rin pindan on meû ;
Mâgré soula , li craint' esteû si grant'
Divin lè jin , k i dvî lojt to seû ,
Ca ni dômestik , ni sɹervant'
N areû volou dwermi è leû mohon,
E no vɹeran k il avî bin rêzon ;
In' jin portan , to tronlan vnév
Po lè sɹervi , mê seûlmin pindan l joû ;
Ca dé ki l joû toumév ,
Âpuzabeɹ el dârév foû.
Mê no studɹan estî sinz inkɹetut' ;
Com i pâsî pâhûlmin tot' lè nut',
Sin rin veɹî e sinz oɹî nou bru ,
A fameû spér i n sonjî pu.
Il aprindron portan ki lèz istwèr di spér
Ni son nin tot' de fâv di veɹè kmér.
Infin on joû al nut' ki no treû jôn' conpér',
Aprèz avu sopé e pwi di leû pâtér,

To lè treû dvin leû chanp' po dwermi 'stîn' alé ;
Mè Aɹola, ci la ki j enn a dja pârlé,
Aɹola k êmév fwér l etut',
Vola pasé 'n parteɹ del nut'
A studî dvin sè liv di dreû.
Soltin k sè deû kpañon e leû chanp' fè leû som'
Divin leû doûzè plom,
Aɹola veûɹ e s chanp' to mɹérdiseû.
Li nut' s avanz' e mêɹnut' son',
È todonkô evè l coûr del mohon'
I s fêt etint' on bru.
Aɹola rdres' si tɹes'
È pâhûl hoût' sou ki s pout es'
K on dizdu si novê por lu ;
Il ô k in' ouh si doûv, il ô k on train'
Avâ l montèɹ dè grozè chain'.....
I poch erî di s tâf... Vola sûrmin, disti,
Vola li spér k on noz a di.....
Binamé Dɹew ! asteûr ki frèj ?
Irej dispɹerté mè kpañon ?
Mê dvin lè jin ki dîreton ?
Ki j a manké d corech ?
Neni, neni ; mi, mi to seû
Â spér ji têrè tɹes'.
Binamé Dɹew, donnmu lè fwes'
Di m mostré cɹal bin corejeû.
To dhan soula, i châs' vit' è s clinch bres'
On ron bouclué po s garanti ;
D in' lonk' epeɹ si dreût' main esst ârmêɹ.
I lû dvin l ôt' in' chandel aloumêɹ.

Si l bru dè chain' k il ô, li fêt on pô fruzi,
I fê demon bon coûr so mâlè janp';
I mous' hardeɹmin foù del chanp';
Il inteûr el grant' sâl, s'avans' jusk à mitan,
E s arestêɹ to ratindan...
Il ôt avâ l montêɹ ramhi, hiɹté, dè chain',
A gripé fwér lonjèn'
Lè gré ki rèzdondè.
Infin al pwet' del sâl vola k eli arivè...
Alàch todoncò s tap li pwet'.
Aɹola tronl, so s tɹes' sè chvè s dresè...
I veù li spér, i veû paret'
In ewaré gran eskelet'
Ki s avanz echainé.
Hɹerchan sè grozè chain', li fantôm colosâl
Rot' lonjènnmin, avans' treù pa el sâl,
È dmeûr keû aresté.
I fê hiɹté sè chain' è toûn' vè l espaɲol
Sè deû lugupz oûɹ chaboté.
Aɹola deûs' treû pa rescol,
I vou brêr ou pârlé, il a pɹerdeu l parol.
Li fantôm et lu si tnè keû,
Sin bâbi, sin pârlé, to s loukan to lè deû.
I son kék tin com deû posteûr.
Nost español è dvin 'n crimeûr
Kom jamâɹ di s veɹ i a a stu.
Dè fon di s coûr i s rikmant à Bon Dɹu,
To l priɹan d avu pitɹé d lu.
Infin aprè 'n trè coût' pâtér,
I rprin corech, arên' li spér :

« Âbitan dîl ôt' mont', disti,
Kî k ti pôr es', puski Diew t a permi
Dè kwité l dimorans' dè mwér
E dè t mostré co 'n feir so l tér,
Ji t aconjeûr à no dè Pér
E dè Fî e dè Saint Espri,
Ji t aconjeûr di m dîr,
Ou di m fé sen' di kék manîr,
Pokwè k ti vin cial âjoûrdon ?
K es' ki ti dmant' ? K es' ki ti vou ?
Si t aveû mezâh di prijîr,
Ti pou conté ki por ti j m eplôreû.
L eskelet' tap sèz oûr à cîr,
To metan sè deû brèz e creû,
Po sen' ki ôt avou plèzîr
D Azola lè mesech pireû.
Adon à jôn om i fé señ,
Ca ci spér-la n' polév pârlé,
I fé señ a jôn om k i veñ,
E k el sûs' wis' k i vout alé.
Azola li di : ji t promet'
Di fé por ti to sou k ji pou;
Porveû ki l diven' lwè l permet',
Wis' ki t îrè, j îret avou.
Ti n a k a roté, ji so pret'...
Adon l ajeran eskelet'
Hjerchan sè chain', e va po l pwet'
Del sâl po wis' k l aveû vnou;
Ridhin lonjènnmin al valêr
Del grant' è rèzdondant' montêr;

D alé vit' il esst epêchî
Avou lè chain' k i deû hjerchî,
E k l ehalè di tot' manîr.
El Español el sû podrî
Avou sjn epeȷ, si boucljé e s loumir,
To s' mostran bin déterminé
D alé wis' k el vwerè miné.
Mè todoncô, vola l chandel
E mitan dè g ré ki s distin,
On n sé nin kmin:
Po l raloumé, l jôn' om sofel
Inûtilmin.
I di â spéȷ: Om dil ôt' mont',
Vola m chadel, mâlureûsmin
K è distindow com ti veû bin.
Po l raloumé, i fâ k ji rmont'
On pti moumin.
Mè ji serè cjal toddiswit'.
Adon i rmont' lè gré bin vit',
Rinteûr el sâl, vat â fornê,
E rtroûv dè feû dvin lè crahê.
Avou 'n brocal k esst el coulèȷ,
Vola l chandel vit' raloumêȷ,
I sôr del sâl, ridhin l montèȷ.
E rtroûv li spér ki n s aveû nin bojî
Del plus' wis' k il aveû leȷî.
I ridhindè pôr li montèȷ esôn';
Ajola sû wis' ki li spér el môn';
I sôrtè foû dè batimin,
Trivjersè l coûr èz intrèt è jârdin.

Li spér s avanz evè on pus'
Ki s trovév divin s jârdin-la,
E l Español ki veû soula',
Tâch a l sûr e pwi n el sû pus'.
I s arestêɹ, e s apinsti :
Si c esteût on mâva espri
Ki ç gran eskelet' ki m kimôn',
E k eûh eveɹ di m atrapé,
I m distrûreû sin bêcô d pôn' :
I n âreû vrêmin k a m hapé,
E dvin l pus' k è cɹał, mi tapé.
Cis' réfleksɹon fê k i s distoûn'
Eri de pus' to fan on sen' di creû ;
E l eskelet' ki s veû to seû,
E k aveû pasé l pus', si rtoûn'
E fê sen' à jôn' om di vni on pô pu lon,
To lɹ acseñan in' plèz evè l coron.
Aɹola rasûré si rmet'
A sûr hardeɹmin l eskelet',
To waɹan dvin lèz ɹep, e rotan lonjênnmin,
Il arivè alfin so 'n ples'
A coron dè jârdin.
Li spér sî arestêɹ, e fê la sakwan jes'
jôn om ki n lè conprin nin.
E todoncô li spér
Disparè to mousan e tér.
Li jôn om ki n el riveû pu,
Di nol manîr ni pou savu
Sou ki l fantôm volév di lu ;

E mâgré s soñ, i sohêt' vea
Paret' li spér in' deûzèm' fea
Po conprint' sou k n a nin conpri,
Es' brê : Rivin foû d tér, Espri,
Rimous' foû d tér, om dil ôt' mont',
A mè kestıon vin don respont',
Ji t rihouk â no de Bon-Dıu,
Rimous' foû d tér e mosteûrtu;
Avou de sen' fêm' don conprint'
Sou ki j n a co polou etint'
Juskar cıal es' ki j âreû vnou,
Po n rin savu di sou k ti vou?
Fêm' don conprint' infin tè dzîr,
Ji tel dimant' avou prilîr,
E ji t asûr ki t pou conté
So m bon coûr e so m charité.
Adon l jôn' om si tê, e la dmeûr aresté.
To ratindan ki l eskelet'
A sè prlıir vêrè rparet';
Mê l gran Fantôm ni rivna nin.
Aıola ratinda kék tin,
E kom alfin i n veıév rin,
Ennè ralat è batimin.
I dispıerta sè deû confrér,
Ki to lè deû vit' si levî;
Elzî raconta tot' l istwér
Ki s aveû pasé, kwan dmermî.
Aıola nnè trônév ko fwér
Èz esteûti osi blanmwèr,

Osi tiré k in' esevli,
So sè trônantè janp' apôn' polévti tni;
Ca cist ewarêɹ avinteûr
Lì aveû dné in' grant' hizdeûr,
Kwèk i fourih cɹet' corejeû,
Pareɹ a kêk gherî fameù,
K on leû no scrî dvin lèz istwér;
Onz î lé ki cèz om valɹan
N avî mâɹ pawou dè vikan,
Mê k i tronlî lè soñ del mwér,
S i s trovît è prézins' d on spér.
Le kpañon d Aɹola bin fwér si merviɹî
D etint' l ewarêɹ avinteûr,
A leû blanmwér confrér i dni
On pô d vin è del confiteûr
Po louki d el raviguré.
Aɹola lzî rikmanda fwér
Di n rin moti di tot' l istwér,
E k soula dmanah bin secré.
I prometî fwè d Español
K i nnè dîrî nin in' parol;
Mê lî skré lzî pezév bravmin,
El tinî jusk â leddimin
K el confiɹî a keké jin;
E vola l istwér dè merveɹ
Ki s sitâra tot'avâ l veɹ,
Binvit' el vinat âz oreɹ
De governeûr, curɹeû d savu
Sou k enn esteû di to cè bru,

Di cist avinteûr ewarêɹ,
I fa conparet' divan lu
Aɹola po bin knoh li vrêɹ :
Es' li fati pasé sermin
K i direû to sin cachî rin,
E sin raconté nol mintreɹ ;
Aɹola dha dfizenaweɹ ;
L afêr com el s aveû pasé.
Aɹola, lî dha l' governeûr,
Cis' vûzɹon-la don' a pinsé
Acseñrîv co bin l plèz asteûr
Wiski li spér s at efoncé ?
Awè sin m mari, Monsiñeûr,
J a marké l ples' divin l jârdin.
La k li spér mousat è terain ;
Onz î troûvrè dèz ɹep râɹeɹ,
J enn a râɹî sî set' pouñeɹ,
E so l terain j elz a leɹî.
Li governeûr fa fosî :
Onz ala sî pî ba è tér
A fon del baheûr on trova
On gran eskelet' com li spér
K aveût aparou : Aɹola
K esteû prézin, breɹa : volla !
Awè c è lu ; vola s grandeûr !
Awè c è lu ; vola s fîgheûr !
Awè j el rîknoh trè po trê.
Vola sèz ajeɹanz ohê !

E se groze chain' com dè chîf,
K i fév hiɹté è k i hɹerchîf,
E ki fî rezdondé l batimin,
Ji fruzih ecó d sêzihmin.
Li governeûr el vina veɹ
Avou lè principâ del veɹ ;
E l novel d on sî gran merveɹ,
Fa vni de jin co meɹ è meɹ,
Di Boloñ e dèz inviron.
Li governeûr fa dè perkizisɹon.
Po loukî de dkovrî kî k polév es' cist om,
Ci gran eskelet' k on dtera ;
On d pola mâɹ savu ni s no, ni kwan, ni kom,
Ni dvin kél inḍrwè k i mora.
On westat a cist eskelet'
Sè grozè chain' di fɹér, po l met
En' on wahê.
Li governeûr fouri d avis'
Di lî fé fé on bê sɹervis'
So sèz ohê.
On chanta s mèz' a treû priɹeɹ',
On deri co dè bazè mes' ;
Onz î priɹa dévôcɹeûsmin ;
Pu aprè on fi sɹɹ etérmin.
On l etera dvin l saint' tér.
Dispôɹ adon, mâɹ pu nou spér
E ç mohon-la n at aparou,
Mâɹ pu person' enn a veɹou.
Mâɹ pu person' enn at oɹou

Aprindan di tot' cist istwér
A todi respecté lè mwér,
A fé to sou ki l charité
A leûz égâr no pou dmandé,
A fé po leûz âm dè priaîr,
Po k ill ales' pu vit' à clr :
To no rsovnan k infin on joû,
Com zel, dè mont' no sera foû.

PREMIER AIR.

10.

Ainsi l vî Bjettmé finiha
Si lonk istwér dè spér,
Adon tot' li kpañeJ pârla
Di cis' terip istwér ;
Mè lèz efan d pawoureûsté
N wezî ni moti, ni kikté.

11.

Il esti tûrto acropi
Si tnan a pér e mér,
I trônî k n alh vini
On si ewaré spér...
Deû jôn' adlé leû mér si tnin
Cachî, racoufté dzo s vantrin.

1823.

VIII

LI MÂRTICO.

COMMENCEMENT D'UN POÈME.

1.

Divin certain' vea vikév
  Ñ a deû siék ou treû,
In' om foû rich ki s loumév
  Jihan Marcoreû

2.

Il aveû chestê è cins'
  È dè rint' sin fin,
I minév li train d on prins'
  D'on prins' soverain.

3.

Divin s mohon' maññifik
  K i s aveû bati,
Il aveû trint' dômestick
  Esprè po l siervi.

4.

S i volév alé kékpâr,
Amon kék rich jin,
I n aveû, seûɹ timp ou târ,
K a kmandé seûlmin :

5.

A s riglatihant' caroch,
Si chvâ atelé,
Avou s livrêɹ or ê roch
Li fi vit' rôlé.

6.

Il aveû po fé bon' cîr
Couhnî, pâstejî,
Ki lî fi d tot' lè manîr
Dè gloz amañî.

7.

Il aveû rinpli 'n grant' câv'
Di to lè chîr vin,
Si câvli sɹervév a s tâv
Sou k ñ aveû d pu fin.

8.

È po k ji n roûveɹ person',
Il aveût eco,
Po s amûzé è s mohon',
On gran Mârtico.

9.

Nost om aveû 'n kinohans'
K il estimév bin,
On récolet' d inportans',
Li Pér Saturnin.

10.

On fameû prédicateûr,
Trè fwér di poumon,
Onk dè pu granz ôrateûr
Di to lz inviron.

11.

I ñ aveû portan 'n hapêʀ
K i n l eûrih veʀou,
Kwan on joû del matinêʀ
Vola l pér vinou.

12.

Bon pér! ki vo m fé plèzîr!
Breʀa Marcoreû;
Viné cʀal, viné vz asîr.
No dînran no deû.

13.

I s asît avou l bon pér,
È dvan dè dîné,
Di covin, di pâʀ e d ghér,
Ci fou d copiné.

14.

« Â propô, Pér Récolet'
« Deri Marcoreû,
« E m mohon' vo vɹeré cɹet'
« In' sakwè d curɹeû !

15.

« In' sakwè com di vos' veɹ
« Nolpâ vo n vɹeré.
« Totasteûr ji vzel frè veɹ,
« E vo vz ewarré.

16.

« C è l admirâsɹon d to l mont'
« On n pwereû jamê
« Cint' eco cint' eûr al ront'
« Trové rin di s fê.

17.

« Bon pér, j a cɹaî e m mohon'
« On gran mârtico;
« Vo jurrî cɹet' k i rêzon'
« Tot osi bin k no.

18.

« On n pou rin d veɹî d pu drol,
« Ni rin d pu malin,
« I lî mank seûlmin l parol
« Po es' com in' jin.

19.

« Infin i fê cial l ofis'
« D on brâv siervitêû,
« I m rin d tot' sôr di siervis'
« Com mâi on n creûreû.

20.

« E m mohon' kwan ji rinteûr,
« I vint âdvan d mi,
« E m vin fé dè serviteûr,
« Com in' om poli.

21.

« Pwi prin oñesmin mii epei,
« Mè wan e m mantê,
« E va rmet', sin k on li dei,
« A pon totafê.

22.

« I m apwet' adon m fôteûi
« Avou m doû cosin;
« L arinch com i fâ k i seûi,
« Po m asîr molmin.

23.

« Pwi sin ki j dei in' parol,
« Il è si zélé!
« I m apwet' mi pêr di mol,
« E dfê mè solé.

24.

« Ji n ti donreû nin po 'n som !
« Binamé Joko !
« Joko, c esst ainsi ki j lom
« Mi brav mârtico.

25.

« So l tâv s on met' li sʌevis',
« I louk si ñ a to.
« Lè dômestik son roûvîs',
« Mè nin m mârtico.

26.

« E s i mank li mwint' afêr,
« Joko n fè k on sô;
« Ennè va com in' eclêr,
« E l apwet' solkô.

27.

« Kwan j sot al tâv, i s vin met'
« Drî mi pâhûlmin,
« C è lu ki m don' lèz asʌet',
« C è lu ki lè rprin.

28.

« Avou lu ji mañ a mʌʌ âh,
« Il a l oûʌ so to.
« I m sʌev sin ki j âʌ mezâh
« Dè dir on seû mo.

29.

« To lèz àmatin c e m bɹes'
« K a soñ d apontî,
« Dispôɹ lè pî jusk al tɹes',
« Çou ki j deû mousî.

30.

« Il hoftêɹ d in' tél manîr
« Mèz abilɹemin.
« Ki poz î rtrové 'n poûsîr
« On kwîrreû lontin.

31.

« Mi lé, el fêt a merveɹ
« Po es' bin coûkî,
« E tot' mi chanp' è netɹeɹ,
« On n sâreû mâɹ mî.

32.

« Ji so sɹervou, ji v protes',
« Si bin âjoûrdou,
« K i ñ a ni prins' ni princes'
« Po es' mî sɹervou.

33.

« C e l ci d to mè dômestik
« Ki m sɹev sûrmin l mî,
« E c el ci d to zel, mafrik,
« Ki j veû l pu voltî.

34.

« J el veû voltî, j el pou dîr
« Bon Pér, si v savî
« Sè binamèrè manîr,
« Vo mêm vo l mañrî.

35.

« Cret' com il è sin parer
« Servûl è zélé,
« Ji lr a fê met in' bedrer
« A costé di m lé.

36.

« J a knohou seûlmin alôr
« Sou k ji n saveû co..
« Ci c esteût on gran trézor
« Ki m brav mârtico.

37.

« Ki pô ki j hemlêr del nut',
« Il è disperté,
« Il è so pî, sol minut'
« Il è so m costé.

38.

« Infin po m servi tofêr,
« Rin d puz aglijan,
« Il è tocom in' bon' mér
« K a soñ di sr efan.

39.

« J el louk com mi camerât'
« E c.ıet' i ñ ârè,
« Si j toumév on joû malât',
« Nol ôt' ki m soñrè.

40.

« Ca nol jin puz atintif
« Ni sâreûj avu,
« Puz ajet' ni puz actif,
« Ni pu jinti k lu.

41.

« Ebin, Bon Pér, k è pinsév?
« K è dîrév, ebin?
« K ennè pinsév? k ennè dhév?
« Vo n respondé nin? »

42.

Pîndan k Marcoreû vântév
Si gran mârtico,
Li Pér Saturnin hoûtév,
Sin dîr on seû mo.

43.

Alafin i prin l parol :
« Vola c.ıet', Mons.ıeû,
« Vola c.ıet' in' sakwè d drol
« E 'n sakwè d cur.ıeû..

44.

« C è sûrmin on gran merveɹ
« K on sfê màrtico...
« Mê n âreûti nin télfeɹ
« In' sakwè la dzo... ?

45.

« Ji vwereû bin veɹ cis' bɹes'
« K a tan d kàlité !
« Mê j dot' s ill âré l hardɹes'
« Di vni s prézinté.... »

46.

« Mi bɹes' prindrè cist oneûr »
Di l mês', « bin voltî..
« Vo l alé veɹ totasteûr,
« Ji n a k a l houkî... »

47.

Osivit' i doûv li pwet',
Brê Joko ! Joko !
I brê co sin veɹ paret'
Si gran màrtico...

48.

I houk treû, kwat', cink, sî feɹ :
Joko ! vin, Joko !...
Rin... i toûrmet', i s'màgreɹ...
Wiz è m màrtico ?...

49.

I houk sè jin. « Haɹ tòttswit',
« Wiz è m màrtico? »
Sè dòmestik âpuvit'
Acorè tûrto.

50.

E dhè : « Dépòɹ l arivéɹ
« Di Pér Saturnin,
« On n sé si l bɹèz e sâvéɹ,
« K on n el riveû nin... »

51.

Marcoreû dvin to blanmwér,
Lê pint' on lepson,
E pwi s met' e 'n grant' colér,
So tot' li mohon...

52.

I brê, si ktap e s dimôn'
Com l oûhê dzolé,
Ki rhouk sè pôv piti jôn'
K on vin d lî volé.

53.

« Jan, haɹ, bréti, haɹ, j'ôrdon'
« Di dzeûr jusk a dzo...
« K on vizît' tot' li mohon'
« I m fâ m màrtico...

54.

« Alon, jan, haɹ toddiswit'!
« Haɹ! k on vizit' to;
« K on n lès' nol nąh k onn vizit',
« I m fâ m mârtico.

55.

« E s on n el ritroûv nin cɹal,
« K on vas' vizité
« Tot' lè row e lè rouwal
« Di nos' grant' cité.

56.

« K on n meskeûs' ni coûs' ni pôn',
« K a jî dvêrè so,
« K on kwîr tan k on m el ramôn',
« I m fâ m mârtico.

57.

« Nol costinch ji n vou meskeûr,
« Po ravu Joko..
« Coskicos' mi ji n a d keûr,
« I m fâ m mârtico.

58.

« Jan don haɹ! k on s met al oûv!
« E k on kwîr tûrto;
« K on kwîr tan k on mel ritroûv,
« I m fâ m mârtico. »

59.

I kmant'; sè jin osi vit'
Sûvè sè kmandmin;
I corê po fé l vizit'
Di to l batimin.

60.

On môu' on dizdu, 'n arech
Dito lè costé.
Ké tapach! to l wezinech
Enn è revinté.

61.

On mont', on dhin, on bardouh
Lahô è lâvâ;
On doûveûr, on rclap lèz ouh
Dè chanp', dèz ârmâ.

62.

On rmow ban, cheɹîr è tây
So to lè planchî,
On naheɹ divin lè câv,
On rmont' e griñî.

63.

On louk divin lè chminèɹ
S in ɹ è nin sâvé,
On nah dizo lè montè
Mê volla rtrov.

64.

De ci n si leıè nol janp',
Po vni to dsoflé
Dîr ki l bıèz esst el grant' chanp'
Cachea dizo l lé.

65.

Osivit' so cis' novel,
Joıeû com on so,
Marcoreû danz è sâtel,
« Ji ra m mârticô!..

66.

« Ji ra m mârtico! Bon Pér,
« Vo l alé veıı.
« Asteûr vo l vıeré, j espér,
« Ji m el va houkı. »

67.

I coûr, vol âpuzabeı
So l montêı di gré,
E volla, d in' askoheı,
El grant' chanp' dâré.

68.

« Vomcıal, pôv Joko, c è t mès',
« Wiz es' retrôclé?
« Ki fès' la, Joko? ki fès'!
« Kachı la dzo l lé?

69.

« Pôv Joko, t aton fè soñ ?
« Vin foû d la, jan vin,
« Vin foû d la, es' ki ti broñ ?
« Ki ti n mi houût' nin.?

70.

« Louk ! c è mi dè k è cual, louk !
« Joko, riknohmu :
« C è t mês', e è mi-mêm ki t houk,
« Pokwè t responntu ? »

71.

Li mèz avou sè pridr
Ni pou fé bojî
Joko, k e la kom in' pîr,
Dizo l lé cachî.

72.

Li mês' li sech di s pu fwér !
I sech, awè dè !
I sechreût ottan so l tér
Li pu gro batê...

73.

« Ki deûj pinsé d on sfè vîr ?
« Di l mês' mâcontin,
« Soula n è wêr a m manîr,
« Soula n m ahâi nin.

74.

« El m ewar, el mi pwet' heûr
« In' tél vîreûsté,
« Kwan ji sonj ki totasteûr
« Ji l a tan vanté.

75.

« Vola, vola, sou k jamâr
« N aveût arivé,
« Mê j el vou leur epâr
« Pusk i s a sâvé.

76.

« Il ârè hapé 'n hizdeûr
« A ver li rlijeû,
« A ver si drol di mouseûr,
« Com jamâr i n veû.

77.

« Li pôv bres' n è nin à fêt'
« De ver té mousmin.
« Neni ç n è nin par sinêt'
« K i s respon' vormin.

78.

« Lejanl la pâhûl asteûr,
« Disti to peneû,
« Ratindan ki di s hizdeûr,
« I s rimet' to seû. »

79.

« Li bʟes' mutwè vèrètel
« Tot' seûl mi rtrové;
« E j a pchi l avu par bel
« Ki par lèt', savé.

80.

« Alon dihindan l montêʟ,
« Leʟan la Joko;
« L eûr dè dîné è sonèʟ,
« Jan lâvâ tûsto.

81.

« Ji va don m asîr al tâv,
« Sin poleûr mañî;
« I m sonlrè troz acontrâv
« Di n el nin veʟ. »

82.

Marcoreû fév dè sospér,
To kwitan Joko;
E vat infin rtrové l pér
Sin s gran mârtico.

83.

Li pôvr om è fin pareʟ
K on chin k è batou,
Ki lê pint' sè deûz oreʟ,
E k a l cow è cou.

84.

Lè pla vnè foû del couhen'
So l tâv s arinjè....
Mè l poɹét' deû rprint' alen'
So l tin k on dinnrè.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

IX

LI FEUM ACOMÔDÂF.

1.

J a spozé Linâ Coco,
Mutwè k vo n el savé co :
Ñ a si meû ki j so marıéı ;
Mè ji n so nin bin toumèı ;
Portan c esst on bon Colâ,
Ji n sâreû nnè dîr dè mâ.

2.

To lè joû j a dè toûrmin,
Ji n fè pu nol eûr di bin ;
Miı om mòn' in' si mâl veı,
C esst in' si pôv vikâreı,
Portan c esst on bon Colâ,
Ji n sâreû nnè dîr dè mâ.

3.

Miɹ om a to lè defô :
I baligant', i s fê sô,
Il è libertin, brûtâl,
Cañes', vîreû com on dɹâl ;
Portan c esst on bon Colâ,
Ji n sâreu nnè dîr dè mâ.

4.

Il esst osi naw k on chin,
Infin c ' esst on vrêɹ vârin ;
Kwan j li di k i fâ k 'l oûveûr,
I m respon k il a pchî beûr ;
Portan c esst on bon Colâ
Ji n sâreû nnè dîr dè mâ.

5.

I va dvin lè eâbarè,
Wis' k i s vat inpli d pekè ;
Ennè sôr sô com in' trôɹ,
I tom totavâ lè vôɹ ;
Portan c esst on bon Colâ,
Ji n sâreû nnè dîr dè mâ.

6.

In' feɹ dèz om el trovi
To khoûtri dvin lè breûlî ;
El ramasi dvin leû bres'
S el pwerti com in' mwet' bɹes'
Portan c esst on bon Colâ,
Ji n sâreû nnè dîr dè mâ.

7.

On joû k n esteû nin si sô ,
I m bata tot' neûr di cô :
I m digreta to m vizech ,
I fév com in' om k arech ;
Portan c esst on bon Colâ ,
Ji n sâreû nnè dîr dè mâ.

8.

On joû va dvin mâl mohon ,
Il î atrap li pwezon ;
I m a rapwerté l pufken',
Ji beût eco del tizɹen' ;
Portan c esst on bon Colâ ,
Ji n sâreû nnè dîr dè mâ.

9.

I fâ co k jow â kwârjeû
Avou treûz ou kwat' trimleû ;
I m va la pɹet' in' aveûr,
E j so batow kwan rinteûr ;
Portan c esst on bon Colâ ,
Ji n sâreû nnè dîr dè mâ.

10.

Ça n îrè pu lon sûrmin ,
Ji stindrè dabôr li main ;
Mè ptitè spâñ sont evôɹ ,
I n mi dmeûr pu del manôɹ ;
Portan c esst on bon Colâ ,
Ji n sâreû nnè dîr dè mâ.

1819.

X.

LI CHESEÛ AFAMÈ.

1.

In' feɹ on siñeûr del Condro
Esteût evôɹ al ches' :
Ji n vi sâreû pu dîr si no
Soula m è foû del tɹes'.
I cora tot' in' âmatin
Lè campañ è lè tɹér,
Télmin k i s fat avu si fain
K il eûh mañî del tér.

2.

È s chestè com il eûh mañî !
K il eûh fè 'n bon' eûrèɹ !
Par mâleûr enn esteût erî
Pu d in' groz eûr è dmèɹ :

I tap sèz oûɹ dl to costé,
Il aparsû 'n mohon';
Il i coûr vit', vollat intré,
Mê i n i troûv person'.

3.

I houk, on n respon nin; i brê,
È person' ni s mosteûr;
So l tâv i veû 'n sop â lesê :
« O ! disti, kèl aweûr! »
I hap on cwî, è so l moumin
Vola l sop avalêɹ;
On mañ todi rafârêɹmin
Kwan l panz esst afamêɹ.

4.

« Vola, disti, to s ralechan,
Vola 'n sop ekselant'!
Ji n a nin mañî, dpôɹ deûz an,
In' sop si ragostant':
Ca lè couhnîr è lè couhnî
K on prin po fé bon' cîr,
N asâhnè nin lèz amañî
Ni lè sop a m manîr. »

5.

Dè tin k i fê sè réflecsɹon
So l bon' cîr e l couhen';
I rinteûr li dam del mohon,
To fan in' lêt' seûr men':

Kwek el fourih metow vormin
Com in' mâsi salop,
Nost om s eskus' bin oñesmin
Di li avu mañi s sop.

6.

— Binamêi jin, j' aveû si fain
Ki j afamév âvrêi,
Vo m pardonré, Binamêi jin,
D avu mañi l hielêi.
— Monsieû, vz avi bin di apéti,
Ji sohêt' ki l gamel
Vi fès' bêcô pu d bin k a mi;
J el sohêt' bin, distel.

7.

Oûi on pô dvan k vo n intrahi,
J aveû so li stoumak,
Li sop ki vo vné dè mañi,
Kwan on mâ d coûr m atak,
È m rin malât' d in' tél fason,
Sâv respè, ki l trûlêi.....
Mê ji n wezreû v dîr tot à lon,
Ji n wezreû v dîr li vrêi.

XI

LI SIERVANT'

KI PWET' BIN BWESON.

1.

Li vî jônê Mastouh
Aveû com di rêzon
Metou s siervant' al ouh
Ki s sôlév e s mohon
To le joû ki Diu kmant'
Cis' sôlêi di siervant'
Esteû pris' di bweson ;
Dabôr el fév dèz es',
Aprè toumév e 'n bles'
Ou bin e 'n on vôtion.

2.

Divan d egajî 'n ôt',
Il a lontin kwerou,
I prit alfin 'n crapôt'
Ki dvév es' li Perou.

Ell aveû l men' tronpâv,
El lî vûdîv si câv',
Mê lu dhovra l kwakwa :
I lî di : Binamêɹ,
Vo n esté k in' sôlêɹ.
J a cɹal vos' cont'; volla.

3.

— Monsɹeû, vo fé gran twér
A mɹɹ oneûr, a m vertu;
Si ji beût on pô fwér,
Jamâɹ sôl ji n a stu.
C esst in sakwè d bin deûr
Di m veɹ print' miɹ oneûr
E m bon' reputâsɹon ;
Kwan j wajreû vin coron'
Ki vo n troûvrî person'
Po mî pwerté bwèson.

4.

N̄ a dvin cis' kipañeɹ
Dè buveû d profesɹon,
Ki v flûtrî sî boteɹ
E n pɹedrî nin l rêzon :
Ji veû cɹal onk al tâv
K v vûdreû tot' in' câv',
Ji n vi lom nin l luron :
Mê ji wajreû vin coron',
Ki vo n troûvrî person'
Po mî pwerté bwèson.

XII

LI SÔLÈX.

Air : Valeureux Liégeois.

Cjal è câbarè
L om beû dè pekè
E s inplih com in bjes';
I beût e dispan
Sê djerinz êdan.
I n a d keûr di to l res'.

Dè tin ki s feum e sèz efan
Lanwihet el djerain' mizér ;
K il on fain d on bokè d pan.
N esti nin l pu barbar dè pér ?
Cjal è câbarè, etc.

XIII

L'ORECH.

Air : Mad'moisell', voulez-vous danser?

O kél epouvantâp tin k i fê !
Ké lavas'
Tom so m carcas' !
O kél epouvantâp tin k i fê !
Ji so freh jusk âz ohê.

1.

Osi lon ki l oûr si pwet !
N̄ a ni mohon' ni houbet'
Rin dè mont' po cori s met'
A hout' foû d on sfê houês.
O kél epouvantâp tin k i fê, etc.

2.

Kél afreûs' nûlêr è cir !
Kélè fwetèz aloumîr !
Kéz ewaré cô d tonîr !
Ké lavaz ! e ké gruzè !
O kél epouvantâp tin k i fê, etc.

3.

L êw alvalêɹ del montañ
Acoûr, enêw li canpañ ;
Ji so cɹal divin on bañ,
Â mitan dè gro wâlê.
O kél epouvantâp tin k i fê, etc.

4.

Awoureû l om, j el pou dîr,
K esst è s mohon' so 'n cheɹîr
E ki louk po sè veûlîr
Li plêv ki tom a seɹê.
O kél epouvantâp tin k i fê, etc.

XIV

ON GRAN ÂP RÂAÍ JU AVOU L VIN.

L âp tronl, si heûv si ktap e s ritoûn avou l vin,
I clinch, croh sè recen' divin l tér ki s kifin,
S râa avou gran fraca, tom è stâr so l prêrea
Li mas' di gro lon boch è d sè coh kifroheа.

TRADUCTION.

—

UN GRAND ARBRE ARRACHÉ PAR LE VENT.

L'arbre tremble, sa ramure s'agite et se retourne par le vent,
Il penche, rompt ses racines dans la terre qui se fend *en divers endroits*,
S'arrache avec grand fracas, tombe et étend sur la prairie la masse
De son gros et long tronc et de ses branches froissées *les unes contre les autres.*

XV

COUPLETS

COMPOSÉS

POUR ÊTRE CHANTÉS PAR LES OUVRIERS DES ATELIERS DE SERAING, AU RETOUR DE M. JOHN COCKERILL, LE 14 SEPTEMBRE 1834.

Air : C'est le Solitaire.

1.

L'êr tot' ètîr rèzdont'
Dè chanp' k on fê peté !
Kél jôı divin to l mont' !
Ké plêzîr tocosté !
Onz a pô d sèz oreı
E d sèz oûı âjoûrdou ;
On chant', on danz, on reı,
L om dèz om è rivnou !
C è l om sin pareı
K a fê to,
Ki fê to,

Ki frè to
Avou no.
K a fê to,
Ki fê to,
E k frè to.
K a fê to,
Ki fê to
E k frè to.

2.

Noz avan l bon' novel'
Noz estan si joɹeû!
Cokril rivin d Brusel,
E dmeûr nos' mês' to seû.
Nos' Fabrik li deû l veɹ.
Kokril î a fê to:
C è l pu grant' k on pôɹ veɹ,
Es' 'l agrandihrè co.
C è l om sin pareɹ, etc.

3.

Dvin sakwantèz ânèɹ
To kî vikrè, vɹerè
Si rjont' esôn' Oûgrêɹ,
Tîleû, Jmep è Sèrè.
Lè kwat' vɹiech fron 'n veɹ
Ki bin lon si stindrè.
Kî frè tot' cè merveɹ?
C e Cokril ki lè frè.
C è l om sin pareɹ, etc.

4.

Onz a fjesti so l tér
Dè tiran, dè calin,
Ki fî crevé d mizér
Lè jin k i n touwî nin.
Lè Nâsjon pu sûtej
Pweron noz îmité ;
Fjestanz è nos' Patrej
L om ki no fê viké.

C è l om sin parej, etc.

5.

Kî fê creh dè riches'
Totavâ nos' Paji
Toz eplojan lè bres'
Di mej è mej ovrî ?
Kî don', s onz at evej,
Ottan d ovrech k on vou ?
Kî fê k onz at âhej
Dè viké âjoûrdou ?

C è l om sin parej, etc.

6.

I fê co tras' fabrik
K il agrandîh todi ;
I fê ki to l mont' vik,
E pou mêm s arichî.

O ! Bon Dɹew ; ji vzè preɹ,
Fé sûvan nos' sohé,
Dinélil 'n trè-lonk veɹ
Po lèz ovrech k i fê.
C è l om sin pareɹ
K a fê to,
Ki fê to,
Ki frè to
Avou ro.
K a fê to,
Ki fê to,
E k frè to.
K a fê to,
Ki fê to,
E k frè to.

XVI.

CHARADE-LOGOGRIPHE.

Mi prumî fêt on *pa*, i va rjont' on deûzêm';
Ji trôû', i m fê *pawou* ;
Li *pé* k i ñ a , s enn alah mêm',
Kél soñ j âreût *awou*.
Reû com in bal, il ariv on treûzêm'
Ki vin s rijont' avou ;
C' esst apreum ki j a l vès' ;
Onz è bin mâlureû,
Kwan onz è *pawoureû*.
A ! s on boulè d canon m aveût èvolé l tiès',
Ji sereût *awoureû*.

GLOSSAIRE

POUR

L'INTELLIGENCE DES MOTS LIÉGEOIS QUI PEUVENT AVOIR BESOIN D'EXPLICATION DANS CES POÉSIES PATOISES.

Ce glossaire présente les mots classés, non selon l'ordre alphabétique usuel, mais selon un ordre rationnel des sons que les lettres représentent.

J'en ai fait quatorze classes.

Les vingt voyelles sont dans une même classe, et chacune d'elles, soit qu'elle soit écrite par une ou par plusieurs lettres, se trouve sous le numéro 21.

Une consonne forte est sous le méme numéro que sa corrélative faible.

Dans les premières classes des consonnes, se montrent les consonnes liquides; les plus liquides sont les premières.

j porte le n° 22.
w — le n° 23.
r — le n° 24.
l — le n° 25.

Les deux consonnes nasales : *n*, *m* arrivent ensuite : la première est dentale et la seconde labiale

n porte le n° 26.
m — le n° 27.
ñ confondu avec *nj*, porte les deux n°s 26,22.

Les autres consonnes se rangent selon que les parties de l'organe de la parole qui les prononcent, sont plus ou moins extérieures ou intérieures.

Les consonnes les plus extérieures sont les labiales, et vont par nuances jusqu'à la plus intérieure qui est la pectorale :

1° Les doubles labiales	*b*, *p*	n° 28.
2° Les labiales dentales	*v*, *f*	n° 30.
3° Les linguales dentales simples. .	*d*, *t*	n° 32.
4° Les maxillaires linguales dentales	*z*, *s*	n° 34.
5° Les maxillaires linguales palatales	*j*, *ch* anglais et français..	n° 36.

Dans la prononciation des maxillaires, la machoire inférieure se rapproche de la supérieure de manière que les dents se touchent ou semblent se toucher.

6° Les linguales gutturales	*g*, *gh*, *k*. . . .	n° 38.
7° Enfin la pectorale.	*h*.	n° 40.

Si l'on séparait les consonnes fortes des faibles, le *p* prendrait le n° 29, le *f* le n° 31, le *t* 33, le *s* 35, le *ch* 37, et le *k* 39.

Dans cette classification, j'ai fait suivre *l* par *n* parce que ces deux articulations ont de l'analogie entre elles; en effet par la prononciation, *l* se transforme facilement en *n* en faisant passer le souffle par le nez; aussi les mots en passant d'une langue à l'autre, offrent-ils quelquefois l'une de ces articulations substituée à l'autre : du latin *libella*, le français a fait *niveau*; le peuple de Paris dit *écolomie* pour *économie* et *caneçon* pour *caleçon*; du latin *venenum*, poison, l'italien a fait *veleno*; de *anima*, âme, *alma*; de *melancholia*, mélancolie, *malinconia*. Voyons quelques mots liégeois comparés aux mots français : livê, *niveau*; loumé, *nommer*; lémoscât', *noix muscade*; châr'lir *charnière*; nétalej *litanies*; citêl *citerne*; Mennsieûr *Melchior*; halen' *chenille*. Les Chaldéens et les Grecs changeaient souvent *n* en *l*. Voyez *nouvelle méthode latine* de Port-Royal, 12e édition, Paris, 1761, page 640.

m par sa nasalité a du rapport avec *n*. Du latin *mappa*, le français a fait *nappe*, de *mespilum* et *mespilus*, *nèfle* et *néflier*. Le Liégeois n'a pas altéré les lettres radicales de ces mots latins : il dit map, mes', mespl; mais d'un autre côté il a changé *m* en *n* dans *cân'* et *cânet'* carme et carmélite de l'ancienne observance.

Cette articulation *m*, étant une double labiale, doit être suivie dans la classification par *b* ou *p*.

Pour rapporter l'alphabet usuel à cette classification, il faut observer que toute voyelle est sous le numéro 21.

b est sous le n° 28
c représentant *k*. 38
c représentant *s*. 34
ch français ou anglais. . . . 36
d. 32
f. 30
g gh. 38
gn ou *n* mouillé. 26,22
h pectoral. 40
i rapide de diphthongues. . . 22
j français ou anglais. 36
k. 38
l est sous le n° 25
m. 27
n. 26
p. 28
q voyez *k*.
r. 24
s. 34
t. 32
v. 30
w anglais, flamand, wallon. 23
x voyez *gz* ou *ks* 38,34
z. 34

On peut voir au surplus ce que j'ai dit dans la dissertation sur le patois de Liége.

Je donnerai ici les tableaux de la classification :

1° Classification générale des sons du patois de Liége.

2° Classification des articulations variables dans la subdivision.

3° Classification des voyelles dans la subdivision.

Je donnerai ensuite des explications sur l'usage de ces tableaux.

I. *Classification générale des* SONS *du patois de Liège, observée dans ce glossaire.*

21 — une voyelle quelconque.
22 — *i*, *ie* (*i* rapide de diphtongues).
23 — *w*, *we*.
24 — *r*, *re*.
25 — *l*, *le*.
25,22, *li*, *lie* et *l* mouillé.
26 — *n*, *ne*.
26,22, $\tilde{n}$, $\tilde{n}e$, *n* mouillé.
27 — *m*, *me*.
28 — *b*, *p*, *be*, *pe*.
30 — *v*, *f*, *ve*, *fe*.
32 — *d*, *t*, *de*, *te*.
34 — *z*, *s*, *ze*, *se*.
36 — *j*, *ch*, *je*, *che* anglais ou français.
38 — *g*, *k*, *ghe*, *ke*.
40 — *h*, *he*.

II. *Classification des* ARTICULATIONS *variables dans la subdivision.*

28 — *b*.
29 — *p*.
30 — *v*.
31 — *f*.
32 — *d*.
33 — *t*.
34 — *z*
35 — *s*.
36 — *j*.
37 — *ch*.
38 — *g*.
39 — *k*.

III. *Classification des* VOYELLES *dans la subdivision.*

01 — *a*.	11 — *eu*.
02 — *à*.	12 — *eù*.
03 — *an*, *a* nasal.	13 — *eun*, *eu* nasal.
04 — *ê*.	14 — *o*.
05 — *in*, *ain*, *ê* nasal.	15 — *ô*.
06 — *e*, *è*.	16 — *on*, *o* nasal.
07 — *é*.	17 — *u*.
08 — *i*.	18 — *û*.
09 — *î*.	19 — *ou*.
10 — *ĩ*, *i* nasal.	20 — *oû*.

Je dois d'abord faire observer que cette classification ne rangé les mots que selon les sons de la parole, sans nul égard aux lettres qui les représentent; on observera donc :

1° Que les réunions de lettres : *an*, *in*, *ain*, *eu*, *eun*, *on* et *ou*, ne représentant chacune qu'une seule voyelle, ne comptent chacune que pour une simple voyelle.

2° Qu'il en est de même de *ch* et de *gh* qui représentent chacun une simple articulation.

3° Que les consonnes doublées pour en faire prononcer une seule, ne comptent que pour celle qui se prononce.

4° Qu'enfin *c* est compté pour *k* ou *s* selon qu'il représente l'un ou l'autre.

L'ordre des lettres étant fixé d'une manière stable, la classification et les subdivisions bien établies, les consonnes variables ainsi que toutes les voyelles confondues sous leurs numéros de classification générale, observent néanmoins entre elles un ordre déterminé dans la classification de la subdivision; de sorte que la place d'un mot se trouve aussi rigoureusement fixée dans le glossaire que celle d'un numéro dans une série de chiffres.

La classification générale donne par exemple ces numéros rangés les uns à la suite des autres 28, 21, 34, 21.

28 est un *b* ou un *p*.
21 — une voyelle quelconque.
34 — un *z* ou un *s*.
21 — une voyelle quelconque.

Or je trouve 45 à 50 mots de notre patois indiqués ici confusément par la

classification générale, tels que *basi*, *bizeû*, *boûson*, *boûzé*, *pazé*, *peso*, *pezan*, *poson*.

La classification des subdivisions doit les ranger dans un glossaire.

Je commence par les consonnes variables de ces huit mots; puisque les consonnes sont ce qu'il y a de plus stable dans les mots: je prends du tableau 2, les chiffres des consonnes variables 28 *b*, 29 *p*, 34 *z*, 35 *s* qui me donnent quatre séries:

28, 34 — b-z.
28, 35 — b-s.
29, 34 — p-z.
29, 35 — p-s.

Il s'agit maintenant d'indiquer les voyelles de ces quatre séries: je prends dans le tableau 3, les numéros de deux voyelles de chaque mot d'une série; j'écris ces deux numéros à la suite de ceux des consonnes, et j'ai les huit mots dont le rang est indiqué par la somme des chiffres qui les précèdent.

28, 34, 08, 12 bizeû.	29, 34, 01, 04 pazé.
28, 34, 20, 07 boûzé.	29, 34, 06, 03 pezan.
28, 35, 01, 09 basi.	29, 35, 06, 14 peso.
28, 35, 20, 16 boûson.	29, 35, 14, 16 poson.

On voit que la somme marquée par les huit chiffres qui précèdent un mot, augmente ou diminue selon la place qu'il doit occuper relativement à ceux du même nombre de numéros.

Si, aux mêmes numéros 28, 21, 34, 21 de la classification générale, on ajoute un cinquième, par exemple 22 qui marque l'articulation *s*, on aura 28, 21, 34, 21, 22. Je trouve douze mots de notre patois indiqués confusément par ces numéros et que la subdivision rangera en quatre séries de cette manière: 1° *bizés*, *bizés*, *bozés*, *boûzés*; 2° *basés*, *bosés*; 3° *pezés*, *pozés*; 4° *pasés*, *pinsés*, *pises*, *poûsés*.

Il faut remarquer que chaque numéro ajouté à la suite de ceux de la classification générale, donne lieu à une ou à plusieurs séries, sinon de consonnes du moins de voyelles; c'est ainsi comme on vient de le voir, que le numéro 22 ajouté aux autres, a donné lieu à quatre séries dans la subdivision.

Il n'est pas nécessaire sans doute de se livrer à ces longs procédés de calcul en chiffres, pour classer les mots selon le système suivi dans le glossaire; un peu d'habitude suffit pour les classer tous, même sans recourir aux tableaux; mais j'ai voulu démontrer qu'on peut toujours vérifier par des chiffres si un mot se trouve à sa place dans le glossaire.

On voit au haut des colonnes du glossaire, les lettrines précédées des numéros de la classification générale qui les indiquent. Une voyelle quelconque

est indiquée par le numéro 21 dans les chiffres et par une étoile * dans les lettrines.

Dans les lettrines, les consonnes variables *fortes* ne se trouvent qu'à la tête de leurs séries; partout ailleurs au haut des colonnes, une consonne variable *faible* ou *forte* est toujours désignée dans les lettrines par la faible.

CLASSE DES VOYELLES.

21 *
21,2421 * R *

â, *au*, aux.
è, *et*, *est*, *dans le*, *en*.
i, *ils*, *ils*.
î, *y*, — *lui*.
on, *on*, *un*.
ût, *huit*.
âɹ, k il **âɹ**, *qu'il ait*.
oûɹ, *œil*, *yeux*, *aujourd'hui*, *aïe!*
oɹan, *entendant*.
oɹl, v. *entendre*, v.
oɹou, *entendu*.
âɹes', k il **âɹes'**, *qu'ils aient*.
âw, s. f. *oie* s. f.
êw, s. f. *eau* s. f.
awè, *oui*.
awou, *eu*, *il at awou*, il a eu.
aweur, *heur*, *bonheur* du latin *augurium*, *augure*.
awoureux, *heureux*, adj.
ewaré, *étonnant*, *étonné*, *er*. *effrayé*, *er*.
ewarab, *ombrageux*, *se*, *farouche*.
ewalpé, *enveloppé*.
eûri, il **eûri**, *il eut*.
eûrê, s.f. *repas*, s.m.
eralé, v. *retourner*. *aller de nouveau dans un lieu*. *A l'impératif*: varzè *retourne*. alanrzè ou janrzè *retournons*. Alérzè, *retournez*. L'impératif de ce verbe *éralé* est remarquable; le *r* qui signifie *de nouveau*, y est mis après le verbe, et *é* comme pronom s'y rejette à la fin en se changeant en *zé*. C'est ici une des preuves que *z* de cette syllabe est une partie intégrante du pronom à la fin d'un verbe.

21,2525 * L L

arêni, v.a. *aborder quelqu'un*, *adresser la parole à quelqu'un*, en vieux français, *arraisoner*.
areni, *rouillé*.
arech, *tapage*.
orech, *orage*.
arichi, v. *enrichir*, v.
arincrè, s. m. *toile d'araignée*, s. f. du latin *Arachnes retia*, *rets d'Arachné*.
eûrih, k il **eûrih**, *qu'il eut*.
ârmâ, s. m. *armoire*, s. f.
al, *à la*, à l'.
el, *le*. *la*, *dans la*.
il, *il*, *ils*, *elle*, *elles*. Le mot liégeois *il* est masculin avant une voyelle et féminin avant une consonne.
alâw, pint' alâw, *pendiller et être près de tomber*. L'expression pint' alâw, mot à mot *pendre à l'oie*, vient du jeu barbare de suspendre par la tête une oie vivante que les joueurs tâchent tour-à-tour d'abattre en lançant une barre de fer nommée *Sél* en patois. Ce jeu est encore en usage, mais on voit avec plaisir en disparaître la barbarie d'y suspendre des animaux vivants; barbarie contraire à nos mœurs et prohibée par la police dans notre province.
alérzè, *retournez*. voyez *eralé*.
aloumir, s. f. *éclair*, s. m.
âlâch, *entièrement ouverte*.
alouh, *à la porte*.
alriwât', *aux aguets*, *en guet-a-pens*.
eli, **ili**, *elle*, *elles*.

21, 30 21 * V *

alnut, *soirée*, s. f.
elplèz d, *au lieu de*.
alvalɛ̀ɹ, *en bas*, *à bas*.
clzl, *leur*, *le leur*, *la leur*, *les leur*, *les lui*.
alsls' s.f. *soir*, s. m. *soirée*, *veillée* s. f.
eun', *une*.
anoɹl, v. *ennuyer*, v. on s'anôɹ, *on s'ennuie*.
enêwl, v. *inonder*, v.
enerî, *en arrière*.
oñessmin, *honnêtement*.
ennè, *en*, pronom.
ennî, *lui-en*.
âm, *âme*. avu l âm colɛ̀ɹ e kwér, *avoir l'ame chevillée dans le corps*.
amâ, *avant*.
amon, a-mon, *chez*.
amâlvâ, adv. *mal-à-propos*.
amañî, s. m. *aliment*, *mets*. s. m.
âmatin, s. m. *matinée*. s. f.
amak, adv. *en foule*.
âp, *arbre*.
âbé, â-bé, *au beau*.
apon, *à sa place*, *à leur place*.
epâɹ, *en paix*, *tranquille*.
apôn', *à peine*.
epufkiné, *empuantir*, *infecter*.
aponti, *apprêter*, *préparer*.
apinsé, s'apinsé, *faire réflexion*.
âpuzabeɹ, adv. *très-vîte*.
aprint', al ofisɹâl latin, *voyez* ofisrâ.
ava, *eut*, on nn ava, *on en eut*.
avâ, avâr. C'est une préposition qui n'a point sa correspondante en français, ni même en allemand, langue si riche en prépositions; avâ signifie *dans un ou plusieurs endroits indéterminés de la superficie de*.... Par exemple: on dit: î ñ a kwat' melɛ̀ɹ e m jârdin, *il y a quatre pommiers dans mon jardin*, i ñ a del sârɹet' avâ m jârdin, *il y a de la sarriette* par-ci, par-là *dans mon jardin*. Cette préposition *avâ* a la particularité d'avoir un *r* final, lorsqu'elle régit l'un de ces sept pronoms personnels monosyllabes: mi, ti, lu, leɹ, no, vo, zel et les deux mots *cɹal* et *la*, *ici et la*. Ces deux mots, mis dans les adverbes par les grammaires, me semblent être des pronoms de lieu. Les prépositions liégeoises qui ont un *r* final avant ces neuf mots sont: avâ, evè, vè, *vers*, dzo,

21,3221 * D *

sous, so, *sur*. Mais il faut que ces pronoms soient monosyllabes: on dit donc por no, por vo, *pour nous*, *pour vous*, mais on doit dire po nozôt', po vozôt'.
aveû, il aveû, *il avait*.
avu, v. *avoir*, v.
avu pchî, *préférer*, *aimer mieux*.
avou, *avec*, prép.
evi, evis' *contre son gré*, *à contre cœur* du latin *invitus*.
evôɹ, adv. *parti*, *sorti*, part.
evôɹ, foû, avalɛ̀ɹ, *en cheminant*, *en sortant*, *en descendant*.
avoɹl, v. a. *envoyer*, v. a. Le verbe français *envoyer* se traduit en liégeois par l'un de ces trois verbes: evoɹl, voɹl, avoɹl, dont chacun s'emploie selon que les vues de l'esprit se portent ou sur le lieu du départ (evoɹl), ou sur le trajet (voɹl), ou sur le lieu de l'arrivée (avoɹl) de la chose envoyée.
aveûr, v. et subst. *avoir*, v. et subst.
oûveûr, il oûveûr, *il travaille*.
avalɛ̀ɹ, part. *avalée*, part.
avalɛ̀ɹ, adv. *en descendant*.
avâlèvôɹ, adv. *en chemin*.
avâ mè vôɹ *en mon chemin*.
avâlèjeû, adv. *hors de sa place*, *hors de chez soi*, *dans les rues*, etc. Ni leɹ ni vo liv avâlèjeû, *ne laissez pas traîner vos livres*.
afêt', *accoutumé*, *ée*.
evis', *voyez* evi.
avizé, v. *sembler*, v *paraître*, v.
ofisɹâl. *Official*. Juge ecclésiastique à Liége. Comme à l'officialité on plaidait en latin, le peuple était persuadé que ce juge savait parfaitement cette langue. De là on disait proverbialement: aprint' al ofisɹâl latin, *enseigner le latin à l'official*. C'est en français *Gros Jean qui remontre à son curé*.
evik, *vif*, *vive*.
ivɹér, *hiver*.
ovré, v. *travailler*, v.
ovrî, s. *ouvrier*, s.
ovreû s. m. *atelier*, s. m. *boutique* s. f.
âvrɛ̀ɹ, *en vérité*.
ôt', *autre*.
ût', *huit*.
adon, *alors*.
édan, *liard*, *argent*, *monnaie*.
ato, (vieux mot). *avec*.
âtoû d, *autour de*.

21,40 * H

inteûr, il inteûr, *il entre.*
adâré, v. *arriver précipitamment.*
edwermi, v. *endormir*, v.
adlé, *auprès de.*
âdbou, *au bout.*
ôttfeɹ, adv. *autrefois, jadis.*
edvér, *au lieu que, en comparaison, au prix, à l'égard de.*
ottan, *autant.*
intketé, v. *enquérir*, v.
âz, *aux.*
es',èz, *être — et.*
onz, *on.*
asɪr, v. *asseoir*, v.
esonl, esôn'. *ensemble.*
asâhné, v. a. *assaisonner*, v. a.
asɹou, *assis.*
asɹow, *assise.*
èzbaré, v. *étonner, effarer*, v.
èzbahi, *étonner*, v.
èzbranlé, *ébranler*, v.
estan, *étant*, part.
noz estan, *nous sommes.*
osté, s. m. *été*, s. m.
asteûr, *à présent, maintenant.*
estal, *copeau, débris*, s.
estalé, v. *placer*, v.
ostech, *étage.*
eskelet', *squelette*, s. m.
askoheɹ, s. f. *enjambée*, s. f. volla d in' ascoheɹ el grant' chanp' dârè *le voilà d'une enjambée entré précipitamment dans la grande chambre.*
âch, s. f. *arche*, s. f.
ajeɹan, *géant, gigantesque.*
âjoûrdou, *aujourd'hui.*
ajet', *agile*, adj.
êk, *aigle*, s.
onk, *un.*
eco, co, *encore.*
acomôdâv, *qccommodant, te.*
acontrâv, *étrange.*
aghes', s. f. *pie*, s. f. (oiseau).
aconjuré, v. *adjurer*, v.
Oûgrêɹ, *Ougrée*, village contigu à celui de *Seraing.*
égrimansâin, *lutin, loup-garou.*
ecresté, s escresté, *s'élever sur ses ergots*, fig. *lever la crête*, fig.
aglijan, *diligent.*
acseñl, v. *indiquer*, v.
âh, *aise*, s. f.
eûh, il eûh, *il eut.*
euh, s. m. *porte*, s. f.

21, 40 21 * H *

ohé, s. *os, ossements.*
oûhé, s. m. *oiseau*, s. m.
âheɹ, *facile*, adj.
âhaɹl, v. *plaire*, v.
âheɹmin, *facilement.*
ahoré, v. *égorger*, v.
ehalé, v. *embarrasser*, v.
ahout', *à l'abri, à couvert.*
ahes', s. f. commodité s. f.

22 A

22,2128 A * B

ɹep, s. f. *herbe*, s. f.

23 W

23,2134 W * Z

w. Cette lettre se prononce comme en anglais, en flamand et en wallon.
wan, s. *gant.*
wé, wêr, *guère.*
waɹl, v. n. *marcher dans l'eau, dans le bourbier, dans de hautes herbes.*
wêr, *guère.*
wârdé, v. *garder*, v.
walon, s. m. *wallon*, s. m. On donne le nom de *wallon* à tous les patois français de la Belgique. *Parler wallon*, signifie parler un de ces patois. Un dictionnaire wallon devrait les comprendre tous. S'il ne donne que celui d'une ville ou même d'une province, le mot *wallon*, sans autre spécification, manque d'exactitude, parce qu'il est trop général.
wâlé, s. m. *lavasse*, s. f.
wêniz', *étiolé, ée.*
wañl, v. *gagner.*
wâñpan, *père nourricier.*
wât, i wât', *il garde*
Wâtl, *Walter, Gautier.*
wâdrin', i wâdrin', *ils garderaient.*
wèz, wes', ji n wes', *je n'ose.*
wiz, wis', *où.*
wezin, *voisin.*
wezi, i wezi, *ils osèrent.*
wezou, *osé*, part.
wezeûr, v. *oser*, v.

23,21 40 W * H.

wezen', *voisine.*
wezinech', *voisinage.*
westé, v. *ôter*, v.
wichè, *guichet*, s. m.
wiski, *où.*
wâkeûr, s. f. *coiffure*, s. f.
wahê, *cercueil*, s. m.

24 R

24,2130 R * V

ra, ji ra, *j'ai de nouveau*, voyez *ravu.*
reû, *vite*, roté reû, *marcher vite.*
râɹɹ, v. a. *arracher*, v. a.
râɹɹ ju, *arracher*, v. a.
roɹɹ, v. *entendre de nouveau*, v.
riɹɹeɹ, s. f. *risée*, s. f.
row, *rue*, *roue*, s. f.
rouwal, *ruelle*, *petite rue*, s. f.
riwen', rwen, *ruine*, *ruines*, s. f.
rawet', s. f. *surcroît*, s.m. po l rawet', *pour surcroît.*
riwât', rwât, *aguets*, *voyez* alriwât.
rileñ, rleñ, *dégel*, s. m.
i rleñ, *il dégèle.*
riliñi, rliñi, v. *dégeler*, v.
riloumé, rloumé, *renommé.*
ramon, *balai*, s. m. en vieux français *ramon* du latin *ramus*, rameau.
ramôn' k on mel ramôn', *qu'on me le ramène.*
rimousl, rmousl, v. *rentrer*, *revêtir.*
rimasné, a rmasné, v. *maçonner de nouveau.*
ramhl, v. *fourgonner*, v.
ripârlé, rpârlé, si rpârlé, *se défendre verbalement.*
ripehl, rpehl, v. *repêcher.*
ripwezé, rpwezé, v. *reposer*, v.
rouv, rouf, s. f. *volée de coups*, s. f.
ravu, v. a. *ravoir*, v. a. *recouvrer*, v. *retrouver*, v. voyez *ra.*
roûvl, v. a. *oublier*, v.
riveɹ, rveɹ, riveɹl, rveɹl, v., *revoir.*
rafiɹɹ (s) *se faire un plaisir d'avance*, i s rafiɹɹn', *il leur tardait.*
rafârémin, *goulûment.*
revlnté, rvínté, v. a. *alarmer*, *troubler par le bruit.*
roûvis', *oublieux.*
rivinji, rvinji, v. a. *revancher*, v. a.
raviguré, v. *ranimer*, v.
roûvɹeɹ, *oubliée.*

24,2140 R * H

roté, v. n. *marcher*, v. n.
ratinl', v. *attendre*, v.
ridondé, rdondé, v. *retentir*, v.
retrôclé, *caché.*
ridhint', v. *redescendre*, v.
rézi, v. a. *veiller*, v. *n'aller se coucher que fort tard.*
rasonlé, rasôné, v. *ramasser*, *rassembler.* v.
risechl, rsechl, v. *retirer*, v.
raspârlil, v. a. *épargner*, v. a.
respouné, *caché*, *cacher*, pokwè-t-respon'tu? *pourquoi te caches-tu?*
raspâñ, i raspâñ, *il épargne.*
respont', v. *répondre*, v.
rosti, s. *rôti*, s.
rèzdondé, v. *retentir*, v.
rescoulé, v. *reculer*, v.
i rescol, *il recule.*
râskiñoû, s. *rossignol*, s.
rechl, v. *cracher*, v. du vieux français *rachier*, v.
rechech, s. *crachement*, s.
racoufté, *recouvert*, *enveloppé*, *affublé.*
regâdiné, *émerilloné.*
riclapé, rclapé, v. *repousser*, v.
riglati, rglati, v. *briller.*
riglatihan, rglatihan, *brillant*, adj.
riknoh, v. a. *reconnaître*, v. a.
rihoukl, rhoukl, v. a. *rappeler*, v. a.

Les mots commençant par *r* suivi d'une consonne non liquide, sont classés, comme si ces deux consonnes étaient séparées par un *i.*

25 L

25,2122 L * A

l, *le*, *la.*
'l, *il*, *elle.*
lè, *laid.*
lè-la, *laisse-là*, voyez leɹl.
lè, *les.*
lé, s. *lit*, s.
lé, part. *tu*, voyez lér, v.
li, *le*, *la.*
li, *lui*, *l'y.*
leû, *leur*, *loup.*
lon, *long*, — *loin.*
lu, *lui.*
leɹ, *elle.*
leɹl, v. a. *laisser*, v. a.

25,3421 L Z * 26 N 26,34 NZ

linw, s. *langue*, s.
lanwi, v. *languir*, v.
lanwihan, *languissant.*
lér, v. *lire*, v.
lêron, i lêron, *ils laisseront*, voyez lezl.
liñl, v. a. *mirer*, v. a. i leñ, *il mire.*
lâm, s. f. *larme*, s. f.
lom, i lom, *il nomme.*
loumé, v. *nommer.* — *éclairer*, v.
loumîr, s. *lumière*, s.
lanbɹè, (vieux mot) *Lambert.*
lepson, s. m. *lippe*, s. f.
lév, on lév. *on lave.*
lâvâ, *en bas*, li lâvâ, *le rez-de-chaussée*, s. m.
lavas', s. m. *lavasse*, s. f.
lêt', *laide*, adj.
lontin, *longtemps.*
lontênnmin, *longtemps.*
leddimin, s. *lendemain*, s.
lèz, *les.*
lèzl, *leur*, *le leur*, *la leur*, *les leur*, leûz, leù, *leur*, *leurs.*
les lui.
lesé, s. *lait*, s.
lâch', *large*, adj.
Lîch, *Liége.*
lonjin, *lent*, adj.
lonjên', *lente*, adj.
lonjênnmin, *lentement*, adv.
lijwè, *liégeois.*
louk! *voyez!* interjection, en anglais *look!*
loukl, v. *regarder*, *tâcher de*, *faire en sorte. Veiller à.*
Louk! loukl. Le liégeois emploie ce mot comme interjection et comme verbe. C'est ce que fait aussi l'anglais de son mot *look* prononcé *louk*. Ce verbe liégeois a plusieurs des significations du même verbe anglais dont la racine qui se retrouve dans quelques mots de diverses langues anciennes et modernes de l'Europe, nous est venue du sanscrit, selon l'opinion de quelques savants linguistes.
loukeûr, s. f. *regard*, s. m.
lahô, *en haut*, li lahô, *la partie d'une maison au-dessus du rez-de-chaussée.*
lweñ *fou*, *folle.*
lweñreiz sf. *folie.* s. f.
lzl *voyez* lezl.

n, ne, *nous.*
'n, *unc.*
ni, *ne*, *ni.*
no, *nous*, *nos.*
no, s. m. *nom*, s. m.
nou, *aucun.*
noû, *neuf*, fait depuis peu.
noɹl, *nager* v.
noɹeû, *nageur* sm.
naw *paresseux*, du latin *ignavus.*
neûr, *noir.*
nol, *nulle aucun*,
nûléɹ, f. *nue* s. f. *nuage* s. m.
nolpâ, *nulle-part.*
nâné, v. n. *faire dodo*, alé nâné, *aller à dodo.*
neni, *non.*
noûv, *neuf*, noûv-eûr, *neuf heur.*
nêvl, *naviguer* v.
nut' s f. *nuit* s. f.
neti, v. *nettoyer* v. a
nutisté sf. *obscurité*. sf.
neteɹ, *nettoyés.*
noz, *nous*, *nos*, *nôtre.*
nos', nost, *notre.*
nouk, *nul*, *aucun*, — *nœud.*
nah, s. f. *recoin*, s. m.
nahi, v. *fureter*, v.
nâhi, adj. *las*, *fatigué.*
ñ, *il y*, *il n'y*, *nous*, avan-ñ, *avons-nous.*
nn, nnè, pron. *en* pron. nnl, *lui-en*, nz, *nous.*

27 M 27,2124, M * R

m, *mon*, *ma*, *me.*
mâ, *mal.*
ni poleûr mâ. idiotisme, *n'avoir garde. ne courir aucun danger*, *aucun risque.*
mè, *mes*, — *m'en*.
mi, *moi*, *mon*, *ma*, *me.*
mî, *mieux.*
meû, *mois.*
mon, a mon, *chez.*
maɹ, *mai.*
mâɹ, *jamais*, adv. mâle, s. m.
meɹ, *mille.*
miɹ, *mon*, *ma.*
meɹeû, *meilleur*, *re* adj.
mêmuť, *minuit.*
mari, v. s mari, *se tromper*, *se méprendre.*
marôɹ, s. f. *femme*, s. f.

27,2138 M*G.

marôɹ (vieux mot) *Marie.*
marihmin, s. m. *erreur*, *méprise*, s. f.
merviɹl, *étonner*, v.
màrtico, s. *singe*, s.
mel, *me-le*, *me-la.*
mol, s. f. *pantoufle*, s.
meun, *mien*, *mienne.*
môn'i môn' *il mène.*
môn', s. m. *moine*, s. m.
miné, v. *mener*, v. *conduire*, v.
manôɹ, *monnaie*, s. f.
si met' foû manôɹ, *dépenser tout son argent.*
manîr, s. f. *manière*, s. f. *goût*, s. m.
mañí, v. *manger*, v.
mañeû d pan paɹàr, fig. *mangeur de viandes apprêtées*, fig.
mannsi, v. a. *menacer*, v. a.
mâvel, i s mâvel, *il se fâche*, v. màvlé, v.
mâvasté, s. f. *colère*, s. f.
mafrik, *ma foi*, (juron).
mâvlé, v. *fâcher*, v. Ni no mâvlan nin, binaméɹ, *ne nous fâchons point*, *ma chère.*
mét', s. m. *chirurgien*, s. m.
médi, v. *panser*, v.
metou, *mis*, partic.
mitan, *milieu*, *moitié.*
moti, v. *dire un mot.* Sin moti, *sans mot dire.*
metow, *mise*, partic.
matant', *tante*, s. f.
mutwè, adv. *peut-être*, adv.
moudreû, *assassin*, s. m.
mintreɹ, s. *meuterie*, s. f.
méz, mês', *maître*, s.
mèz, *mes.*
Moûz, Moûs', *Meuse.*
màsi, *sâle*, adj.
mousan, v. mousi.
mousi, v. *fourer*, *vêtir*, v.
mouseûr, s. f. *costume*, s. m.
mesech, *message*, *propos.*
mezâh, s. m. *besoin*, s. m.
mousmin, s. m. *vêtement*, *costume*, s. m.
meskeû, *voyez* meskeûr.
meskeûr, v. a. *plaindre*, v. a. meskeûr li costinch, *plaindre la dépense.*
makâ, s. m. *faute grossière*, s. f.
makè, s. m. *baguette de tambour*, s. f. *caprice*, s. m.
makéɹ, s. f. *fromage à la pie*, s. m. *caillé*, s. m. *caillebotte*, s. f.
màgriɹl, v. *chagriner*, v.

27,2321 MW*

macral, s. f. *sorcière*, s. f.
mohon, mohon', s. f. *maison*, s. f.
mɹerdiseû, *tout seul.*
mɹɹ, *mon*, *ma.*
mwér, *mort.*
mwet', *morte.*

28. B. P.
28,2125, B*L.

bê, *beau*, adj.
bin, *bien*, ni fé nou bin (idiotisme) *être en inquiétude*, attendre avec impatience.
beû, i beû, *il boit.*
pan, s. *pain*, s.
pé, s. *peau*, s.
pé, pis, *pire.*
pi, s. *pied*, s.
po, por, *pour.*
pô, *peu.*
pon, *pont*, *point.*
pou, i pou, *il peut.*
baɹ, s. f. *garde-corps*, *garde-fou*, *parapet*, s. m. baɹ di pîr, *parapet*, s. m.
bâɹ, s. f. *baillement*, s. m.
pâɹ, s. f. *paix*, s. f. *page* s. f.
poɹ, s. f. *poule*, s. f.
pôɹ, k i pôɹ, *qu'il puisse.*
pawou, *peur*, du latin *pavor.*
pawoureux, *peureux.*
pawoureûsté, s. f. *peur*, s. f.
beûr, v. *boire*, v.
por, po, préposition, *pour.*
pôr, i ridhindè pôr, *ils achèvent de redescendre. pôr* est un adverbe tout particulier qui n'a point son équivalent dans le français.
parol, s. f. *parole*, s. f. i parol, *il parle.*
poroch, s. f. *paroisse*, s. f.
perik, *perruque*, s.
purlôch, s. *chaire à prêcher*, s.
barboté, v. *murmurer*, v.
bardouhî, v. *remuer des meubles avec bruit.*
borjeû, *bourgeois*, s. m.
pârchè, s. m. *carré d'un jardin*, s. m.
bel, *belle*; par bel, *par la douceur*; par lêt', *par la violence.*
polou, il a polou, *il a pu.*
poleûr, v. *pouvoir*, v. du latin *pollere*, ni poleûr mâ, *voyez* mâ.
baligan, *vagabond.*
baligant', i baligant', *il vagabonde*, ou *vagabonne.*

baligandé, v. *vagabonder, vagabonner*, v.
peneû, *triste.*
pouna, knoh kl l pouna, kl l cova, mot à mot, *connaître qui le pondit, qui le couva*, pour dire *connaître toutes les circonstances d'un fait.*
bounam, s. m. *mari*, s. m.
binamé, *cher, aimable, mon cher.*
binaméɹ, *chère, aimable, ma chère.*
bounut', *bonsoir.*
peneûsmin, adv. *tristement*, adv.
bonikè, s. m. *bonnet de femme*, s. m.
bañ, *bain*, s.
bañeû, *baigneur*, s.
pouñè, *poignet*, s.
pouñeɹ, *poignée*, s.
bon'cir, *bonne chère.*
bâp di bwè, *visage de bois*, fig.
bâbi, v. *ciller*, v.
boubou, s. *houssoir*, s.
bablou, *insensé*, es' bablou, *avoir la berlue.*
bouf, s. f. *soufflet*, s. m.
boûf, s. *bœuf*, s.
prinț', boûf po vach, fig. *prendre une chose pour une autre, prendre martre pour renard*, fig.
bouvaigheûɹ, s. f. *soufflet*, s. m. *mornifle*, s. f.
pufken', s. *infection*, s.
boût', s. f. *mensonge*, s. m.
pint', v. *pendre*, v.
bouté, v. *pousser*, v. Il è tin ki ji m bout' evòɹ, *il est temps que je m'en aille.*
petèɹ, s. f. *soufflet*, s. m.
pâtér, s. f. *prière*, s. f. *un pater*, s. m.
podrî, *derrière*, prép. adv.
bedreɹ, s. f. *couchette*, du flamand *bedde*, lit.
bans', s. f. *berceau*, s. m. *manne d'enfant*, s. f. manne, s. f. *panier à deux anses*, s. m.
boûs', *bourse*, s. f.
paz, i paz, *il passe.*
pes', s. f. *pièce*, s. f. — *peste*, s. f.
poz, *pour*, prép.
pòz, s. *pouce*, s.
pus', *plus.*
pus', s. *puits*, s.
pazè, s. m. *sentier, chemin*, s. m.
bâcel, s. f. *fille*, s. f. *jeune personne*, s. f.

bastâ, *bâtard.*
pastejî, s. *pâtissier*, s.
paski, *parce que.*
paskeɹ, s. f. toute espèce de pièces de vers liégeois, excepté les pièces dramatiques.
boch, s. m. *tronc d'arbre; de la basse latinité, boscus*, bois.
pochî, v. *sauter*, v. du latin *prosilire.*
puchî, pchî, avu pchî, *préférer*, v. *aimer mieux.*
pochté, v. *sautiller*, v.
bokè, s. *morceau*, s.
pekè, s. *geniève*, s. m. *eau-de-vie de grain.*
pòkapò, adv. *peu-à-peu*, adv. *petit à petit*, adv.
bouhî, v. *heurter*, v. *frapper*, v.
baheûr, s. f. *profondeur*, s. f.
pâhûl, *paisible, tranquille.*
pâhûlmin, *paisiblement, tranquillement*, adv.
pɹou, s. *pou*, s.
pɹerda, i pɹerda, *il perdit.*
pɹet', v. *perdre*, v.
Bɹettmé, *Barthélemi.*
bɹes', *bête.*
bɹestreɹ, s. *bêtise*, s. f.
pwerté, v. *porter*, v.
pwet', i pwet', *il porte.*
pwet. s. f. *porte*, s. f.
pwes' s. m. *vestibule*, s. m.
brê, i brê, *il crie.*
bru, s. *bruit*, s.
breɹa, i breɹa, *il cria.*
breɹî, i breɹî, i breɹîn', *ils crièrent, s'écrièrent.*
priɹes', s. *prêtre*, s.
brêr, v. *crier*, v. *s'écrier*, v.
broûlî, s. m. pl. *boue*, s. f.
broñî, v. *bouder*, v.
bribeû, s. *mendiant*, s.
brîbât, a brîbât, *en loques.*
bres', s. m. *bras*, s. m.
brocal, s. f. *allumette*, s. f.
blanmwér, adj. *pâle*, adj.
plêv, s. f. *pluie* s. f.
pleût', *lâche*, s. adj.
bles', èn bles', *en tas.*
plêhî, i n si plêhî nin, *ils ne se plaisaient pas.*
plonkî, v. *plonger*, v. a.
pchî, puchî, avu pchî, v. puchî.

vâ, i vâ, *il vaut.*
vè, ver, prép. *vers*, prép.
vin, *vin*, s. — *vent*, s.
vî, *vieux.*
veû, i veû, *il voit*, *voy.* veî ou veîi.
vo, *vous*, — *vos.*
fan, no fan, *nous faisons*, to fan, *en faisant.*
fé, *faire*, v.
vo fé, *vous faites.*
vû, vût' *vide*, adj.
fou, ci fou, *ce fut.*
foû, *dehors*, foû d, *hors de.*
veî, v. *voir*, v.
veî, s. f. *ville*, s. f. — *vie*, s. f.
veî, adj. *vieille*, adj.
vôî, s. f. *voie*, s. f. *chemin*, s. m.
faî, s. f. Grand voile noir que les femmes de Liége portaient autrefois. Ce vêtement est encore en usage en divers endroits de la Belgique.
feî, *fille*, — *fois.*
foî ou fouî, s. f. *feuille*, s. f.
veîl, v. *voir*, v. veîl voltî, v. a. *aimer* v. a.
veîou, part. *vu.*
viîom, s. f. *âge*, s. m. del mêm viîom, *du même âge.*
viîech, s. *village*, s.
fouwâ, s. *feu qu'on allume dans les rues, dans les places publiques.*
ver, prép., *vers*, *voyez* vè.
vér, *vert*, adj.
vîr, s. m. *opiniâtreté*, s. f. *entêtement*, s. m.
fôr ou fwér. *Particule qui entre dans la composition de plusieurs mots liégeois, voyez au mot*: forsôlé.
fûr, v. *fuir*, v.
vîreû, adj. *opiniâtre*, *entêté*, *têtu.*
fârè, i fârè, *il faudra.*
ferou, s. *verrou*, s.
fouri, i fouri, *il fut.*
feraî, s. f. pl. *fers*, s. m. pl.
vîreûsté, s. f. *opiniâtreté*, s. f.
fourih, k i fourih, *qu'il fut.*
vormin, adv. *vraiment*, adv.
forsôlé, forsôlêî, s. et adj. Ce mot, très-usité, se prend toujours en mauvaise part, et s'applique à l'homme et aux animaux. On trouverait difficilement son équivalent en français. C'est peut-être ce qui l'a fait omettre dans nos dictionnaires wallons imprimés à Liége. Il est composé de la particule *for*, du latin *foris*, dehors, laquelle entre dans la composition de plusieurs mots pour y signifier un excès, et de sôlé, *soûlé.* Des hommes sortant d'un cabaret où ils se sont gorgés de boisson et de viande, et qui font en chemin des folies, sont traités de *forsôlé.* Un homme ou un animal qui refuse des aliments, parce qu'ils ne sont pas assez friands, est *forsôlé.*
verjî, v. *vibrer*, v. fé verjî, *brandir* (v. m.) v.
forcreh, v. a. *croître au delà*, v. n. Le verbe *forcreh* étant actif, n'a pas son correspondant en français.
forcrehou, part. Dè vîz ûzech ki l tin a forcrehou. *De vieux usages au dessus desquels le temps a grandi.*
valè, s. *garçon*, s.
valè, i valè, *ils valent.*
vola, *voilà.*
folé, v. n. folé so, *marcher sur*, etc. folé so s corech, fig. *réprimer sa colère.*
valeûr, v. *valoir*, v.
veûlir, s. f. *vitres*, s. f.
voleûr, v. *vouloir*, v.
faleur, v. *falloir*, v. i falèv, *il fallait.*
volla, *le* ou *la voilà.*
voltê, s. f. *volonté*, s. f.
voltî, adv. *volontiers*, adv. veîl voltî, *aimer*, v.
vini foû, *sortir*, v.
veñ, k i veñ, *qu'il vienne.*
fiñes', s. f. *fenêtre.* s. f.
venndicâsion, s. f. *vengeance*, s. f.
feum, s. f. *femme*, s. f.
foûmêclôs, s. f., lit dans une armoire.
femreî, s. f. *femme ; personne du sexe*, s. f.
Vâvneût', f. *Val-Benoît*, ancienne abbaie de bernardines au faubourg d'Avroi à Liége. Le mot *Val-Benoît* composé de deux vieux mots français, signifie *vallée bénie*, en latin *vallis-benedicta.* Le mot Vâvneût' vient du patois vâ, *vallée*, vneût' de beneût' *bénie.* Le mot

soû, s. m. *seuil*, s. m.
siɹ, *son*, *sa*.
seûɹ, k i seûɹ, *qu'il soit*.
seɹé, s. m. *seau*, s. m. a seɹé, *à seaux*.
seɹi, *soyez*.
sér, *serrure*, s. f.
cir, s. m. *ciel*, s. m.
cir, *chère*, bon' cir, *bonne chere*.
sor, so, prép. *sur*, prép.
sûr, v. *suivre*, v.
Sèrè, *Seraing*, village connu par la possession d'un des plus grands établissements industriels de l'Europe.
sèré, v. *fermer*, v.
serviteûr, s. m. *salutations*, s. f.
zel, *eux*, *elles*.
solé, s. *soulier*, s.
sôlé, v. *soûler*, *enivrer*, v.
sonlé, v. *sembler*, v.
sôléɹ, s. f. *ivrogne*, *ivrognesse*.
soltin ki, *pendant que*.
solcò, *sur-le-champ*, adv. *à l'instant*.
sen', *signe*, s. m.
sôné, v. *saigner*, v. — *sembler*, v. i sôn' apih, *son sang ruissèle*.
sinét', snét', s. f. *boutade*, s. f. *caprice*, s. m.
sen', *signe*, s. m.
soñ, s. f. *soin*, s. m. — *peur*, s. f.
señi, si señi, *se signer*.
soñi, v. *soigner*, v. — *panser*, v.
sâp, s. f. *sabre*, s. m.
sipo, spo, s. m. *proverbe*, s. m. *façon de parler figurée*.
sopi, *sur pied*.
sipiɹi, spiɹi, v. *briser*, v.
sipér, spér, s. m. *spectre*, *fantôme*, *revenant*, s. m.
sipârñi, spârni, v. *épargner*, v.
sipâñ, spâñ, s. f. *épargne*, s. f. i spâñ, *il épargne*.
sipâñreû, i spâñreû, *il épargnerait*.
sipité, spité, v. *éclabousser*, v. — *jaillir*, v. *sauter*, v.
sipozé, spozé, v. *épouser*, v. kilè speûzri, *qui les épouseraient*.
savé, *vraiment*, *au moins*, awè savé, *oui vraiment*.
savu, v. *savoir*, v.
sifé, sfè, *pareil*, *semblable*, adj.
sofel, i sofel, *il souffle*.
sifèt', sfèt', *pareille*, *semblable*, adj.
soflé, v. *souffler*, v.
siti, sti, s. m. *setier*, s. m.
situ, stu, part. *été*, part.
sûti, sûteɹ, *sensé*, *ée*, du latin *subtilis*.
sitâré, stâré, v. *étendre*, v.
sâtel, i sâtel, *il saute*.
sitopé, stopé, v. *boucher*, v.
sitint', stint', v. *étendre*, *allonger*, v. i s sitindi, *ils s'allongeaient*.
sitanchi, stanchi, v. a. *étancher*, v. a.
sitreû, streû, *étroit*, adj.
sitrint', strint', v. *serrer*, *presser*, *étreindre*, v. i strindi, *ils se pressaient les uns contre les autres*.
sitreût', streût', *étroite*, adj.
sâtlé, v. *sauter*, v.
sansoûlé, v. *exténuer*, v.
cis', ciz', voyez *ci*.
sèzihmin, sm. *effroi*, s. m.
sinsɹeû, *ingénieux*, *industrieux*.
sospér, s. m. *soupir*, s. m.
cist, *cet*, *cette*.
sech, *sage*, — *sac*, — *sec*, — *sèche*, i sech, *il tire*.
stch, s. m. *siége*, s. m.
sechi, v. *tirer*, v.
sonk, *sang*, s. m. *sien*, *sienne*.
sicoi, scoi, *école*, *classe*, s. f.
sicoli, sicolir, scoli, scolir, *écolier*, *écolière*, *élève*.
sakwan, sakwant', *plusieurs*.
sakwè, in' sakwè, *quelque chose*.
clkwem, s. m. *Pentecôte*, s. f. du latin *quinquagesimus* cinquantième, parce que cette grande fête arrive le cinquantième jour après Pâque. En vieux espagnol *cincuesma*. Le mot grec *Pentékostos* signifie aussi *cinquantième*.
sakwant', *plusieurs*.
sicrir, scrir, v. *écrire*, v.
sɹervi, v. *servir*, v.
siervou, *servi*, part.
sɹervûl, *serviable*, adj.
cɹal, *ici*.
sɹev, i sɹev, *il sort*.
cɹet', *certes*.
sɹɹ, *son*, *sa*.

Les mots commençant par *s* suivi d'une consonne non liquide, sont classés comme si ces deux consonnes étaient séparées par un *i*.

36 J. CH.
36,21 J*.

j, *j'*, *je*.
jan! *courage ! allons !*

36,2140 J * H

ji, *j'*, *je*.
ju, *je*.
jin, *gens*. — *personne*, s. f., c esst in' jin, *c'est une personne*, deû jin, *deux personnes*.
joû, s. m. *jour*, s. m.
chin, s. m. *chien*, s. m.
cheaîr, s. f. *chaise*, s. f.
jôn', adj. *jeune*, adj. jôn', s.m. *petit*, s. m.
jeni, *jaunir*, v. *jauni part.*
jônè, s. m. *garçon*, *célibataire*.
jeneı, *jaunie*, part.
chamâr, s. m. *bel habit*, *habit de fête*.
Jimep, Jmep, *Jemeppe*, village considérable, sur la rive gauche de la Meuse, vis-à-vis de Seraing, avec lequel il communique par un beau pont suspendu.
janp', s. f. *jambe*, s. f.
ni s leaî nol janp', *courir à toutes jambes*.
chanp', s. f. *chambre*, s. f. — *botte*, (*petit mortier*), s. f.
Joupeı, *Jupille*, village considérable sur la rive droite de la Meuse à 5 kilomètres au dessous de Liége.
chaboté, *creux*, *excavé*.
chîf, s. m. *grosse chaîne*, s. f.
chivâ, chvâ, *cheval*, *chevaux*.
jinti, adj. *laborieux*, adj.
jinteı, *laborieuse*, adj.
janzè, *allons-nous-en*.
janzi, *allons-y*.
chûzi, v. *choisir*, v.
chesconk, *chacun*.
jâgô, s. m. *jaquette*, s. f.
chôkî, v. *pousser*, v.
Jihan, Jhân, *Jean*.

Les mots commençant par *j* ou *ch* suivi d'une consonne non liquide, sont classés comme si ces deux consonnes étaient séparées pas un ì.

38 G. K.

38,21 G*

k, *qui*, *que*.
ca, *car*.
ké, kél, *quel*, *quelle*.
kî, *qui*, tokî, *quiconque*.
kî l pouna, kî l cova, *voyez* pouna.
keû, keût, *tranquille*, *paisible*, *calme*.

38,2127 G * M

co, eco, *encore*.
cô, s. m. *coup*, s. m.
gâı, *brave*, (*paré de beaux habits*.)
gheûı, s. f. *gueule*, s. f.
cowéı, s. f. *queue*, *suite*, s. f.
gherî, s. m. *guerrier*, s. m.
keûr, n'avu dkeûr, *ne pas se soucier*
coron, s. m. *bout*, s. m. à coron, *au*, *bout*.
coûr, *cœur*, s. m. *cour*, s. f. *court*. adj. Fé bon coûr so mâlè janp', *faire contre fortune bon cœur*.
cori, v. *courir*, v. — *couler*, v.
coron', s. f. *couronne*, s. f. *Écu de six livres de France*, s. m.
coroñ, (vieux mot) *carogne*, s. f.
corot', s. f. *ruisseau d'une rue*, s. m.
corech, s. m. *courage*, s. m. — *colère*, s. f. mâva corech, *colère*.
cârlus', s. m. *florin de Liége*, s. m.
calin, s. m. *coquin*, s. m.
colâ, s. m. *nigaud*, s. m.
couléı, s. f. *coin du feu*, s. m.
galapıa, s. m. *homme de néant*, *mal vêtu*.
calfak, s. m. *faguin*, s. m.
canaı, s. f. *coquine*, s. f.
kinoh, knoh, v. *connaître*, v.
kinohans', knohans', s. f. *connaissance*, s. f.
koñ, s. f. *coin*, s. m. *morceau d'acier gravé en creux dont on se sert pour masquer de la monnaie*, *des médailles*. — *espèce*, s. f. le belè koñ di catricem, *la plaisante espèce de cathéchisme*, in' bel koñ di sâtisfacsıon, *une pauvre espèce de satisfaction*, *une fichue satisfaction*.
cañes', adj. *hargneux*, *se*, adj.
kimin, kmin, *comment*.
kimér, kmér, *commère*, *femme*.
kimôn, *voyez* kiminé.
kiminé, kminé, v. *conduire*, *mener dans différents endoits*, i k môn' *il conduit dans plusieurs endroits*.
cominèı, s. f. *longue suite de personnes*.
gâmet', s. f. *bonnet de femme à pattes pendantes*. On l'appelle à Valenciennes *sandrinète*. Le dictionnaire Rouchi n'en donne pas le nom français. — Le mot *gâmet'* peut venir de *gourmette*, parce que les pattes de ce bonnet s'attachent

ma néographie, si par une innovation, plus à désirer qu'à espérer, chaque articulation forte y était rendue par une lettre d'une figure approchante de sa corrélative faible, si l'écriture enfin représentait à l'œil par la figure de ses lettres, les mêmes nuances que la voix fait entendre à l'oreille par les sons de la parole, cette classification pourrait satisfaire autant la vue que l'ouïe, autant la mémoire que l'intelligence. Au reste on a vu, dans la dissertation grammaticale, les avantages que cette classification présente.

TABLE, *selon l'ordre alphabétique usuel, des lettres initiales des mots du Glossaire.*

	Pages		*Pages*
A et toutes les autres voyelles.	168-170	L.	171-172
B.	173-174	M.	172-173
C représentant K.	179-180	N.	172
C représentant S.	177-178	P.	173-174
Ch.	178-179	Q, *voyez* K.	
D.	176-177	R.	171
F.	175-176	S.	177-178
G, Gh.	179-180	T.	176-177
GN (*n* mouillé).	172	V.	175-176
H.	180-181	W anglais, wallon.	170-171
I (*i* rapide de diphtongues).	170	X, *voyez* K.	
J.	178-179	Z.	177-178
K.	179-180		

TABLE.

		Pages.
	DISSERTATION SUR LE PATOIS DE LIÉGE.	5
I.	Li Côparej	35
II.	Matant' Sàra	51
III.	Lè Creû d Vervî	61
IV.	Li Lank nâsjonâl	73
V.	Lè deû Cazak	85
VI.	Cont' lè Duwel.	91
VII.	Li Spér	105
VIII.	Li Mârtico	123
IX.	Li feum acomôdâf	141
X.	Li Cheseû afamé	145
XI.	Li Sjervant' ki pwet' bin bweson	149
XII.	Li Sôlêj	151
XIII.	L'Orech	153
XIV.	On grand âp raul ju avou l vin	155
XV.	Couplets pour le retour de M. John Cockerill à Seraing	157
XVI.	Charade-logogriphe	161
	GLOSSAIRE.	163

Le mot de la Charade-logogriphe est *pawouret*, où l'on trouve *pa*, *p*, *pawou*, *awou*, *ret*, *pawouret*, *awouret*.